

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 07827
Numéro SIREN : 495 259 061
Nom ou dénomination : AKUO ENERGY SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 84108



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4 - 14 rue Ferrus
75014 Paris
France

Akuo Energy S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021
Akuo Energy S.A.S.
140, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Ce rapport contient 81 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4 - 14 rue Ferrus
75014 Paris
France

Akuo Energy S.A.S.

Siège social : 140, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Capital social : € 1 758 406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Akuo Energy S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Révision des tarifs solaires en France » de la note « 2.1.1 Activité relative aux projets du groupe » et « Révision des tarifications solaires (France) » de la note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit une situation d'incertitude sur l'issue des discussions en cours avec la CRE et de leur impact sur la

détermination du chiffre d'affaires et sur l'évaluation de la juste valeur des centrales photovoltaïques au 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Estimations et hypothèses

La note 1.2 « Base de préparation » de l'annexe mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

- Pertes de valeur des actifs corporels

Les immobilisations corporelles, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 1 527 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 4.3 « Dépréciation des actifs » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié que les notes 4.1 « Immobilisations corporelles » et 4.3 « Dépréciation des actifs » de l'annexe donnent une information appropriée notamment pour ce qui concerne la révision des tarifs solaires.

- Réévaluation de certaines catégories d'actifs

La note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe précise les modalités d'évaluation retenues pour certaines catégories d'actifs corporels. Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie appliquée, à revoir les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe donne une information appropriée.

- Impôts différés

La note 9.4 « Impôts différés » de l'annexe précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 9.4 « Impôts différés » de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 22 juin 2022

Paris, le 22 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

APLITEC



Marc Baldassari
Associé

Maud Bodin-Veraldi
Associée



Etats financiers consolidés 2021

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ.....	3
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	3
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	5
NOTES ANNEXES.....	7

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en milliers d'euros)	Note N°	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non-courants		1 707 631	1 638 614
Goodwill	4.2	14 123	11 296
Immobilisations incorporelles	4.2	432	962
Immobilisations corporelles	4.1	1 526 505	1 475 441
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5	43 236	35 329
Actifs financiers non-courants	4.4	101 326	92 362
Actif d'impôts différés	9.4	22 009	23 225
Autres actifs non-courants			
Actifs courants		260 690	206 766
Stocks d'en-cours de services	3.6	10 324	6 617
Créances clients et autres débiteurs	3.6	97 374	70 028
Créances d'impôt		4 300	5 405
Actifs financiers courants	4.4	4 203	7 392
Autres créances et comptes de régularisation	3.6	15 244	13 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2	129 245	104 113
Groupes d'actifs destinés à être cédés		36 798	294 984
TOTAL ACTIF		2 005 119	2 140 364

PASSIF (en milliers d'euros)	Note N°	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	7	202 190	169 750
Capital social		1 758	1 744
Primes		56 104	54 838
Réserves non distribuées		-111 361	-89 722
Réserves correspondant aux autres éléments du résultat global		253 875	228 978
Réserves de conversion		-1 541	-2 844
Résultat de l'exercice		3 355	-23 245
Participations ne donnant pas le contrôle	7.4	80 713	79 359
Capitaux propres du Groupe		282 904	249 109
Passifs non courants		1 449 284	1 459 071
Emprunts bancaires non-courants	6.1	786 338	774 170
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non-cour	6.1	225 712	215 647
Autres dettes financières non-courantes	6.1	309 572	358 635
Provisions non courantes	8	18 885	12 875
Passifs d'impôts différés	9.4	107 090	97 743
Autres passifs non-courants		1 687	
Passifs courants		233 357	183 622
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3.6	64 075	65 191
Emprunts et concours bancaires courants	6.1	158 411	89 257
Autres dettes financières courantes	6.1	4 671	26 468
Dettes d'impôts courantes	3.6	3 279	2 037
Autres passifs courants	3.6	2 922	669
Groupes de passifs destinés à être cédés		39 574	248 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 005 119	2 140 364

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note N°	2021	2020
Chiffre d'affaires	3.1	232 764	213 694
Autres produits de l'activité		2 156	3 436
Consommation de matières premières et marchandises		-10 077	-13 738
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-215	53
Charges de personnel	3.3	-31 120	-28 967
Autres charges externes	3.2	-49 236	-41 679
Impôts & taxes		-9 481	-6 132
Autres produits d'exploitation	3.4	2 432	2 028
Autres charges d'exploitation	3.4	-1 011	-702
Excédent brut d'exploitation		136 212	127 994
Amortissements des installations	4.1	-68 891	-63 073
Autres produits opérationnels	3.5	3 264	2 086
Autres charges opérationnelles	3.5	-13 785	-1 669
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		56 800	65 338
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	5	6 536	-687
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES après Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		63 336	64 651
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6.3	5 057	5 613
Coût de l'endettement financier brut	6.3	-68 613	-71 396
Coût de l'endettement financier net		-63 556	-65 784
Autres produits financiers	6.3	11 272	4 455
Autres charges financières	6.3	-8 658	-13 768
Résultat financier net		-60 943	-75 097
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 393	-10 446
Charge / produit d'impôt	9.3	-9 749	-9 359
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES		-7 356	-19 805
Résultat des activités abandonnées		11 839	-4 398
RESULTAT DE LA PERIODE		4 483	-24 203
Participations ne donnant pas le contrôle	7.4	-1 128	958
RESULTAT NET attribuable aux propriétaires de la Société		3 355	-23 245

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note N°	2021	2020
RESULTAT DE LA PERIODE		4 483	-24 203
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat			
Réévaluation des immobilisations corporelles (1)	4.1	20 308	103 920
Impôts différés liés aux réévaluations des immobilisations corporelles (1)		-3 110	-18 972
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies	3.3	370	292
Impôts différés liés aux variations des écarts actuariels liés au régime à prestations			
Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat			
Variations de juste valeur des instruments de couverture (1)	6.4	28 769	-6 660
Impôts différés liés aux variations de valeur des instruments de couverture (1)	9.4	-4 363	-901
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		2 207	-3 602
RESULTAT GLOBAL		48 666	49 875
Dont part du groupe		41 318	18 325
Dont participation ne donnant pas le contrôle		7 348	31 550

- (1) Dont incidence des participations dans les entités mises en équivalence sur l'exercice 2021 :
- Variations de juste valeur des instruments de couverture : -0,2 M€
 - Impôts différés afférents : 0,0 M€

- Dont incidence des participations dans les entités mises en équivalence sur l'exercice 2020 :
- Variations de juste valeur des instruments de couverture : 0,2 M€
 - Impôts différés afférents : -0,0 M€

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserves non distribuées	Réserves correspondant aux autres éléments du résultat global	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Part groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020	1 739	53 496	-44 976	176 102	-302	-33 983	152 077	62 595	214 672
Résultat de la période						-23 245	-23 245	-958	-24 203
Variation des réserves de conversion				-0	-2 568		-2 568	-1 034	-3 602
Variation de juste valeur des instruments financiers				-3 254			-3 254	-4 306	-7 560
Réévaluation des immobilisations corporelles				47 103			47 103	37 845	84 948
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies				289			289	3	292
Résultat global				44 138	-2 568	-23 245	18 325	31 550	49 875
Affectation du résultat			-33 983			33 983		-0	-0
Variation de périmètre	0		0	-0	-0	0	-0	0	-0
Dividendes versés			0				0	-3 723	-3 722
Augmentation capital	7	1 342	-0				1 349		1 349
Emissions d'obligations convertibles nette d'impôt							750		750
Paiement en actions			750						750
Variation de pourcentage d'intérêt			-12 128	8 536			-3 592	-11 587	-15 179
Reclassement d'amortissements des réévaluations des immobilisations corporelles									
Autres variations			614	202	26		842	523	1 365
Solde au 31 décembre 2020	1 746	54 838	-89 722	228 978	-2 844	-23 245	169 751	79 358	249 109
Résultat de la période						3 355	3 355	1 128	4 483
Variation des réserves de conversion				-0	1 307		1 307	899	2 207
Variation de juste valeur des instruments financiers				17 348			17 348	7 059	24 407
Réévaluation des immobilisations corporelles				18 940			18 940	-1 741	17 199
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies				368			368	2	370
Résultat global				36 656	1 307	3 355	41 318	7 348	48 666
Affectation du résultat			-23 245			23 245	0	0	0
Variation de périmètre	-0	-0	12 671	-11 068	-5	-0	1 599	-4 562	-2 963
Dividendes versés			0				0	-824	-824
Augmentation capital	13	1 266	824				2 102	2 529	4 631
Emissions d'obligations convertibles nette d'impôt							1 784		1 784
Paiement en actions			1 784						1 784
Variation de pourcentage d'intérêt			-3 918	150			-3 768	587	-3 181
Reclassement d'amortissements des réévaluations des immobilisations corporelles									
Autres variations			-9 755	-841			-10 596	-3 722	-14 318
Solde au 31 décembre 2021	1 758	56 104	-111 361	253 875	-1 541	3 355	202 190	80 713	282 903

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	2021	2020
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	-7 356	-19 805
Elim. du résultat des mises en équivalence	-6 420	687
Elim. des amortissements et provisions	77 857	65 258
Elim. des plus ou moins-values de cessions	-12 864	-3 085
Elim. des produits de dividendes	-20	-5
Autres charges et produits calculés	-1 260	3 280
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	49 936	46 330
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 749	9 360
Elim. du coût de l'endettement financier net	60 923	65 784
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	120 609	121 474
Incidence de la variation du BFR	-37 818	8 323
Impôts payés	-5 392	-8 466
Variation du besoin en fond de roulement	-43 210	-142
Flux généré par les activités abandonnées	11 218	16 375
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	88 616	137 706
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-44 079	-56 121
Acquisition d'actifs financiers	-4 023	-13 199
Augmentation des prêts et avances consentis	-32 795	-17 546
Augmentation de la trésorerie non disponible (DSRA)	-1 750	-1 275
Prises de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-23 384	0
Investissements	-106 031	-88 142
Diminution des prêts et avances consentis	34 995	11 044
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	631	1 449
Cession d'actifs financiers	60 588	26
Diminution de la trésorerie non disponible (DSRA)	13 083	8 859
Pertes de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-701	-82
Désinvestissements	108 617	22 126
Flux d'investissement des activités abandonnées	3 599	-1 833
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	6 185	-67 850
Augmentations de capital	2 978	2 218
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	-13
Emission d'emprunts	233 230	321 545
Remboursement d'emprunts	-242 187	-264 722
Intérêts financiers nets versés	-61 836	-68 402
Dividendes payés aux minoritaires	-854	-3 668
Autres flux liés aux opérations de financement	816	1 235
Opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-908	-17 786
Flux de financement des activités abandonnées	-10 545	-18 597
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-79 307	-48 191
VARIATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15 494	21 666
Trésorerie d'ouverture	98 877	83 034
Trésorerie de clôture	115 168	98 877
Trésorerie de clôture des activités abandonnées	1 074	4 145
Incidence de la variation des taux de change	1 869	-1 678

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

1	Principes comptables	7
2	Evènements significatifs de l'exercice	17
3	Eléments de l'activité opérationnelle	20
4	Eléments relatifs aux investissements	28
5	Participations dans les entreprises mises en équivalence	41
6	Eléments relatifs au financement	42
7	Capitaux propres	567
8	Provisions et passifs éventuels	59
9	Impôts sur le résultat	61
10	Catégories et hiérarchie de juste valeur d'actifs et passifs financiers	65
11	Autres informations.....	67
12	Evènements postérieurs à la clôture.....	70
13	Périmètre de consolidation.....	71

NOTES ANNEXES

1 Principes comptables

1.1 Cadre général d'environnement

La société Akuo Energy est une société par actions simplifiée de droit français dont le siège est situé en France, à Paris. Le Groupe Akuo Energy (ci-après également dénommé « le Groupe ») est spécialisé dans la mise en œuvre d'unités de production d'énergie à partir de ressources renouvelables : éolien, solaire et hydro-électrique. Également, le Groupe développe des solutions de stockage d'énergie en lien avec ses activités.

Les activités du Groupe Akuo Energy se développent sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement et performance énergétique.

Le Groupe Akuo Energy est un opérateur industriel intégré dont l'intervention concerne le cycle de vie des centrales électriques : études, conception, financement, construction, exploitation et maintenance.

Le Groupe comprend des sociétés holding, de prestations de services, des sociétés en

développement, en financement, en construction et en exploitation.

Le Groupe Akuo Energy possède une dimension internationale, comme en témoigne la variété de ses implantations à travers le monde.

Les présents états financiers consolidés concernent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 comprenant la société mère et ses filiales. Les comptes individuels de la société mère et de l'ensemble des filiales dans le périmètre de consolidation sont clôturés au 31 décembre 2021. Aucune filiale du périmètre ne clôture ses comptes individuels à une date décalée.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le président d'Akuo Energy le 21 juin 2022. Ils seront soumis pour approbation à l'assemblée générale en juin 2022.

1.2 Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Akuo Energy.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur ;
- de certains types d'actifs corporels enregistrés selon le modèle de la réévaluation.

L'établissement des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe Akuo Energy procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, passifs éventuels, capitaux propres et résultat du Groupe.

La Direction Générale du Groupe Akuo Energy revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur

comptable des actifs, passifs et passifs éventuels. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement la juste valeur des immobilisations corporelles enregistrées selon le modèle de la réévaluation, la dépréciation des autres actifs immobilisés et la recouvrabilité des impôts différés actifs.

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés concernent en particulier le traitement des contrats clients. En effet, la Direction Générale considère sur la base de l'analyse des contrats que les actifs de production sont exclus du périmètre d'application d'IFRIC 12 « Accords de concession de services ». L'ajout de références à IFRS 15 dans les dispositions d'IFRIC 12 n'a pas conduit le Groupe à changer son appréciation.

1.3 Référentiel comptable appliqué

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2021. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations.

Il convient par ailleurs de noter que le Groupe n'applique pas, au cas d'espèce, les normes IFRS 8 « Secteurs Opérationnels » et IAS 33 « Résultat par action » qui ne sont pas obligatoires pour les sociétés n'émettant pas des actions ou des obligations cotées sur un marché réglementé.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2021.

Nouvelles normes applicables en 2021

Les normes et amendements suivants n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendements à IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 : Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

Ces amendements complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une entreprise remplace l'ancien taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence du fait de la réforme.

Normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne et non appliquées par anticipation au 31 décembre 2021 par le Groupe

Les normes et interprétations suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe :

- Amendements à IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » et report de la date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS 10 et à IAS 28 ;
- Amendements à IFRS 3 « Référence au cadre conceptuel » ;
- Amendements à IFRS 16 intitulée « Allègements des loyers liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – Revenus avant l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 « Contrats déficitaires - Coûts à prendre en compte » ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2018-2020.

Ces normes n'ayant pas été adoptées par l'Union Européenne, le Groupe n'a pas démarré l'analyse des impacts éventuels pour le Groupe.

1.4 Principes comptables généraux

Les principes comptables généraux sont énoncés ci-dessous. Certains détails sont également décrits au niveau de chaque note annexe.

Périmètre et méthodes de consolidation

Entités contrôlées

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En l'espèce, dans le Groupe Akuo Energy, le contrôle des entités détenues à moins de 50% peut s'expliquer par l'une des situations suivantes :

- Le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ;

- Le Groupe est l'opérateur du projet (disposant à ce titre d'un pouvoir irrévocable) et les droits des autres investisseurs sont jugés essentiellement protectifs.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés, selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Toutes les transactions entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe Akuo Energy est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle exclusif ni le contrôle conjoint. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe Akuo Energy détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe Akuo

Energy dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle l'influence notable est constatée jusqu'à la date à laquelle elle cesse.

1.5 Regroupements d'entreprises

Acquisition d'intérêts conférant le contrôle

Entités constituant une entreprise

Lors de la prise de contrôle d'une entité, les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur sauf exceptions spécifiquement prévues par la norme IFRS 3.

Le goodwill inscrit au bilan consolidé représente la différence entre :

- la somme des éléments suivants :
 - la contrepartie transférée,
 - le montant de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, déterminé soit sur la base de leur juste valeur (méthode du goodwill complet) soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs nets identifiables acquis (méthode du goodwill partiel). L'option pour la méthode du goodwill partiel, retenue jusqu'à date, mais ouverte transaction par transaction, est susceptible de faire l'objet de traitements différents pour de futures acquisitions (option possible pour la méthode du goodwill complet),
 - et, si le regroupement est réalisé par étapes, de la juste valeur à la date

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur. Dans le cas de valeur négative des titres en équivalence, une provision est constatée dans les comptes pour le montant négatif.

d'acquisition de la quote-part détenue précédemment par le Groupe ;

- et le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (sauf exceptions).

Lorsque la différence est négative, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les compléments de prix éventuels sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle pour finaliser la comptabilité d'acquisition. Les coûts liés au regroupement d'entreprise sont maintenus en charges.

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an. Ces tests sont effectués de manière plus fréquente dès l'apparition d'indicateurs de pertes de valeur.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement à

la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette entité étrangère sont traités comme des actifs et passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Entités ne constituant pas une entreprise

Dans les pratiques du Groupe, les acquisitions d'entités portant des projets de centrales en développement sont identifiées comme des acquisitions d'un actif ou d'un groupe d'actifs qui ne constituent pas une entreprise. Elles sont donc exclues du champ d'application de la norme IFRS 3.

Dans ce cas, le coût d'acquisition de cet actif ou du groupe d'actifs est alors intégralement attribué aux actifs et passifs individuels identifiables au prorata de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition. Ces acquisitions ne donnent donc pas lieu à la comptabilisation d'un goodwill.

1.6 Méthodes de conversion

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Variations de pourcentages d'intérêts sans perte de contrôle

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Variations de pourcentages d'intérêts avec perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale.

Ainsi, les cessions d'intérêts qui entraînent la perte de contrôle exclusif, donnent lieu en règle générale à la constatation d'un résultat de cession comptabilisé en résultat, calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. Toute participation résiduelle conservée est ainsi évaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Le tableau ci-dessous présente le cours de change pour les principales devises du Groupe :

Taux (devises)	2021		2020	
	Taux Clôture	Taux Moyen	Taux Clôture	Taux Moyen
Dirham EAU	0,23935	0,23015	0,22250	0,23846
Peso Argentin	0,00856	0,00889	0,00972	0,01235
Dollar Australien	0,64041	0,63494	0,62909	0,60445
Lev Bulgare	0,51130	0,51130	0,51130	0,51130
Franc Suisse	0,96796	0,92494	0,92575	0,93406
Peso Colombien (milliers)	0,21579	0,22555	0,23894	0,23586
Euro	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
Dollar de Hong Kong	0,11321	0,10878	0,10511	0,11291
Kuna Croate	0,13306	0,13283	0,13242	0,13265
Rupiah Indonésienne (milliers)	0,06211	0,05910	0,05800	0,06041
Tugrik Mongol (milliers)	0,30425	0,29365	0,28632	0,31245
Roupie Mauricienne	0,01958	0,01976	0,02062	0,02231
Zloty Polonais	0,21754	0,21905	0,21931	0,22507
Nouvelle Livre Turque	0,06564	0,09513	0,10973	0,12420
Karbovanet Ukrainien	0,03219	0,03097	0,02884	0,03240
Dollar US	0,88292	0,84549	0,81493	0,87581
Peso Uruguayen	0,01967	0,01939	0,01924	0,02083
Francs CFA BCEAO (milliers)	1,52422	1,52415	1,52449	1,52449
Francs CFP (milliers)	8,37853	8,37812	8,38000	8,38005

États financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciaux y compris les good-will.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année (cours jugé être une approximation raisonnable du cours de change aux dates de transaction).

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global en contrepartie d'une réserve de conversion au sein des capitaux propres.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part nette de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserves de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

1.7 Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée

Conformément à la norme IFRS 5 « actifs et passifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification.

Les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Les immobilisations corporelles, incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, une fois classés comme détenus en vue de la vente, ne sont plus amortis.

Akuo Energy a initié, au cours de l'exercice 2020, une recherche active d'acquéreur potentiel en vue de la cession de l'intégralité de son activité biomasse, en France continentale et en Croatie.

Dans ce contexte, la Société a signé, le 31 mars 2021, un *Share Purchase Agreement* avec le fonds de private equity spécialisé dans la Transition Énergétique et Ecologique, Pearl Infrastructure Capital, portant sur la cession de la totalité des actions et droits de vote composant le capital social de la société Akuo Biomass, portant l'ensemble des activités biomasse en France continentale. Le Groupe a cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans Akuo Biomass au fonds Pearl Infrastructure Capital le 2 juillet 2021.

Le Groupe étant toujours dans une démarche active pour la cession de ses activités de biomasse en Croatie et de leur holding Energo Holdco, leur cession étant considérée comme étant hautement probable dans les mois à venir, a maintenu le classement des entités suivantes en actifs et passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2021:

- Energo holdco
- Elektrana Grubisno Polje (ex-Energostatik)
- Sirocco

Présentation au bilan

Tous les actifs et passifs des activités de biomasse en Croatie et de leur holding Energo Holdco ont été reclassés après élimination des intragroupes entre les entités du périmètre Biomasse et élimination des intragroupes avec les entités du Groupe dont l'activité est poursuivie.

L'impact de l'application de la norme IFRS 5 sur le bilan au 31 décembre 2021 est le suivant :

ACTIF (en milliers d'euros)	IFRS 5 - 2021	IFRS 5 - 2020
Actifs non-courants	-34 470	-273 289
Goodwill		-529
Immobilisations incorporelles	-30	-74
Immobilisations corporelles	-32 974	-254 950
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-3 148
Actifs financiers non-courants	-1 204	-13 431
Actif d'impôts différés	-263	-1 157
Actifs courants	-2 328	-21 695
Stocks d'en-cours de services	-127	-615
Créances clients et autres débiteurs	-921	-17 413
Créances d'impôt		823
Autres créances et comptes de régularisation	-205	-367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 074	-4 123
Groupes d'actifs destinés à être cédés	36 798	294 984
TOTAL ACTIF		

PASSIF (en milliers d'euros)	IFRS 5 - 2021	IFRS 5 - 2020
Passifs non courants	-38 097	-228 946
Emprunts bancaires non-courants	-21 153	-149 380
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non-cour	-350	-34 821
Autres dettes financières non-courantes	-16 218	-36 986
Provisions non courantes		-442
Passifs d'impôts différés	-376	-7 317
Autres passifs non-courants		
Passifs courants	-1 476	-19 617
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-1 222	-19 263
Emprunts et concours bancaires courants		-10
Autres dettes financières courantes		
Dettes d'impôts courantes		-240
Autres passifs courants	-255	-104
Groupes de passifs destinés à être cédés	39 574	248 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		

Présentation au compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie

Les flux aux comptes de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie des actifs de biomasse cédés le 2 juillet 2021, et de ceux maintenus au 31 décembre 2021 en actifs et passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés, ont été présentés sur des lignes séparées des états financiers pour 2020 et 2021.

L'impact de l'application d'IFRS 5 dans le compte de résultat est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2021 Proforma	Résultat de l'ensemble Biomasse	Intagroupes avec l'ensemble Biomasse	Retraitement IFRS 5	2021
Chiffre d'affaires	274 090	41 326		-41 326	232 764
Autres produits de l'activité	3 823	897	-770	-1 667	2 156
Consommation de matières premières et marchandises	-34 060	-23 983		23 983	-10 077
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-215				-215
Charges de personnel	-32 181	-1 061		1 061	-31 120
Autres charges externes	-53 915	-4 679		4 679	-49 236
Impôts & taxes	-9 827	-346		346	-9 481
Autres produits d'exploitation	2 452	20		-20	2 432
Autres charges d'exploitation	-2 079	-297	770	1 067	-1 011
Excédent brut d'exploitation	148 088	11 876		-11 876	136 212
Amortissements des installations	-74 390	-5 499		5 499	-68 891
Autres produits opérationnels	3 460	196		-196	3 264
Autres charges opérationnelles	-15 018	-1 233		1 233	-13 785
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	62 140	5 340		-5 340	56 800
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	6 651	116		-116	6 536
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES après Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	68 791	5 455		-5 455	63 336
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4 379	663	1 342	678	5 057
Coût de l'endettement financier brut	-75 947	-7 333		7 333	-68 613
Coût de l'endettement financier net	-71 568	-6 670	1 342	8 012	-63 556
Autres produits financiers	73 420	62 148		-62 148	11 272
Autres charges financières	-56 355	-49 039	-1 342	47 697	-8 658
Résultat financier net	-54 504	6 439		-6 439	-60 943
RESULTAT AVANT IMPÔTS	14 287	11 895		-11 895	2 393
Charge / produit d'impôt	-9 804	-56		56	-9 749
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES	4 483	11 839		-11 839	-7 356
Résultat des activités abandonnées		-11 839		11 839	11 839
RESULTAT DE LA PERIODE	4 483			-621	4 483
Participations ne donnant pas le contrôle	-1 420			292	-1 128
RESULTAT NET attribuable aux propriétaires de la Société	3 063			-329	3 355

Les produits réalisés par les entités dont l'activité est continuée avec les entités de l'activité biomasse n'ont pas vocation à perdurer après la cession. Cependant, dans la mesure où cela est possible dans le cadre d'IFRS 5, le Groupe a décidé de maintenir une présentation de ces produits dans les activités continuées.

La déconsolidation de l'activité biomasse en France continentale le 2 juillet 2021 a généré un résultat de cession positif de 15,0 M€.

Au tableau de flux de trésorerie le Groupe a présenté les flux relatifs à l'ensemble biomasse dans des lignes séparées pour chaque grands agrégats (activités, investissement, financement).

Les flux intragroupes entre les activités continuées et les activités abandonnées ont été reclassés dans la rubrique « Flux générés par les activités abandonnées » quel que soit leur nature (investissement, financement, variation de BFR). Ainsi les flux d'investissement et de financement présentés dans le TFT n'incluent pas les investissements dans l'activité biomasse.

L'impact de l'application d'IFRS 5 dans le tableau de flux de trésorerie est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2021 Proforma	Flux de trésorerie de l'ensemble Biomasse	Intragroupes avec l'ensemble Biomasse	Retraitement IFRS 5	2021
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	4 483	11 839	0	-11 839	-7 356
Elim. du résultat des mises en équivalence	-6 536	-116		116	-6 420
Elim. des amortissements et provisions	83 356	5 499		-5 499	77 857
Elim. des plus ou moins-values de cessions	-28 674	-15 809		15 809	-12 864
Elim. des produits de dividendes	-20	0		0	-20
Autres charges et produits calculés	-1 260	0		0	-1 260
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	51 349	1 413	0	-1 413	49 936
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 804	56		-56	9 749
Elim. du coût de l'endettement financier net	68 943	6 677	1 342	-8 019	60 923
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETIEMENT FINANCIER	130 097	8 146	1 342	-9 488	120 609
Incidence de la variation du BFR	-36 232	2 843	-1 192	-1 652	-37 818
Impôts payés	-5 314	78		-78	-5 392
Variation du besoin en fond de roulement	-41 546	2 921	-1 192	-1 730	-43 210
Flux généré par les activités abandonnées		-11 067	-150	11 218	11 218
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	88 551	0	0	0	88 616
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-43 728	351		-351	-44 079
Acquisition d'actifs financiers	-4 023	0		0	-4 023
Augmentation des prêts et avances consentis	-34 617	-1 822		1 822	-32 795
Augmentation de la trésorerie non disponible (DSRA)	-1 750	0		0	-1 750
Prises de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-23 384	0		0	-23 384
Investissements	-107 502	-1 471		1 471	-106 031
Diminution des prêts et avances consentis	40 053	5 058		-5 058	34 995
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	631	0		0	631
Cession d'actifs financiers	60 597	9	0	-9	60 588
Diminution de la trésorerie non disponible (DSRA)	13 086	3		-3	13 083
Pertes de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-701	0		0	-701
Désinvestissements	113 725	5 070		-5 070	108 617
Flux d'investissement des activités abandonnées		-3 599		3 599	3 599
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	6 223	0	0	0	6 185
Augmentations de capital	2 207	0		0	2 978
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	0		0	0
Emission d'emprunts	234 171	941		-941	233 230
Remboursement d'emprunts	-251 044	-8 857		8 857	-242 187
Intérêts financiers nets versés	-64 465	-2 629		2 629	-61 836
Dividendes payés aux minoritaires	-517	0		0	-854
Autres flux liés aux opérations de financement	816	0		0	816
Opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-475	0		0	-908
Flux de financement des activités abandonnées		10 545		-10 545	-10 545
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-79 284	0	0	0	-79 307
VARIATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15 490	0	0	0	15 494
Trésorerie d'ouverture	98 877	0		0	98 877
Trésorerie de clôture	116 242	1 074		-1 074	115 168
Trésorerie de clôture des activités abandonnées		-1 074		1 074	1 074
Incidence de la variation des taux de change	1 869	0		0	1 869

2 Evènements significatifs de l'exercice

2.1 Evènements relatifs à l'exploitation

2.1.1 Activité relative aux projets du Groupe

Solaire

Projets financés et en construction en France métropolitaine

En France métropolitaine, deux chantiers ont été démarrés : l'extension de la centrale flottante O'Mega 1 permettant de porter la capacité à 22 MW (Vaucluse), et la centrale Tarabise dans les Alpes-Maritimes (11,5 MW).

Projets financés et en construction dans les zones non interconnectées

La construction de plusieurs projets solaires avec stockage a démarré : Lesport (1,35 MW / 2,9 MWh à Mayotte), Hamaha (1,2 MW / 2,4 MWh à Mayotte), Janar (4,9 MW / 10,6 MWh à la Réunion) et Agrimarguerite (1,5 MW / 4,4 MWh à Guadeloupe).

Construction du projet Kwita Wije en Nouvelle-Calédonie

La construction du projet Kwita Wije (6 MW solaire et 3 MWh de stockage à Boulouparis) a démarré pour une mise en service de la centrale prévue au 4^e trimestre 2022.

Révision des tarifs solaires en France

Le gouvernement français a publié le décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité prévu par l'article 225 de la Loi de Finances 2021 visant les contrats conclus en application des arrêtés du 10 juillet 2006, du 12 janvier 2010 et du 31 août 2010, portant sur les parcs solaires de plus de 250kWc. 21 centrales photovoltaïques d'Akuo Energy dont le chiffre d'affaires représente environ 52 M€ ont été concernées. Des clauses de sauvegarde ont été activées pour ces projets comme prévu par l'article ; la demande a été instruite auprès de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). L'activation de ces

clauses de sauvegarde a un effet suspensif sur l'application des révisions de tarifs notifiées jusqu'à la décision finale de la CRE. La facturation de la production continue ainsi à être effectuée sur la base du tarif avant révision. Le tarif issu de la décision finale s'appliquera de manière rétroactive au 1^{er} décembre 2021. Le groupe travaille sur les plans d'affaires mis en place par la CRE afin de définir un mécanisme de révision de prix qui garantira la viabilité économique des sociétés concernées. Un dossier complet doit être remis à la CRE dans un délai de 8 mois après l'activation de la clause de sauvegarde. Cette clause permet au producteur de demander un aménagement de son application dans le cas où elle conduirait à compromettre sa viabilité économique, telle que définie par le décret n°2021-1385 daté du 26 octobre 2021. La CRE dispose alors d'un délai de 12 mois pour examiner le dossier. L'incidence de cette mesure sur la valorisation des actifs est décrite dans la note 4.1- Immobilisations corporelles.

Le chiffre d'affaires du mois de décembre 2021 a été comptabilisé sur la base du tarif avant révision ; l'impact estimé de la révision tarifaire sur le chiffre d'affaires n'est pas homogène selon les centrales. L'impact estimé sur le chiffre d'affaires du mois de décembre est une réduction de 0,8 M€, soit 25% du chiffre d'affaires total du mois de décembre 2021 des centrales photovoltaïques concernées

Projets solaires en dehors de la France

Le Groupe a continué la structuration des projets solaires remportés par Akuo en 2019 au Portugal (370 MW, équivalent à une capacité installée de 462,5 MWc). Le financement de ces projets est prévu au 2^e trimestre 2022.

La construction de la centrale solaire Matri-sol en République Dominicaine (53 MW) a démarré en 2021.

Les chantiers des projets solaires Planeta Rica en Colombie (26 MW) et Thessaly en Grèce (4 MW) ont également démarré.

Développement en Espagne

La région AWEO a concrétisé en début d'année ses premiers succès sur la péninsule ibérique avec les projets Almansa (projet solaire de 100MWp) et Très Puntas (projet solaire tracker de 60MW), lauréats du premier appel d'offres espagnol pour les énergies renouvelables depuis 2017.

Eolien

Mise en service en France

Le Groupe a achevé la construction du projet Gâtinais 2 (21 MW) et la mise en service de la centrale a eu lieu début 2022.

Mise en service en Pologne

Le Groupe a mis en service trois centrales éoliennes en 2021 : Wielowies (66MW), EP44 (44MW) et Gniew (22MW).

Mise en service aux Etats-Unis

Le parc éolien Bennington Wind (93 MW) situé à environ 160 kilomètres au sud-ouest de Chicago, à Bennington, dans l'Illinois a été mis en service.

Biomasse et cogénération

Le Groupe a cédé le 2 juillet 2021 l'activité biomasse en France à Pearl Infrastructure Capital. A fin 2021, Akuo ne dispose plus que d'une centrale et d'une société de service biomasse en Croatie comptabilisées en actifs destinés à la vente (voir note 1.7 - Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée).

Energie hydroélectrique

Acquisition et cession en Bulgarie

En 2021, le Groupe a finalisé l'acquisition de PVP Power, un ensemble de 5 centrales hydroélectrique en exploitation en Bulgarie (15,5 MW). Le groupe a également cédé la centrale hydroélectrique Germanea (3 MW).

Stockage

Mise en service du projet Madinina

En Martinique, le Groupe a mis en service un projet de stockage de 19 MWh permettant l'optimiser de la gestion du réseau locale.

Refinancement d'un ensemble de projets Solaires et Eoliens

En 2020, le Groupe a procédé aux rachats des minoritaires historiques des projets solaires et éoliens suivants :

- Energie du Gâtinais (Eolien, 24 MW)
- Eoliennes d'Yvignac Eolien, 8 MW)
- FPV Bardzour (Solaire, 9 MW)
- SECP Mortella (Solaire, 7 MW)
- FPV Les Cèdres (Solaire, 9 MW)
- SECP Olmo 1 (Solaire, 4 MW)

Les rachats des titres des minoritaires et de leurs prêts aux projets ont été financés par l'émission d'obligations convertibles au bénéfice de TRIG et Etic.

Ces dettes obligataires sont portées par Phoenix SAS.

En 2021, l'entité Phoenix a racheté l'ensemble des titres des projets ci-dessus ainsi que ceux des projets Eoliennes du Ham (Eolien, 6 MW), Seine et Aube Energie (Eolien, 28 MW) et Eoliennes de Fontaine Macon 2 (Eolien, 8 MW) par l'émission d'une dette bancaire portée par Phoenix. Cette dette a permis également le remboursement de l'ensemble des dettes bancaires des projets mentionnés précédemment.

2.1.2 Produits, Solutions et autres activités de prestations de services

Produits et Solutions

- Akuo et la Banque de Territoires ont lancé la co-entreprise Atriohm : une solution de solarisation de toitures permettant aux collectivités et entreprises de valoriser énergétiquement leurs toitures et parkings.

2.2 Opérations sur le périmètre consolidé

Le périmètre a été impacté par les événements ci-après :

Acquisition de PV Power en Bulgarie

A la suite de cette acquisition, les entités ci-dessous sont entrées dans le périmètre de consolidation :

- Akuo Bulgarie Svoghe
- PVB Power Bulgaria
- Vez Svoghe

Cession de l'activité biomasse en France

La cession effective de l'activité biomasse entraîne la déconsolidation de entités ci-dessous (auparavant classées en activité abandonnée) :

- Akuo Biomass
- Akuo Biomass France
- Opéos
- Biovae
- Picardie Biomasse Energie
- Société d'Approvisionnement en Biomasse Energie du Doubs
- Kogeban
- Cogénération Biomasse D'Estrées-Mons
- Cogénération Biomasse De Novillars

Cette cession a également entraîné une re-lution dans les entités ci-dessous qui demeurent classées en activité abandonnée (voir note 1.7 - Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée) :

- Energo holdco
- Elektrana Grubisno Polje (ex-Ener-gostatik)

Construction clef en main

Le Groupe a achevé les travaux concernant des contrats clef en main pour la construction deux projets de stockage d'énergie par batterie d'une capacité de 5 MWh / 10 MW et de 23,4 MWh / 6 MW sur les Iles Tonga.

- Sirocco

Acquisition sans changement de contrôle

Le Groupe a racheté les parts minoritaires d'Akuo Energy Antilles (5%), Akuo Energy Caraïbes Innovation (5%) et Austral Energy Maintenance (15%) et détient désormais 100% du capital de chacune de ces entités. Dans le cadre du refinancement du portefeuille de projets Phoenix, le groupe a racheté les parts minoritaires de SECP Mortella et SECP Olmo 1 et détient désormais 100% du capital de chacune de ces entités. Le Groupe a également racheté les parts minoritaires de Pt Akuo Energy Indonesia (13% pour une détention de 99% à fin 2021) et Akuo Energy Polska (2% pour une détention de 97% à fin 2021).

Dilution dans les projets

L'augmentation de capital réservé à GAM Capital a entraîné une dilution dans la détention du Groupe dans la société Matrisol. Le Groupe a cédé 5% de sa participation dans ECT Energie les Gabots à la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France et détient désormais 36% du capital de la société.

Le financement du projet Lesport s'est traduit par la cession de 42% des parts de Fpv Lesport au fonds MAIF T. A la suite de cette cession partielle, le Groupe détient 44% de l'entité.

L'augmentation de capital dans la société Energie du Gatinais 2 a généré une dilution, le Groupe détenant 48,47% à fin 2021 (95% à fin 2020).

Liquidation et cession

En vue de la simplification de sa structure, le Groupe a réalisé une transmission universelle de patrimoine des entités ci-dessous :

- Akuo Energy Middle East
- Akuo Operations
- Akuo Participations
- Moulin Green
- Solar Green

Le Groupe a entièrement cédé sa participation minoritaire (23%) dans Germanea, ainsi que son activité biomasse en France.

Créations et franchissement de seuils

Les entités ci-dessous sont entrées dans le périmètre de consolidation par voie de création ou franchissement de seuil :

- Atriohm
- Energie MAIF T
- O'Mega 1 Bis
- Parque Solar Planeta Rica SAS
- Thessaly Energy Solar

3 Éléments de l'activité opérationnelle

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut :

- les ventes d'énergie
- les ventes de biens et de services : produits liés aux contrats de développement et de financement, aux contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, aux contrats de construction clés en main, aux ventes de GEM® et de panneaux photovoltaïques et aux contrats de supervision et maintenance.

Ventes d'énergie

Le chiffre d'affaires de la vente d'énergie et de vapeur correspond aux revenus provenant des centrales en activité détenues et contrôlées par le Groupe. Les revenus de vente d'électricité sont adossés à des contrats garantissant le prix de vente au Kwh pour une durée définie entre 14 et 28 ans.

Ces contrats sont essentiellement conclus avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie et dans une moindre mesure avec des entreprises privées.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de la livraison au client.

Ventes de biens et services

Les ventes de services comprennent les revenus relatifs aux contrats de développement et financement de projets, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de construction clés en main, de ventes de GEM® et de panneaux photovoltaïques et de supervision et de maintenance auprès de projets qui ne sont pas contrôlés par le Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de l'exécution de la prestation correspondant au transfert de contrôle au client.

Autres produits liés à l'activité

Les autres produits liés à l'activité correspondent aux produits d'exploitation qui ne sont pas rattachés à des contrats avec les clients.

Subventions

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront effectivement perçues, le Groupe Akuo Energy envisageant en contrepartie de se conformer

aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées en minoration de l'actif faisant l'objet de la subvention et comptabilisées dans le compte de résultat au niveau du résultat opérationnel de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Les subventions d'investissement reçues sous forme de crédit d'impôt sont comptabilisées en subventions liées à des actifs.

Subventions d'exploitation

Le produit du crédit d'impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement, ne répondant pas aux critères d'activation, est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel et des charges externes.

Excédent brut d'exploitation

Compte tenu des spécificités de son activité, le Groupe Akuo Energy fait mention d'un excédent brut d'exploitation dans le compte de résultat.

L'excédent brut d'exploitation est constitué de la différence entre le chiffre d'affaires produit par le Groupe d'une part et les charges opérationnelles dont les matières premières, les frais de personnel, les autres charges externes et les impôts & taxes à la charge de l'entreprise (hors impôts sur les résultats) d'autre part.

Les autres produits et charges opérationnels (Note 3.5 - Autres produits et charges opérationnels) sont exclus de l'excédent brut d'exploitation.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent notamment les dotations aux provisions d'exploitation (Note 3.4 - Autres produits et charges d'exploitation).

3.1 Chiffres d'affaires

(En millier d'euros)	2021	2020
Ventes d'énergie	197 623	186 939
Ventes de biens et services	35 141	26 755
Chiffre d'affaires	232 764	213 694

L'augmentation du chiffre d'affaires de ventes d'énergie s'explique essentiellement par Centrales Hydroélectriques de Bulgarie, et l'entrée dans le périmètre de consolidation de Vez Svoghe.

Les ventes de biens et services sont constituées des prestations de développement et de supervision auprès des projets consolidés en mise en équivalence par le Groupe et de déploiement de solution de Storage GEM® aux Tonga.

L'augmentation des ventes de biens et services s'explique essentiellement par le développement de 16 projets d'énergie solaire situés en Grèce, pour le compte de tiers.

3.2 Autres charges externes

(en milliers d'euros)	2021	2020
Entretien et réparations	-16 509	-13 935
Agent remuneration and fees	-9 325	-9 221
Charges diverses	-5 385	-6 925
Sous-traitance générale	-6 909	-3 974
Location et charges locatives	-2 590	-1 867
Assurances	-5 128	-3 545
Services bancaires	-1 798	-1 329
Voyages et déplacements	-1 591	-884
Total	-49 236	-41 679

Les autres charges externes correspondent principalement à :

- Des frais engagés dans le cadre des contrats de maintenance des parcs éoliens et bio-masse en exploitation qui bénéficient tous de contrats de maintenance afin de leur garantir une prise en charge en matière de maintenance préventive ou curative, la maintenance des centrales solaires étant en général réalisée par des entités du groupe. La variation de ce poste s'explique principalement par Centrales Hydroélectriques de Bulgarie ;
- Des frais engagés dans le cadre du développement des projets comme par exemple les études préalables à la construction d'un parc, telles que les études de productible et d'impacts sur l'environnement (sonore, faune...) ;
- Des frais engagés dans le cadre de la structuration de financement, notamment dans le cadre de mise en place de structures complexes avec des partenaires financiers divers ;
- Des honoraires de services juridiques, prestations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ;
- Des primes d'assurances.

3.3 Charges et avantages liés au personnel

Principes comptables

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés lorsque le service correspondant est rendu.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe Akuo Energy verse des cotisations fixes à une société d'assurance ou fonds de pension externes et pour lesquels le Groupe n'encourt aucune autre

obligation. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsque les services correspondants sont rendus. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les

exercices précédents. Ainsi, ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe Akuo Energy est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Les régimes à prestations définies correspondent exclusivement, au sein du Groupe, aux indemnités de départ en retraite versées en France. Directement liées à l'application de la convention collective ou à défaut du code du travail, elles concernent les indemnités à verser en cas de départ en retraite volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan (Note 3.3.2 - Provision pour indemnité de départ à la retraite).

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Le calcul de l'engagement est effectué annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées permettant de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice. Ce calcul suppose le recours à des hypo-

thèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires, taux d'actualisation). Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts 10 ans émis par les entreprises les mieux notées (AA et plus).

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements, ainsi que des effets liés à l'expérience (l'effet des écarts entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit). Ces écarts sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts en appliquant le taux d'actualisation utilisé au passif déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêts nettes et le coût des services de la période (et passés) sont comptabilisés dans le compte de résultat en résultat financier et charges de personnel respectivement.

Les indemnités de rupture de contrat de travail sont susceptibles de faire l'objet d'une évaluation et sont provisionnées à hauteur de l'enregistrement qui en résulte. Si ces indemnités sont dues plus de douze mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

3.3.1 Effectifs du Groupe et charges du personnel

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 433 personnes en 2021 (374 en 2020) avec la répartition suivante :

- Cadres : 341 personnes (338 en 2020),
- Non cadres : 92 personnes (36 en 2020).

(en milliers d'euros)	2021	2020
Salaires et traitements	-21 053	-20 060
Charges sociales et autres charges de personnel	-10 067	-8 907
TOTAL	-31 120	-28 967

Les salaires inscrits en charges dans les états financiers consolidés du Groupe sont principalement ceux liés à l'effort de développement non encore finalisé et l'exploitation des projets ainsi qu'à la gestion du Groupe (services administratifs, effort de structuration, homogénéisation du Groupe, capitalisation du savoir-faire).

Les produits du crédit d'impôt recherche sont en outre enregistrés en minoration des charges de personnel lorsqu'ils sont assimilables à des subventions d'exploitation.

Les salaires ayant participé à la création d'actifs au sein du Groupe Akuo Energy et qui ont été facturés aux sociétés projets ont été retraités afin d'être incorporés à la valeur des immobilisations à l'actif du bilan.

L'augmentation des charges de personnel est liée à la croissance du nombre d'employés.

L'augmentation des charges sociales et autres charges de personnel est principalement liée à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions (-1,8 M€).

3.3.2 Provision pour indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite en France est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés avant l'âge de la retraite (prévu à 65 ans).

Les hypothèses actuarielles prenant en compte l'ancienneté pour l'évaluation du régime pour 2021 sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : 10 % (10 % en 2020),
- Taux d'actualisation (inflation comprise) : 0,98 % (0,35% en 2020),
- Taux de progression moyen des salaires : 3,87 % (3,87% en 2020).

En 2021, le Groupe a comptabilisé au titre des variations d'hypothèses actuarielles un montant de +0,4 M€ en autres éléments du résultat global (+0,3 M€ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la provision pour indemnité de départ à la retraite du Groupe s'élève à 1,5 M€ (Note 8 – Provisions et passifs éventuels).

Le Groupe a réalisé des plans d'attribution gratuite d'actions en décembre 2018, octobre 2020, et décembre 2021. Ils ont un impact de -1,8 M€ en charges sociales et autres charges de personnel sur l'exercice.

Compte tenu des lois et règlements en vigueur dans les filiales étrangères, aucune provision pour pensions et retraites n'est calculée pour ces sociétés.

3.4 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement aux dotations et aux reprises aux provisions d'exploitation.

3.5 Autres produits et charges opérationnels

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature de charges.

Les autres produits et charges opérationnels y figurant concernent notamment des opérations significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Ils comprennent notamment :

- les dépréciations significatives et/ou inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,
- d'autres produits et charges opérationnels tels que certaines provisions pour litiges ou certains badwill.

- des subventions transférées à des investisseurs fiscaux en contrepartie de la réduction de leur créance sur le Groupe.

Ils peuvent aussi concerner, le cas échéant, l'ensemble des coûts qui serait de nature à perturber la lecture de la performance du résultat des activités opérationnelles, par leur caractère inhabituel et leur importance.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Autres produits opérationnels	3 264	2 086
Autres produits exceptionnels	2 822	1 804
Produits de cession d'immo. corp.	0	49
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	37	1 627
Rep. sur provisions réglementées	0	-2 371
Autres reprises exceptionnelles	406	974
Diminution des dettes IFRS 16	0	3
Autres charges opérationnelles	-13 785	-1 669
Autres charges exceptionnelles	-513	-2 418
VNC des immo. corp. cédées	-3 826	-957
Charges de fusion	-11	-58
Ajust Prod et charges intra-gpe exceptio	-16	0
Dotations aux provisions réglementées	0	2 782
Dot. aux prov. exceptionnelles	-3 309	-60
Diminution des actifs IFRS 16	0	-10
Dot. Dép. immo incorporelles	38	0
Dot. Dép. immo corporelles	-6 147	-948
TOTAL	-10 521	417

Les dépréciations d'actifs corporels sont liées aux écarts de valeurs négatifs entre la valeur nette comptable des centrales et leur valeur recouvrable selon IAS 36 (voir note 4.3.1 Détermination de la valeur recouvrable). Les dépréciations de 2021 concernent Sh De Chavort : 4,8 M€, Polesine : 0,7 M€ et Ect Energie Les Gabots : 0,6 M€. Les dépréciations de 2020 concernent uniquement le Parc Eolien de Rully : 0,9 M€.

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux projets initialement enregistrés en immobilisations en cours qui ne seront pas développés.

Dans le cadre des défauts constatés et d'une production inférieure aux prévisions, un produit d'assurance de 2 M€ et une dépréciation de 3,3 M€ ont été enregistrés pour Laudun Energy en 2021 (voir Note 8 - Provisions et passifs éventuels).

En 2020, les reprises de dépréciations sont relatives au Parc Solaire du Bousquet d'Orb. Ce parc avait été déprécié en 2018 à la suite de sinistres au moment de la mise en service. En 2019 et en 2020 le projet a produit conformément à son plan d'affaires d'origine, il avait par ailleurs été indemnisé des pertes liées aux sinistres. Cette dépréciation était donc devenue sans objet.

3.6 Éléments relatifs au Bilan

3.6.1 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les flux de trésorerie en devises autres que l'euro sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont

reprises dans la rubrique « incidence des variations de cours de devises » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent les flux du tableau ne peuvent pas être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	-8 163	10 060
Incidence de la var. des clients et autres débiteurs	-26 168	30
Incidence de la var. des stocks en cours	-3 487	-1 766
Total	-37 818	8 323

Les composantes du besoin en fonds de roulement sont analysées dans les paragraphes suivants.

3.6.2 Stocks

Les stocks de matières, marchandises, en cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises et de produits finis correspondent principalement aux produits Storage Gems®.

Les stocks d'en cours de production correspondent principalement aux coûts internes de développement activés au sein de chacun des projets sécurisés.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variation	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes					
Matières premières	601	437	126	1	1 166
Marchandises	4 542	-6	6	-3 917	625
En cours de production	2 122	3 376		212	5 710
Produits finis et intermédiaires	0	-374	-0	3 859	3 486
Total	7 266	3 433	132	156	10 987
Dépréciations					
Matières premières		-5			-5
Marchandises	-141				-141
En cours de production	-508			-9	-517
Produits finis et intermédiaires					
Total	-649	-5		-9	-663
Valeurs nettes comptables					
Matières premières	601	432	126	1	1 161
Marchandises	4 401	-6	6	-3 917	484
En cours de production	1 614	3 376		203	5 193
Produits finis et intermédiaires	0	-374	-0	3 859	3 486
Total	6 617	3 428	132	147	10 324

La hausse des encours de production est principalement liée au développement de projets en Grèce.

3.6.3 Clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent essentiellement des ventes d'énergie. Les créances clients et les autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale (augmentées des frais de transaction le cas échéant), qui correspond en général à la valeur nominale. Puis elles sont ultérieurement comptabilisées au coût amorti diminué, le cas échéant, du montant des pertes de valeur.

Le Groupe enregistre des dépréciations de ses créances clients et ses actifs de contrat (factures à établir) au titre des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de ces actifs. Le groupe réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie. Ainsi le risque de crédit associé est jugé négligeable. De plus aucune perte de valeur significative n'a été constatée dans les années antérieures.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	71 745	42 520
Créances sur personnel et organismes sociaux	172	136
Créances fiscales - hors impôts sur le résultat	22 002	23 544
Créances sur cessions d'actifs	212	876
Autres créances	3 242	2 952
TOTAL	97 374	70 028

L'augmentation des créances clients intègre notamment +6,3 M€ relatifs au développement de 16 projets d'énergie solaire développés en Grèce pour le compte de tiers.

3.6.4 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation sont constitués principalement des actifs sur contrats. Les actifs sur contrats correspondent à des prestations de développement et de construction clé en main réalisées par le groupe et transférées aux clients au 31 décembre 2021 mais pour lesquelles les droits inconditionnels à paiement ne sont pas complets à cette date pour des raisons de pure forme.

Les actifs sur contrats sont principalement liés aux projets polonais (2,0M€), et aux projets au Portugal (5,0 M€).

3.6.5 Fournisseurs et autres dettes courantes

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont enregistrés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction, qui correspond en pratique à leur valeur nominale.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût amorti.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs et autres créditeurs	64 075	65 191
Dettes d'impôts	3 279	2 037
Autres passifs courants	2 922	669
Passifs courants	70 276	67 897

4 Eléments relatifs aux investissements

4.1 Immobilisations corporelles

Lors de la première comptabilisation, l'ensemble des immobilisations corporelles remplissant les conditions d'enregistrement en tant qu'actif est évalué à son coût.

En ce qui concerne les évaluations ultérieures, les prescriptions prévues par IAS 16 doivent conduire les Groupes à choisir pour méthode comptable :

- Le modèle du coût, selon lequel les immobilisations sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, ou
- Le modèle de la réévaluation, selon lequel les immobilisations dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable sont comptabilisées à leur montant réévalué, à savoir leur

juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Selon cette méthode, les réévaluations doivent être suffisamment régulières pour que la valeur comptable des actifs réévalués soit toujours proche de leur juste valeur.

Le choix entre les deux modèles est à effectuer par catégorie d'actifs.

Le Groupe Akuo Energy a fait le choix comptable, autorisé par la norme IAS 16 (§31), de comptabiliser certaines catégories d'immobilisations corporelles selon le modèle de la réévaluation et non selon le modèle du coût : il s'agit de tous les types de centrales élec-

triques (éoliennes, photovoltaïques, biomasse et hydro-électriques) dont la mise en service date de plus d'une année. En effet, leur évaluation à la juste valeur permet d'en donner une meilleure vision économique. Les autres catégories d'immobilisations restent comptabilisées selon le modèle du coût.

Le Groupe Akuo Energy se conforme à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » pour l'évaluation des actifs précités. Les techniques de valorisation et modalités de détermination de ces justes valeurs sont développées ci-dessous.

Méthode d'évaluation

Le Groupe Akuo Energy a opté pour l'application du modèle de la réévaluation pour toutes les catégories d'actifs dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable, soit les centrales mises en service depuis plus d'une année. Pour les centrales non mises en service ou venant d'être mises en service, leur juste valeur est bien proche de leur valeur nette comptable. Les autres actifs administratifs sont évalués selon le modèle du coût.

Concernant le cumul des amortissements, l'incidence de la réévaluation a été comptabilisée par retraitement de la valeur brute et des amortissements cumulés à la modification de la valeur brute des centrales concernées.

Lorsque la valeur comptable d'un actif est augmentée à la suite d'une réévaluation, l'augmentation est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée avec les capitaux propres sous la rubrique « réévaluation des immobilisations corporelles ». Toutefois, l'augmentation doit être comptabilisée en résultat net dans la mesure où elle compense une diminution de réévaluation du même actif, précédemment comptabilisée en résultat net.

Lorsque, à la suite d'une réévaluation, la valeur comptable d'un actif diminue, cette diminution est comptabilisée en résultat net.

Toutefois, la diminution de la réévaluation doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur pour ce même actif. La diminution de réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global réduit le montant accumulé en capitaux propres sous la rubrique écart de réévaluation.

Durée et méthode d'amortissement

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné. Ces dispositions s'appliquent à toutes les immobilisations corporelles, qu'elles soient évaluées au coût amorti ou réévaluées.

Les principales durées d'utilité prises en compte désormais sont les suivantes :

- Installations Photovoltaïques : 30 ans
- Installations de stockage : 15 ans
- Installations Eoliennes : 30 ans
- Installations Biomasses : 30 ans
- Installations Hydro-électriques : 20 à 40 ans selon les composants

Certaines durées plus courtes sont prises en compte en cas de contraintes réglementaires ou contractuelles locales telles que des concessions du type « BOT » (« Build Operate and Transfer »).

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles des actifs sont reconsidérés et, le cas échéant, ajustés, à chaque clôture.

Autres modalités d'enregistrement

Les subventions d'investissement accordées au Groupe Akuo Energy pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et amorties sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

Dans le cas où le Groupe Akuo Energy a pour obligation légale ou contractuelle de démanteler ses installations et/ou de remettre

en état les sites sur lesquels sont installées ses centrales, les coûts de remise en état sont intégrés au coût des actifs produits.

Le coût des actifs produits par le Groupe Akuo Energy pour lui-même inclut le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les autres coûts directement attribuables. Les coûts d'emprunt relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles (actifs qualifiés) sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation prévue. Dans le tableau de flux de trésorerie ces coûts sont inclus dans les acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien des centrales visant à maintenir un bon état de fonctionnement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

Révision des tarifications solaires (France)

Dans le contexte de révision des tarifs solaires (voir note 2.1.1 Activité relative aux projets du Groupe) et sur la base de la publication par le gouvernement français du décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité, le Groupe a fait une première estimation de l'impact potentiel sur la juste valeur des actifs en prenant en compte les localisations et les spécificités techniques de ses parcs, tout en s'appuyant sur les éléments portés à sa connaissance au moment de l'établissement des comptes. Cela a conduit à l'enregistrement d'une baisse de la juste valeur des actifs de 15 M€ au 31 décembre 2021. Cette analyse ne présume pas de l'issue des clauses de sauvegarde activées pour ces projets. Aucune analyse de sensibilité ne peut être communiquée à ce stade compte tenu de leur caractère confidentiel dans le contexte de l'activation des clauses de sauvegarde et des discussions en cours avec la CRE

L'évolution des immobilisations corporelles du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	Ecart de conversion	Réévaluation	Variation de périmètre	31/12/2021
Valeurs brutes								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	1 106 905	16 349	0	-6 848	37 208	-33 832	0	1 119 782
Parcs solaires	855 492	16 983	-26	-36	489	-17 383	-1 453	854 067
Centrales hydrauliques	38 987	504	-70	-62	0	72 722	43 197	155 278
Autres immobilisations	40 230	9 103	99	753	341	0	-777	49 749
Total	2 041 614	42 939	3	-6 193	38 038	21 507	40 967	2 178 876
Amortissements								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-276 394	-36 423	0	-12	-7 213	-20	0	-320 061
Parcs solaires	-268 584	-28 647	11	263	-3	-1 179	2	-298 137
Centrales hydrauliques	-4 780	-4 140	38	-1	0	0	0	-8 884
Autres immobilisations	-8 724	-6 215	134	-70	-79	0	3 532	-11 422
Total	-558 482	-75 425	183	180	-7 294	-1 199	3 534	-638 504
Dépréciations								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-2 458	-722	0	0	-32	0	0	-3 212
Parcs solaires	0	-588	0	0	0	0	0	-588
Centrales hydrauliques	-5 233	-4 910	76	0	0	0	0	-10 066
Autres immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	-7 691	-6 220	76	0	-32	0	0	-13 867
Valeurs nettes comptables								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	828 053	-20 796	0	-6 860	29 963	-33 852	0	796 508
Parcs solaires	586 908	-12 252	-15	227	487	-18 562	-1 451	555 342
Centrales hydrauliques	28 974	-8 547	44	-63	0	72 722	43 197	136 328
Autres immobilisations	31 505	2 888	233	683	262	0	2 755	38 327
Total	1 475 441	-38 707	263	-6 013	30 712	20 308	44 501	1 526 505

Au 31/12/2021, les immobilisations corporelles intègrent des droits d'utilisation (IFRS 16) pour un montant net de 52,3 M€ contre 53,9 M€ au 31/12/2020.

En 2021, les variations du poste immobilisations corporelles correspondent principalement aux projets suivants :

- La variation d'entrée de périmètre concerne les actifs immobilisés de la société Vez Svoghe pour +43,2 M€ (voir respectivement note 2 « faits marquants » ou note 13 « périmètre »),
- Les augmentations du poste immobilisations corporelles correspondent principalement aux investissements dans les projets suivants :
 - Fpv Janar pour +5,8 M€
 - Energie Du Gatinais 2 pour +17,6 M€
 - Kwita Wije pour +5,4 M€

Au 31/12/2021, la réconciliation entre les valeurs réévaluées des immobilisations corporelles et les valeurs comptables (qui auraient été comptabilisées si les immobilisations corporelles avaient été valorisées selon le modèle du coût) se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2021 au coût historique	Réévaluation	31/12/2021
Valeurs brutes			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	860 541	259 240	1 119 782
Parcs solaires	564 373	289 694	854 067
Centrales hydrauliques	82 556	72 722	155 278
Autres immobilisations	49 749	0	49 749
Total	1 557 220	621 656	2 178 876
Amortissements & Dépréciations			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	-255 704	-67 570	-323 274
Parcs solaires	-186 772	-111 953	-298 725
Centrales hydrauliques	-14 595	-4 355	-18 950
Autres immobilisations	-11 422	0	-11 422
Total	-468 493	-183 878	-652 371
Valeurs nettes comptables			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	604 837	191 671	796 508
Parcs solaires	377 601	177 741	555 342
Centrales hydrauliques	67 961	68 367	136 328
Autres immobilisations	38 327	0	38 327
Total	1 088 726	437 778	1 526 505

L'évolution des immobilisations corporelles du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Autres variations	IFRS 5	Ecart de conversion	Réévaluation	Sortie de Périmètre	31/12/2020
Valeurs brutes									
Centrales biomasse	304 675	7 480	0	382	-311 988	-548	0	0	0
Parcs éoliens	1 048 116	6 924	0	1 164	0	-42 527	101 417	-8 187	1 106 907
Parcs solaires	787 654	58 428	-716	-2 421	0	-402	12 949	0	855 492
Centrales hydrauliques	37 626	1 743	-25	-355	0	0	0	0	38 987
Autres immobilisations	33 051	8 519	-709	-392	-120	-127	0	0	40 228
Total	2 211 122	83 094	-1 451	-1 624	-312 108	-43 604	114 367	-8 187	2 041 614
Amortissements									
Centrales biomasse	-48 039	-9 648	0	556	57 116	16	0	0	0
Parcs éoliens	-243 442	-33 472	2	668	0	7 209	-7 430	69	-276 396
Parcs solaires	-239 731	-24 139	1 689	-3 376	0	2	-3 016	0	-268 584
Centrales hydrauliques	-3 935	-2 040	1 196	0	0	0	0	0	-4 780
Autres immobilisations	-6 250	-2 860	416	-145	42	74	0	0	-8 723
Total	-541 397	-72 159	3 303	-2 298	57 158	7 301	-10 446	69	-558 483
Dépréciations									
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-1 513	-945	0	0	0	0	0	0	-2 458
Parcs solaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centrales hydrauliques	-4 182	124	-1 175	0	0	0	0	0	-5 233
Autres immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	-5 694	-821	-1 175	0	0	0	0	0	-7 691
Valeurs nettes comptables									
Centrales biomasse	256 636	-2 168	0	938	-254 872	-532	0	0	0
Parcs éoliens	803 161	-27 493	2	1 831	0	-35 317	93 988	-8 118	828 053
Parcs solaires	547 924	34 289	972	-5 666	0	-400	9 933	0	586 908
Centrales hydrauliques	29 508	-174	-5	-355	0	0	0	0	28 974
Autres immobilisations	26 802	5 659	-293	-537	-78	-53	0	0	31 505
Total	1 664 031	10 113	677	-3 790	-254 950	-36 303	103 920	-8 118	1 475 441

Les augmentations du poste immobilisations corporelles correspondent d'une part aux investissements dans les projets suivants :

- Agrinerergie de Ouaco (7 M€)
- ECT Energie les Gabots (11,5 M€)
- Energie du Gatinais 2 (6,7 M€)
- FPV la Broue (6,3 M€)
- FPV Bouerne (4 M€)

Les augmentations sont également constituées des nouveaux actifs de loyers (18,3 M€) relatifs à la norme IFRS 16. Ils sont essentiellement constitués des actifs relatifs aux terrains des projets solaires en structuration au Portugal (15,2 M€)

Les flux de sorties de périmètre sont relatifs à la perte de contrôle de Minonk pour 2 M€ et à la déconsolidation des projets Dogtown (0,8 M€) et Sugar Creek Wind (3,8 M€) suite à l'abandon des projets.

Au 31/12/2020, la réconciliation entre les valeurs réévaluées des immobilisations corporelles et les valeurs comptables (qui auraient été comptabilisées si les immobilisations corporelles avaient été valorisées selon le modèle du coût) se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020 au coût historique	Réévaluation	31/12/2020
Valeurs brutes			
Parcs éoliens	822 623	284 283	1 106 907
Parcs solaires	548 462	307 030	855 492
Centrales hydrauliques	38 987	0	38 987
Autres immobilisations	40 228	0	40 228
Total	1 450 301	591 313	2 041 614
Amortissements & Dépréciations			
Parcs éoliens	-222 847	-56 007	-278 854
Parcs solaires	-168 086	-100 498	-268 584
Centrales hydrauliques	-7 942	-2 071	-10 013
Autres immobilisations	-8 723	0	-8 723
Total	-407 598	-158 576	-566 174
Valeurs nettes comptables			
Parcs éoliens	599 776	228 277	828 053
Parcs solaires	380 376	206 532	586 908
Centrales hydrauliques	31 046	-2 071	28 974
Autres immobilisations	31 505	0	31 505
Total	1 042 703	432 738	1 475 441

4.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

4.2.1 Goodwill

Le goodwill correspond aux avantages économiques futurs à l'issue d'un regroupement d'entreprises. Les modalités d'évaluation sont détaillées en note 1.2 - Base de préparation. Le Groupe Akuo Energy soumet les goodwill et les immobilisations à des tests de

dépréciation, selon la méthode décrite dans la note 4.3 - Dépréciation des actifs. Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont compris dans la rubrique « participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Le solde des goodwill comptabilisés au bilan s'élève respectivement à 14,1 M€ et 11,3 M€ à fin 2021 et fin 2020.

Les principales variations au cours de la période sont liées principalement à la constatation d'un goodwill de +1,6 M€ dans le cadre de l'acquisition de la société Eoliki Dytikis Elladas et à l'évolution du Dollar par rapport à l'Euro pour +0,6 M€.

Au 31 décembre 2021, les goodwill sont principalement constitués de :

- Generation Eolica Minas SA : 7,4 M€,
- Eoliki Dytikis Elladas : 1,6 M€,
- Seine et Aube : 1,3 M€.

4.2.2 Immobilisations incorporelles

Principes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Elles incluent principalement le coût d'acquisition des licences acquises auprès de tiers.

Amortissements

Lorsqu'un amortissement est comptabilisé, il est calculé sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel concerné.

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses engagées par le Groupe Akuo Energy liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses de développement sont également comptabilisées directement en charges dès qu'encourues dans la mesure où les critères d'activation de ces dépenses selon IAS 38 ne sont pas remplis.

L'évolution des autres immobilisations incorporelles du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	IFRS 5	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes								
Concessions, brevets, licences	2 071	66	0	-2	0	0	0	2 135
Immobilisations incorporelles en-cours	208	12	0	-143	0	5	-3	78
Autres immobilisations incorporelles	907	27	-1	51	0	66	-153	898
Total	3 186	105	-1	-94	0	70	-156	3 111
Amortissements / Dépréciations								
Concessions, brevets, licences	-1 509	-224	0	7	0	0	0	-1 727
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	-716	-170	1	-1	0	-67	-1	-953
Total	-2 225	-394	1	6	0	-66	-1	-2 680
Valeurs nettes comptables								
Concessions, brevets, licences	562	-158	0	5	0	0	0	408
Immobilisations incorporelles en-cours	208	12	0	-143	0	5	-3	78
Autres immobilisations incorporelles	192	-143	0	50	0	-1	-153	-55
Total	962	-289	0	-88	0	4	-156	432

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à la perte de contrôle exclusif de FPV Saint Auban et les autres variations sont essentiellement liées au reclassement des frais de recherche et développements d'Akuo Renovaveis Portugal II en stock - En cours de production.

L'évolution des autres immobilisations incorporelles du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes							
Concessions, brevets, licences	1 849	311	0	0	0	-89	2 071
Immobilisations incorporelles en-cours	70	140	0	0	-6	3	208
Autres immobilisations incorporelles	498	871	0	0	-60	-401	907
Total	2 417	1 322	0	0	-67	-487	3 186
Amortissements / Dépréciations							
Concessions, brevets, licences	-915	-611	0	0	0	17	-1 509
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	-597	-135	0	0	63	-47	-716
Total	-1 512	-746	0	0	63	-30	-2 225
Valeurs nettes comptables							
Concessions, brevets, licences	934	-300	0	0	0	-71	562
Immobilisations incorporelles en-cours	70	140	0	0	-6	3	208
Autres immobilisations incorporelles	-99	737	0	0	2	-448	192
Total	905	576	0	0	-4	-517	962

4.3 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des goodwill ainsi que des actifs incorporels et des actifs corporels (à durée d'utilité déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur, c'est-à-dire lorsqu'il existe un risque que la valeur recouvrable puisse être inférieure à la valeur comptable, la valeur comptable de l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites ci-après. De plus, le goodwill, les immobilisations à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui

ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de chaque exercice

La majorité des actifs corporels du Groupe est constituée d'actifs de production énergétique, essentiellement des parcs éoliens, solaires et hydro-électriques. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Les actifs incorporels correspondent essentiellement au goodwill et à des brevets et licences.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, appelé Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Ainsi, le Groupe Akuo Energy a retenu comme UGT chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Par conséquent, il n'y a pas d'UGT individuelle qui représente une part significative du total des actifs. Les goodwill ont également été affectés à chacune des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont, le cas échéant comptabilisées en résultat net, sauf si elles concernent des actifs corporels enregistrés selon le modèle de la réévaluation et qu'il existe un stock de réévaluation.

La norme IAS 36 s'applique également aux actifs comptabilisés selon le modèle de la réévaluation. Dans ce cas, les actifs sont, dans un premier temps, évalués selon le modèle de réévaluation conformément à IAS 16. Le modèle de réévaluation implique des calculs qui nécessitent de recourir à des estimations, notamment pour une modélisation des flux de trésorerie d'exploitation futurs. Toute réé-

valuation est ainsi comptabilisée conformément à cette norme : les modalités de prise en compte en résultat ou en autres éléments du résultat global des actifs réévalués sont exposées en note 4.1 Immobilisations Incorporelles. Puis, comme la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les coûts de sortie, la seule différence pouvant amener à la comptabilisation d'une perte de valeur selon IAS 36 correspond à la différence entre la juste valeur de l'actif et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, i.e. aux coûts marginaux directs attribuables à la sortie de l'actif.

(a) Si les coûts de sortie sont négligeables, la valeur recouvrable de l'actif réévalué est nécessairement voisine de son montant réévalué ou supérieure à celui-ci. En un tel cas, après l'application des dispositions relatives à la réévaluation, il est improbable que l'actif réévalué se soit déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer sa valeur recouvrable.

(b) Si les coûts de sortie ne sont pas négligeables, la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif réévalué est nécessairement inférieure à sa juste valeur. Par conséquent, l'actif réévalué sera déprécié à hauteur en général des coûts de sortie, si sa valeur d'utilité est inférieure à son montant réévalué.

4.3.1 Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie de l'UGT et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus des actifs par application d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur-temps de l'argent et des risques spécifiques. Les variables susceptibles d'influer significativement sur les calculs sont essentiellement :

- des variations durables du niveau de production d'électricité ;
- l'évolution des taux d'intérêts et des primes de risque de marché ;
- l'évolution de la réglementation tarifaire et/ou le régime des subventions directes ou indirectes (via la fiscalité) ;
- Les prix de marché de l'électricité post contrats d'achat d'électricité long terme.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des projets sont les suivantes :

Hypothèses clés opérationnelles

Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour avec la périodicité nécessaire. Pour les activités de production énergétique, qui représentent l'essentiel des actifs à tester, les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général une part significative de la durée de vie économique des installations.

Les prévisions de flux de trésorerie sont ainsi fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période au maximum de 40 ans en distinguant les flux pendant la période de vente long terme et ceux postérieurs à cette période. Une valeur terminale correspondant au droit à la connexion est également intégrée.

De telles durées sont justifiées étant donné les caractéristiques économiques des projets. En effet, ces projets, qui sont logés dans des entités juridiques distinctes, disposent d'un modèle économique propre et génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante. Le modèle économique d'un projet est caractérisé par la signature de contrats long terme qui sécurisent à la fois les revenus par un contrat d'achat de l'électricité produite généralement pour une durée de 14 à 28 ans selon les technologies et les pays et l'indexation des tarifs d'achat, ainsi que les charges

des projets par le biais de contrat de maintenance ou de suivi de l'exploitation des centrales.

Les prévisions de production sont basées sur des études de productibles réalisées par des organismes indépendants et validées dans le cadre du financement des projets par des banques ou des investisseurs en fonds propres.

La détermination des justes valeurs des quatre catégories d'actifs réévalués repose sur des données de marché disponibles limitées et sur des informations internes à la société. Par conséquent, l'évaluation de la juste valeur de ces actifs est classée en niveau 3 au sein de la hiérarchie de juste valeur.

Les hypothèses d'indexation des tarifs d'achat et des principaux contrats opérationnels reposent sur des prévisions macroéconomiques.

Hypothèses clés financières

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par le management après analyse de chacun des projets selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il tient compte des risques liés aux activités concernées ainsi qu'à la localisation géographique des actifs ou de l'UGT.

Les taux retenus ressortent entre 1,5% et 11,2% après effet de l'impôt sur les sociétés.

Les hypothèses de calcul des justes valeurs des actifs corporels du groupe sont détaillées ci-dessous :

		31/12/2021	31/12/2020
Base retenue pour la valeur recouvrable		Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Source retenue		Plan d'affaire actualisé en fonction de l'actif	Plan d'affaire actualisé en fonction de l'actif
Méthodologie		Approche de DCF	Approche de DCF
Eolien	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,77% à 10,16%	1,61% à 9,67%
Solaire	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,14% à 11,15%	1,75% à 11,19%
Biomasse	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	3,60% à 9,90%	3,55% à 9,77%
Hydro-électrique	Durée	20 à 40 ans	20 à 40 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,53% à 6,63%	2,5% à 6,47%

4.3.2 Sensibilité des valeurs recouvrables

Le Groupe Akuo Energy a mis en œuvre un calcul de sensibilité de la valeur recouvrable au taux d'actualisation. Les indicateurs de perte de valeur utilisés au sein du Groupe Akuo Energy sur les actifs mis en exploitation pour l'ensemble des activités reposent sur des facteurs de nature économique et législative (changements tarifaires, mise en œuvre de nouvelles taxes etc.) ainsi que sur des facteurs technologiques et opérationnels (incident récurrent et durable, sous-performance de l'actif, etc.).

Au cours de l'exercice 2021, à l'exception de la révision tarifaire en France (voir note 2.1.1 - Activité relative aux projets du Groupe et note 4.1 - Immobilisations corporelles) aucune autre nouvelle réglementation impactant significativement la rentabilité des parcs en exploitation n'a été votée dans les pays où le Groupe est implanté.

Les tests de sensibilité menés sur une variation du WACC n'ont pas conduit à reconnaître de dépréciation complémentaire dans les comptes au 31 décembre 2021 (comme en 2020).

4.3.3 Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Les pertes de valeur comptabilisées sur le goodwill sont irréversibles.

Concernant les actifs comptabilisés selon le modèle du coût, les autres pertes de valeur antérieurement comptabilisées peuvent

être reprises, uniquement en cas d'indice de reprise de perte de valeur antérieure. Dans ce cas, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les pertes de valeur ou reprise de pertes de valeur sont analysées en note 4.1 Immobilisations Corporelles et en note 4.2 Goodwill et Autres Immobilisations Incorporelles.

4.4 Actifs financiers

Classification des actifs financiers

Titres de participations

L'ensemble des titres de participations du groupe sont des actifs financiers en juste valeur par résultat net selon IFRS 9.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat.

Les titres de participations sont essentiellement constitués de titres dans les sociétés qui portent des projets de centrales en développement.

Créances rattachées aux titres de participations

Les créances rattachées aux titres de participations sont constituées des avances du Groupe à des projets en développement. Ceux-ci sont des actifs financiers au coût amorti selon IFRS 9.

Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultant de la dé-comptabilisation sont enregistrés en résultat.

Prêts et cautionnements et autres créances

Les prêts et cautionnements et autres créances sont essentiellement constituées de la trésorerie non disponible pour le Groupe. Les « DSRA » (*Debt Service Reserve Account* ou compte de réserve pour le service de la dette) faisant l'objet de restrictions contractuelles de transfert de liquidités liées aux ratios bancaires dans une filiale s'inscrivent dans cette catégorie.

Les prêts et cautionnement sont classés en actifs financiers au coût amorti.

L'évolution des actifs financiers du 01/01/2021 au 31/12/2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	IFRS 5	31/12/2021
Valeurs brutes							
Titres de participation non consolidé	5 877	732	-204	282	1 999		8 687
Autres créances ratt à des participations	38 593	9 711	0	2 750	-280		50 774
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	57 838	4 186	-15 551	1 138	1 237		48 848
Instruments financiers	379	0	0	0	1 351		1 730
Total	102 687	14 630	-15 755	4 170	4 307	0	110 039
Dépréciations							
Titres de participation non consolidé	-27	0	7	0	14		-7
Autres créances ratt à des participations	-2 724	-2 326	596	-3	136		-4 321
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	-182	0	0	0	0		-182
Total	-2 934	-2 326	603	-3	150	0	-4 510
Valeurs nettes comptables							
Titres de participation	5 849	732	-197	282	2 013		8 680
Autres créances ratt à des participations	35 869	7 385	596	2 747	-144		46 453
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	57 656	4 186	-15 551	1 138	1 237		48 666
Instruments financiers	379	0	0	0	1 351		1 730
Total	99 754	12 304	-15 152	4 167	4 457	0	105 529

Les augmentations de titres de participation et des autres créances rattachées à des participations sont relatives aux investissements dans des projets en développement.

Les autres variations sont essentiellement relatives à des augmentations de capital de 3,3 M€ d'entités indiennes non consolidées. Elles sont également relatives à l'acquisition de Vez Svoghe (DSRA pour 2 M€).

Les diminutions de DSRA sont essentiellement liées au refinancement bancaire des projets du portefeuille Phoenix (Energie de Gatinais, FPV Bardzour, FPV les Cèdres, Parc Eolien de Fontaine Macon 2, SECP Mortella SECP Olmo 1 et Seine et Aube Energie).

L'évolution des actifs financiers du 01/01/2020 au 31/12/2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	IFRS 5	31/12/2020
Valeurs brutes							
Titres de participation non consolidé	3 359	1 871	-158	-685	1 528	-38	5 877
Autres créances ratt à des participations	48 184	10 575	0	-2 648	-12 378	-5 140	38 593
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	76 954	2 595	-12 260	-1 389	56	-8 118	57 838
Instruments financiers	0	0	0	0	379	0	379
Total	128 498	15 041	-12 418	-4 722	-10 415	-13 296	102 687
Dépréciations							
Titres de participation non consolidé	-20	-27	46	0	-27	0	-27
Autres créances ratt à des participations	-1 889	-4 216	263	-11	3 264	-135	-2 724
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	-182	0	0	0	0	0	-182
Total	-2 091	-4 243	309	-11	3 237	-135	-2 934
Valeurs nettes comptables							
Titres de participation	3 339	1 844	-112	-685	1 501	-38	5 849
Autres créances ratt à des participations	46 295	6 358	263	-2 659	-9 113	-5 275	35 869
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	76 772	2 595	-12 260	-1 389	56	-8 118	57 656
Instruments financiers	0	0	0	0	379	0	379
Total	126 407	10 798	-12 109	-4 733	-7 178	-13 431	99 754

Les autres variations sont essentiellement relatives à la capitalisation d'un prêt de 6,4 M€ à Perfect Wind Polska. Perfect Wind Polska étant comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence cette valeur de 6,4 M€ a été reclassée dans la valeur des titres mis en équivalence. Elles sont également relatives à l'abandon de prêts à des sociétés projets intégralement

dépréciés pour 3 M€ (Akuo Energy Marine, Lebork Energia et Strelzce Energia) et à la capitalisation de prêt à des projets en développement aux Etats-Unis pour 1,5 M€.

Les augmentations de titres de participation et des autres créances rattachées à des participations sont relatives aux investissements dans des projets en développement.

Les diminutions de DSRA sont essentiellement liées au refinancement bancaire des projets du portefeuille Fujin.

5 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Le poste Participations dans les entreprises mises en équivalence s'élève à 43,2 M€ au 31/12/2021 contre 35,3 M€ au 31/12/2020.

En milliers d'euros	Yahinovo		Kita Holdco		Perfect Wind Polska		AEM Wind LLC		Bennington	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Activité principale	Production d'électricité d'origine hydraulique		Production d'électricité d'origine photovoltaïque		Production d'électricité d'origine éolienne		Production d'électricité d'origine éolienne		Production d'électricité d'origine éolienne	
Lieu d'activité (et d'immatriculation si différent)	Sofia / Bulgarie		Kita / Mali		Szczecin / Pologne		Lea County/ Nouveau Mexique (USA)		Illinois / USA	
Pourcentage d'intérêt	37%	37%	45%	45%	49%	48%	3%	3%	8%	8%
Pourcentage des droits de vote détenus	80%	80%	50%	50%	51%	50%	3%	3%	8%	8%
Informations Résumées - Bilan										
Actifs courants	589	419	12 792	8 869	41 541	16 841	1 678	5 546	2 837	594
Actifs non courants	1 435	1 435	94 211	76 852	163 077	160 524	41 156	41 555	126 471	72 445
Passifs courants	21	7	4 762	4 591	5 443	18 566	518	561	725	7 223
Passifs non courants	-	1	90 929	81 874	189 188	164 056	338	4 556	3 539	1 292
Informations résumées - compte de résultat										
Dividendes reçus durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	610	371	13 619	9 489	12 676	-	3 136	3 563	2 974	-
Résultat net des activités poursuivies	152	114	1 937	30	8 609	- 1 105	-709	- 2 310	604	- 7
Autres éléments du résultat global (OCI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	152	114	1 937	30	8 609	- 1 105	-709	- 2 310	604	- 7
Nature des risques associés aux intérêts détenus										
La nature de l'étendue des restrictions importantes limitant le transfert de fonds (sous forme de dividendes ou autres) à l'entité	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
présentant les états consolidés (contraintes contractuelles ou réglementaires)										
Passifs éventuels contractés à l'égard des entreprises mises en équivalence	1 156	793	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Réconciliation entre les informations résumées et la ligne des titres mis en équivalence										
Actifs nets de l'entité MEE	2 003	1 846	11 312	- 744	9 988	- 5 258	41 978	41 984	125 043	64 524
Quote part détenue par le groupe	1 602	1 477	5 667	- 373	5 094	- 2 634	1 259	1 260	10 208	5 267
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements	-	374	-4 440	5 966	15 195	2 650	86	-54	-156	4 010
Valeur nette comptable des titres MEE	1 602	1 851	1 228	5 593	20 289	16 212	1 345	1 206	10 051	9 277

Les éléments présentés dans la ligne « Autres ajustements » de la réconciliation entre les informations résumées et la ligne des titres mis en équivalence intègrent notamment les impacts de réévaluation liés à des opérations de périmètre.

6 Éléments relatifs au financement

6.1 Passifs financiers non dérivés

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières, hors instrument financiers composés, sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue nette des frais directement affectés à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. Lorsque les emprunts contractés sont à taux variable, le Groupe Akuo Energy utilise, comme indiqué ci-dessous, des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de variation des taux d'intérêt.

Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés du Groupe Akuo Energy correspondent aux emprunts obligataires convertibles en actions.

Emprunts obligataires convertibles en actions

Les emprunts obligataires convertibles en actions à la demande du porteur, et dont le nombre d'actions à émettre ne varie pas,

sont enregistrés comme des instruments financiers composés, avec une composante dette et une composante capitaux propres.

La composante dette de l'instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue (non assorti d'une option de conversion concernant les obligations convertibles). La composante capitaux propres initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante dette. Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes dette et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante dette de l'instrument financier composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres de l'instrument financier composé n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale. Les intérêts, les pertes et profits liés aux passifs financiers sont comptabilisés en résultat. Lors de la conversion, le passif financier est reclassé en capitaux propres et aucun résultat n'est comptabilisé.

6.1.1 Flux de trésorerie de financement

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe Akuo Energy. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe Akuo Energy au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité (voir note 6.5 - Gestion des risques financiers).

Les projets du Groupe ont été exclusivement financés par la mise en place de financements structurés spécifiques à chacun des projets. Chaque projet est hébergé dans une société propre appelée SPV (Special Purpose

Vehicle). Ce financement de projet a pour caractéristique principale d'être basé uniquement sur le modèle économique des projets, et les garanties apportées par le Groupe Akuo Energy dans ce cadre sont limitées aux actifs de chacun des projets concernés.

Les holdings du Groupe, qui supportent l'effort de développement du Groupe ainsi que l'effort de capitalisation du savoir-faire des équipes du Groupe Akuo Energy, ne supportent pas de risque associé à ces financements. Ces financements de projets sont mis en place grâce à l'appui que reçoit le

Groupe Akuo Energy de banques européennes et mondiales de premier rang.

L'évolution des dettes financières du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Remboursement	Variation des intérêts courus & des autres dettes financières	Regroupement d'entreprise + sortie de périmètre
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	1 442	-33 062	-363	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	223 641	-195 358	-263	16 863
Comptes courants d'associés	215 647	8 146	-12 052	567	4 272
Instruments financiers dérivés	54 909	0	0	0	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	0	0	8 843	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	0	0	806	0
Dettes locatives	55 004	1 737	-4 340	0	-2
TOTAL	1 464 177	234 967	-244 812	9 591	21 133

(en milliers d'euros)	Autres variations Biomasse	Variation juste valeur	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2021
Emprunts obligataires et financements participatifs	0	0	0	702	236 249
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	0	0	16 732	2 389	927 432
Comptes courants d'associés	39	0	8 076	1 016	225 712
Instruments financiers dérivés	0	-29 996	1 439	-1 043	25 309
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0	0	0	14 049
Emprunts à courts termes TVA	9	0	0	0	3 268
Dettes locatives	0	0	282	3	52 685
TOTAL	49	-29 996	26 528	3 067	1 484 704

■ Dettes bancaires

- Le Groupe a levé une dette bancaire de 180 M€ dans le cadre du refinancement de Phoenix et de son portefeuille de 9 projets.
- Le Groupe a levé une dette bancaire de 30 M€ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de 5 centrales hydroélectriques en Bulgarie.
- Le regroupement d'entreprise correspond à l'acquisition de Svez Svoghe (16,9 M€).
- Les autres dettes bancaires nouvelles financent les projets en construction.

■ Ratios bancaires :

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect de ratios de couvertures (Debt Service Coverage Ratio - « DSCR », Historical Debt Service Cover Ratio-«HDSCR» ou Forecast Debt Service Cover Ratio – « FDSCR » selon la convention de crédit du projet).

Conformément aux conventions de crédit, la société doit communiquer à l'établissement de crédit tous les ans le niveau des ratios. La société s'efforcera de maintenir un certain niveau de ratio entre 1 et 1,5 au minimum chaque année selon la convention de crédit du projet. En tout état de cause, le non-respect d'un ratio entraînerait l'impossibilité de remonter des comptes courants et/ou des dividendes jusqu'à ce que le niveau du ratio défini soit à nouveau respecté. Dans le cas où un ratio serait inférieur ou égal à un certain niveau défini dans ladite convention de crédit, la dette du prêt à long terme pourrait être rendue exigible.

Aux 31 décembre 2020 et 2021, l'ensemble des ratios bancaires pouvant conduire à une exigibilité anticipée de la dette est respecté ou en cours de résolution et aucune dette accordée

aux sociétés projet n'est en situation d'exigibilité à l'exception de la société Sh De Chavort pour laquelle la banque a réservé ses droits.

■ Comptes courants d'associés

- Les augmentations de comptes-courants sont principalement liées aux apports des minoritaires de Matrisol (2,3 M€), de Knovo Green Energy (2,0 M€) et de Polesine (1,5 M€).

L'évolution des dettes financières du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Remboursement	Variation des intérêts courus	Regroupement d'entreprise + sortie de périmètre	Autres variations Biomasse
Emprunts obligataires et financements participatifs	262 747	116 130	-82 159	-923	0	2 638
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	1 021 083	181 910	-159 345	4	0	-11 310
Comptes courants d'associés	258 271	23 506	-20 442	430	179	1 768
Instruments financiers dérivés	48 662	0	0	0	0	47
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 944	0	0	-2 737	0	-1
Emprunts à courts termes TVA	1 371	0	0	1 102	0	-10
Dettes locatives	44 345	19 116	-2 777	0	-908	-75
TOTAL	1 644 424	340 662	-264 722	-2 125	-729	-6 943

(en milliers d'euros)	IFRS 5	Variation juste valeur	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2020
Emprunts obligataires et financements participatifs	-30 902	0	0	0	267 531
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	-149 380	0	-19 533	-1	863 427
Comptes courants d'associés	-34 821	0	-12 053	-1 191	215 647
Instruments financiers dérivés	-1 586	10 096	-1 961	-349	54 909
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0	0	0	5 207
Emprunts à courts termes TVA	-10	0	0	0	2 452
Dettes locatives	-4 498	0	-304	105	55 004
TOTAL	-221 197	10 096	-33 851	-1 436	1 464 177

■ Dettes obligataires

- Akuo Energy a procédé à l'émission d'un nouveau financement Euro PP Green Bond d'un montant de 60 millions d'euros sur une maturité de 6 ans. Ces Obligations sont cotées sur le marché Euronext Access géré par Euronext à Paris. Cet emprunt a partiellement servi à prolonger la maturité des dettes du groupe par le remboursement partiel du Green Bond d'Akuo Energy (41,3 M€) dont le solde (8,2 M€) est échu en juin 2021. Le solde permet de financer le développement du Groupe.
- Emission d'un emprunt obligataire convertible de 53 M€ par Phoenix au bénéfice de TRIG. Cet emprunt sera converti le 31/12/2032 s'il n'est pas remboursé. Compte-tenu du plan d'affaires de l'ensemble Phoenix et de l'intérêt du groupe à ne pas convertir cet emprunt en actions a été classé en instrument de dette à 100 %.

■ Dettes bancaires

- Akuo Energy a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 27,6 M€. Ce prêt est échu en août 2021.
- Le groupe a levé une dette bancaire de 42,5 M€ dans le cadre du refinancement du projet Aiolos en Croatie. Cette dette remplace l'ancienne dette bancaire de 35 M€ et les investissements du groupe en comptes-courants d'associés.

- Le groupe a levé une dette bancaire de 59 M€ dans le cadre du refinancement de l'ensemble Fujin. Cette nouvelle dette a été utilisée pour rembourser les dettes des projets.
- Les autres dettes bancaires nouvelles financent les projets en construction.

■ Ratios bancaires :

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect de ratios de couvertures (Debt Service Coverage Ratio - « DSCR », Historical Debt Service Cover Ratio-«HDSCR» ou Forecast Debt Service Cover Ratio – « FDSCR » selon la convention de crédit du projet).

Conformément aux conventions de crédit, la société doit communiquer à l'établissement de crédit tous les ans le niveau des ratios. La société s'efforcera de maintenir un certain niveau de ratio entre 1 et 1,5 au minimum chaque année selon la convention de crédit du projet. En tout état de cause, le non-respect d'un ratio entraînerait l'impossibilité de remonter des comptes courants et/ou des dividendes jusqu'à ce que le niveau du ratio défini soit à nouveau respecté. Dans le cas où un ratio serait inférieur ou égal à un certain niveau défini dans ladite convention de crédit, la dette du prêt à long terme pourrait être rendue exigible.

Aux 31 décembre 2019 et 2020, l'ensemble des ratios bancaires pouvant conduire à une exigibilité anticipée de la dette est respecté ou en cours de résolution et aucune dette accordée aux sociétés projet n'est en situation d'exigibilité à l'exception de SH de Chavort pour laquelle la banque a réservé ses droits.

■ Comptes courants d'associés

- Les augmentations de comptes-courant sont essentiellement liés aux apports des minoritaires dans les projets en construction ou en développement ainsi qu'au refinancement de l'ensemble Fujin pour 6,6 M€
- Les diminutions sont essentiellement liées aux remboursements des minoritaires dans les projets de l'ensemble Phoenix (13 M€)

6.1.2 Echéanciers des dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2021	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires et financements participatifs	236 249	1 083	192 332	42 835
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	927 432	141 094	436 639	349 699
Comptes courants d'associés	225 712	0	0	225 712
Instruments financiers dérivés	25 309	141	0	25 168
Concours bancaires (trésorerie passive)	14 049	14 049	0	0
Emprunts à courts termes TVA	3 268	3 268	0	0
Dettes locatives	52 685	3 448	9 103	40 134
TOTAL	1 484 704	163 082	638 074	683 548

(en milliers d'euros)	31/12/2020	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	15 759	141 135	110 636
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	89 257	321 236	452 935
Comptes courants d'associés	215 647	0	0	215 647
Instruments financiers dérivés	54 909	187	737	53 984
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	5 207	0	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	2 452	0	0
Dettes locatives	55 004	2 863	7 751	44 391
TOTAL	1 464 177	115 725	470 859	877 593

6.1.3 Dettes par devises et par types de taux

Détail par devise

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Euro	Dollar Américain	Autres devises
Emprunts obligataires et financements participatifs	236 249	236 249	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	927 432	712 045	163 726	51 661
Comptes courants d'associés	225 712	81 346	144 365	0
Instruments financiers dérivés	25 309	11 229	13 938	142
Concours bancaires (trésorerie passive)	14 049	14 049	0	0
Emprunts à courts termes TVA	3 268	3 268	0	0
Dettes locatives	52 685	48 340	3 939	405
TOTAL	1 484 704	1 106 527	325 969	52 208

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Euro	Dollar Américain	Autres devises
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	267 531	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	658 931	160 081	44 414
Comptes courants d'associés	215 647	84 345	131 302	0
Instruments financiers dérivés	54 909	32 466	22 443	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	5 207	0	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	2 197	0	255
Dettes locatives	55 004	51 477	3 229	298
TOTAL	1 464 177	1 102 154	317 055	44 968

Détail par nature de taux

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Taux fixe		Taux variable	
		Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Emprunts obligataires	235 567	233 422	233 422	2 145	2 145
Intérêts courus sur emprunts obligataires	682	682	682	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	921 161	279 723	798 665	641 438	122 496
Intérêts courus sur emprunts des établissements de crédit	6 271	4 011	4 011	2 260	2 260
Concours bancaires courants et emprunts court terme	17 317	17 317	17 317	-	-
Comptes courants d'associés	220 389	218 506	218 506	1 883	1 883
Intérêts courus sur comptes courants d'associés	5 322	5 317	5 317	5	5
Instruments financiers dérivés relatifs aux dettes financières	25 309	25 309	25 309	-	-
Dettes locatives	52 685	52 685	52 685	-	-
TOTAL	1 484 704	836 972	1 355 914	647 732	128 790

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Taux fixe		Taux variable	
		Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Emprunts obligataires	265 102	261 962	261 962	3 140	3 140
Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 429	2 103	2 103	326	326
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	857 080	344 689	798 240	512 391	58 840
Intérêts courus sur emprunts des établissements de crédit	6 347	4 280	4 280	2 067	2 067
Concours bancaires courants et emprunts court terme	7 659	8 649	8 649	(990)	(990)
Comptes courants d'associés	211 099	211 099	211 099	-	-
Intérêts courus sur comptes courants d'associés	4 548	4 548	4 548	-	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux dettes financières	54 909	54 909	54 909	-	-
Dettes locatives	55 004	54 080	54 080	925	925
TOTAL	1 464 177	946 319	1 399 870	517 859	64 307

6.2 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme Equivalents de trésorerie sous la réserve qu'elles ne présentent pas de risques significatifs de variation de valeur en raison de leur nature et qu'elles peuvent être aisément converties en disponibilités du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel (SICAV notamment).

La trésorerie et équivalents comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et un risque négligeable de variations de valeur. Il s'agit donc principalement des fonds en caisse, des dépôts à vue et de certaines OPCVM.

Les placements à court terme classés en actifs détenus à des fins de transaction sont évalués, à chaque clôture, à la juste valeur correspondant à la valeur de marché. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont directement inscrits en résultat en produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

L'évolution de la trésorerie nette en 2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Variation	Regroupement d'entreprise	Sorties de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2021
Créances financières et placements à court terme	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	104 109	22 416	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	-4	0	0	0	0	0
Disponibilités	104 113	22 412	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 113	22 412	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	8 843	0	0	0	0	14 049
Intérêts courus non échus - passif	30	-10	0	9	0	0	28
Découverts bancaires	5 236	8 833	0	9	0	0	14 078
Trésorerie au sens du tableau de flux	5 236	8 833	0	9	0	0	14 078
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	98 877	13 579	2 614	-1 775	1 869	4	115 168

L'évolution de la trésorerie nette en 2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Variation	Regroupement d'entreprise	Sorties de périmètre	Ecart de conversion	IFRS 5	31/12/2020
Créances financières et placements à court terme	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	91 157	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 109
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	0	0	0	0	0	4
Disponibilités	91 162	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 162	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 113
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 944	-2 738	0	0	0	0	5 207
Intérêts courus non échus - passif	183	-143	0	0	0	-10	30
Découverts bancaires	8 127	-2 881	0	0	0	-10	5 236
Trésorerie au sens du tableau de flux	8 127	-2 881	0	0	0	-10	5 236
Trésorerie des activités destinées à être cédées							
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	83 034	21 714	1	-82	-1 678	-4 113	98 877

6.3 Résultat financier

Coût de l'endettement

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Autres produits et charges financières

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe Akuo Energy acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 057	5 613
Coût de l'endettement financier brut	-68 613	-71 396
Coût de l'endettement financier net	-63 556	-65 784
Gains de change	5 780	3 072
Produits de cession de titres	412	26
Autres produits financiers	812	1 053
Reprises de dépréciations d'actifs financiers	1 103	304
Gains liés aux changements de contrôle	3 164	6 884
Autres produits financiers	11 272	11 338
Pertes de change	-3 795	-4 582
VNC des titres cédés		
Dotations aux dépréciations relatifs aux projets abandonnés	-3 729	-5 837
Abandons de créances	-436	-50
Autres charges financières	-699	-10 182
Pertes liées aux changements de contrôle		
Autres charges financières	-8 658	-20 652
TOTAL	-60 943	-75 097

En 2021, les gains liés aux changements de contrôle sont principalement liés au changement de méthode de consolidation de Saint-Auban pour 2,9 M€.

En 2020, Les gains liés aux changements de contrôle étaient liés à la perte de contrôle de Bennington pour 3,7 M€ et à l'ajustement du résultat de déconsolidation de Perfect Wind Polska intervenu en 2019 pour 3,1 M€.

Les autres charges financières sont constituées des coûts remboursement anticipés des dettes refinancées au cours de l'exercice et des variations de juste-valeur des parts inefficaces des instruments financiers dérivés.

Les dotations aux dépréciations sont relatives à des projets en développement abandonnés ou présentant des risques significatifs de ne pas être financés.

6.4 Instruments dérivés financiers

Instruments dérivés

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe Akuo Energy ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés tels que des swaps, pour couvrir son risque de taux. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Tout profit ou perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est, selon le principe général, comptabilisé immédiatement en résultat net à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace. Dans ce dernier cas, le moment de la comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte notamment le niveau des taux d'intérêt et le risque de crédit des contreparties du swap. Le recours à ces swaps constitue un élément destiné à limiter la volatilité du résultat du Groupe Akuo Energy. Le taux d'emprunt retenu dans chacun des plans d'affaires des projets intègre l'effet de ces swaps.

Comptabilité de couverture

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés (swap) pour couvrir ses risques de taux et a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés (achat/vente à terme) pour couvrir son risque de change et a également opté pour la comptabilité de couverture.

Le montant du cumul porté dans la réserve de couverture de flux de trésorerie doit être traité comme suit :

- lorsqu'une transaction prévue conduit à comptabiliser ultérieurement un actif/passif non financier ou qu'une transaction prévue couverte portant sur un actif/passif non financier devient un engagement ferme auquel est appliquée la comptabilité de couverture de juste valeur, l'entité doit sortir le montant de la réserve de couverture de flux de trésorerie et l'incorporer au coût initial ou à la valeur comptable de l'actif ou du passif couvert. Il ne s'agit pas d'un recyclage susceptible de porter incidence sur le résultat ;
- dans le cas des autres couvertures de flux de trésorerie, le montant doit être sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et comptabilisé en résultat net au titre du recyclage dans la (ou les) période(s) où les flux de trésorerie attendus qui sont couverts impactent le résultat net ;
- toutefois, si le montant est une perte et que l'entité s'attend à ne pas pouvoir la recouvrer, en tout ou partie, au cours de périodes futures, le montant correspondant à la partie qu'elle s'attend à ne pas pouvoir recouvrer doit être recyclé immédiatement au compte de résultat.

Les critères retenus par le Groupe Akuo Energy pour la qualification d'un instrument dérivé comme opération de couverture de flux de trésorerie sont ceux prévus par la norme IFRS 9, c'est-à-dire :

- les instruments de couverture et les éléments couverts constituant la relation de couverture sont tous éligibles à cette relation ;
- une désignation formelle et une documentation structurée de la relation de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de mise en place de la couverture,

sont formellement établis au démarrage de la relation de couverture ;

- et la relation de couverture remplit tous les critères d'efficacité suivants :
 - il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ;
 - l'effet du risque de crédit n'est pas l'élément dominant dans les variations de valeur qui résultent de cette relation économique ; et
 - le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est approprié, c'est-à-dire qu'il n'existe

pas de déséquilibre entre les poids de l'élément couvert et de l'instrument de couverture qui pourrait créer un biais systématique de l'inefficacité aboutissant à des impacts comptables incohérents avec l'objectif de la comptabilité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie futurs

Les instruments dérivés de taux d'intérêt existant au 31 décembre 2021 sont pour la plupart désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs et passifs dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie sont présentés dans le tableau suivant :

Société / Contrepartie couverture (en milliers d'euros)	Notionnel	Date début contrat	Durée (ans)	Échéance	Juste Valeur active décembre 2020	Juste Valeur active décembre 2021	Juste Valeur passif décembre 2020	Juste Valeur passif décembre 2021	Activités destinées à être cédées	Novation SWAP Phoenix	Variation de Juste valeur - impact résultat	Variation de Juste Valeur - impact en autres éléments du résultat global
Phoenix / Banque Postale & Natixis	154 238	févr.-21	14	janv.-35	-	1 198	-	-	-	-	-	(1 198)
FPV Janar / Natixis	5 006	août-21	21	août-42	-	-	-	143	-	-	-	143
Energie du Gatinais 2	30 692	sept.-21	20	août-41	-	422	-	-	-	-	-	(422)
FPV Lesport / Natixis	86	oct.-22	17	oct.-39	-	-	-	59	-	-	-	59
Fujin / SG & Natixis	43 763	juin-20	7	nov.-27	-	-	4 498	2 716	-	-	(724)	(1 059)
Agrineriege de ouaco / BNP Paribas	8 489	déc.-19	20	sept.-39	379	-	385	61	-	-	-	(1)
FPV La Broue / Natixis	8 945	janv.-20	16	avr.-36	-	54	105	-	-	-	-	(158)
SECP Olmo 1	-	déc.-14	18	janv.-33	-	-	695	0	-	(695)	-	(695)
SECP Mortella	-	sept.-15	18	août-33	-	-	926	-	-	(926)	-	(926)
Energie du GATINAIS	-	déc.-15	15	juin-30	-	-	2 125	-	-	(2 125)	-	(2 125)
Laudun Energy / Bred	2 911	déc.-08	18	déc.-26	-	-	607	400	-	-	-	(207)
Bardzour / Natixis	-	nov.-14	18	nov.-32	-	-	2 469	-	-	(2 469)	-	(2 469)
Seine et Aube / CIC	-	sept.-14	15	mars-29	-	-	2 934	-	-	(2 934)	-	(2 934)
Yvignac / Palatine	-	janv.-14	12	janv.-26	-	-	329	-	-	(329)	-	(329)
Generacion Eolica Minas SA / KfW-Förderbank	44 727	août-13	16	mars-29	-	-	5 026	3 067	-	-	-	(2 277)
Aiolos / Erste Bank	38 618	déc.-14	12	juin-26	-	-	1 947	80	-	-	-	(830)
Krnovo Green Energy / KfW-Förderbank	87 254	juin-16	13	déc.-28	-	-	7 008	4 127	-	0	(769)	(2 112)
FPV Les Cèdres / Natixis	-	sept.-15	18	mars-33	-	-	1 419	-	-	(1 419)	-	(1 419)
Energostatik / Splitaska banka	0	sept.-18	12	sept.-30	-	-	-	0	935	-	-	(678)
Syndicat Holdco / CEPAC	5 040	déc.-16	12	nov.-28	-	-	306	151	-	-	-	(155)
Pierrefonds Holco / CEPAC	4 946	nov.-16	12	déc.-28	-	-	292	140	-	-	-	(152)
Polesine / CAIXA	55 404	août-17	15	sept.-32	-	-	2 157	1 114	-	-	-	(1 171)
Glymont / KfW-Förderbank	47 974	oct.-15	16	août-31	-	-	5 467	3 351	-	-	-	(2 463)
Akuo Tulip Asset / Natixis	109 820	mars-18	14	févr.-31	-	-	4 359	2 530	-	-	(452)	(1 376)
Parc Solaire Bousquet d'Orb / Natixis	8 817	sept.-18	20	sept.-38	-	-	2 062	962	-	-	(1 100)	-
Eolicos Del Caribe / Natixis	57 845	oct.-18	16	juin-34	0	0	9 793	6 406	0	0	0	(4 026)
Total	714 575				379	1 674	54 909	25 309	935	-10 897	-3 045	-28 981

6.5 Gestion des risques financiers

Il incombe au conseil de surveillance du Groupe Akuo Energy composé des actionnaires de la maison mère Akuo Energy SAS de définir et de superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le conseil de surveillance a mis en place un Comité de Direction qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au conseil de surveillance de façon régulière.

Le Groupe a également créé un organe intermédiaire (le Comité exécutif ou « COMEX ») chargé de suivre et de remonter l'ensemble des points, transactions et opérations qui nécessitent l'effort commun de plusieurs services. Ce comité a pour particularité d'être composé de l'ensemble des responsables de services du Groupe (fonctions opérationnelles et support).

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les

6.5.1 Risques de change

Le risque de change du Groupe Akuo génère via son activité des cash flows libellés dans la même monnaie que son endettement. En effet, il est prévu que pour chaque société projet, celle-ci soit financée dans la même devise que celle des cash flows futurs qu'elle générera. Ceci permet au Groupe Akuo Energy de n'avoir qu'une exposition limitée à son effort de développement dans des zones hors euro, qui ne représente pas un impact significatif aux bornes du Groupe. Les transactions entre zones devises sont donc limitées et, à ce titre, le risque de change est sensiblement réduit.

évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Chaque projet suivi dans le Groupe Akuo est sous la responsabilité d'un responsable opérationnel qui est accompagné d'un contrôleur en charge de s'assurer du contrôle des coûts et du bon suivi de l'ensemble des obligations contractuelles auxquelles les projets sont soumis.

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts.

L'objectif principal de ces instruments financiers est de financer les activités opérationnelles et les projets du Groupe. Le Groupe détient d'autres instruments financiers tels que des créances ou dettes d'exploitation générées par ses activités. Les risques principaux liés aux instruments financiers du Groupe sont donc le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et le risque de contrepartie.

Néanmoins, sur la société projet Aiolos (Ogorje) en Croatie, la devise d'endettement n'étant partiellement pas la même que la devise de revenus, cela expose la société projet au risque de change. De ce fait et conformément à la convention de crédit signée, la société projet Aiolos a signé un contrat d'achat à terme de l'euro afin de pouvoir rembourser le prêt bancaire libellé en euros alors que la devise générée par l'activité est en Couronne Croate (HRK). Cet instrument de couverture est renouvelé tous les six mois.

En application de la norme IFRS 9 §6.5.2, la couverture de juste valeur a pour objectif de se couvrir contre les variations de justes valeurs notamment d'un passif dont la réévaluation aurait un impact net sur le résultat. Le but est donc bien de couvrir la variation à terme du cours de l'euro face à la Couronne Croate.

La perte/le profit réalisé suite à la conversion au taux de clôture de l'emprunt auprès d'établissement de crédit ayant été enregistré(e) en compte de résultat, le traitement

comptable de l'achat à terme de devises peut être considéré comme une couverture en juste valeur et la juste valeur au 31 décembre 2021 a été constatée en résultat en compensation de l'élément couvert.

Au 31 décembre 2021 :

- 39 % du total du bilan est libellé dans une devise autre que l'Euro ;
- 27 % de l'endettement financier est libellé dans une devise autre que l'Euro.

6.5.2 Risques de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond aux financements de ses besoins futurs (projets découlant de l'activité de développement et besoins généraux du Groupe). Le risque de liquidité est ainsi le risque que le Groupe ne puisse faire face à ses obligations à l'échéance ou dans des conditions normales. La direction gère la liquidité du Groupe sur la base de prévisions des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des établissements financiers européens réglementés de premier plan. Le modèle de croissance du Groupe consiste à développer des projets de centrales de production d'électricité dont le financement est assuré par des financements de projets sans recours et par l'utilisation de « prêts relais » durant la période de construction. Les délais de finalisation des dossiers de financement sont stables même s'ils restent relativement longs.

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect d'un niveau minimum de couverture du service de la dette de la société de projet au regard de ses revenus, mesuré par un ratio dit « DSCR » (Debt Service Coverage Ratio), « HDSCR » (Historical Debt Service Cover Ratio) ou « FDSCR » (Forecast Debt Service Cover Ratio). La clause d'exigibilité anticipée se déclenche en général lorsque le ratio devient inférieur ou égal à 1.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 115 M€ et la dette financière à 1 485 M€ (voir en notes 6.2 - Trésorerie et équivalent de trésorerie et 6.1.1 6.1.1 - Flux de trésorerie de financement).

Les tableaux ci-dessous présentent les lignes de crédit, facilités de caisse et découverts bancaires dont dispose le Groupe Akuo Energy auprès d'établissements financiers pour un total de 208 millions d'euros en 2021.

Lignes de garantie et caution (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Lignes moyen terme 2021	162 900	69 388	93 512
Lignes moyen terme 2020	86 500	70 967	15 533

Lignes de crédit documentaire (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Ligne de crédit documentaire 2021	25 500	0	25 500
Ligne de crédit documentaire 2020	25 000	0	25 000

Facilités de caisse et découverts bancaires (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Facilités de caisse et découverts bancaires 2021	19 400	14 027	5 373
Facilités de caisse et découverts bancaires 2020	17 400	8 400	9 000

L'ensemble de ces lignes permet à Akuo Energy une réelle flexibilité dans ses choix de management de sa trésorerie.

Les flux de décaissements contractuels sont présentés ci-dessous :

2021 - (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie	A moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	183 766	16 877	-	15 755	1 123
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	927 432	1 112 762	101 537	364 615	646 611
Concours bancaires courants et emprunts court terme	17 317	17 317	17 317	-	-
TOTAL	1 128 515	1 146 956	118 854	380 369	647 733

2020 - (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	196 435	220 183	10 219	130 931	79 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	863 427	1 112 762	109 417	345 220	658 126
Concours bancaires courants et emprunts court terme	7 659	7 659	7 659	-	-
TOTAL	1 067 522	1 340 604	127 295	476 151	737 158

Les flux de trésorerie prévisionnels liés aux intérêts à payer sont inclus dans la rubrique « autres dettes financières ». Ils sont calculés jusqu'à l'échéance contractuelle des dettes auxquelles ils se rattachent. Les intérêts futurs à taux variables sont figés sur la base du dernier coupon fixé pour la période en cours et sur la base des fixings applicables en date

d'arrêté pour les flux liés aux échéances ultérieures. Les flux futurs de trésorerie présentés n'ont pas fait l'objet d'actualisation. Il n'est pas prévu sur la base des données en date de clôture que les flux de trésorerie indiqués se produisent de façon anticipée (notamment pour les emprunts obligataires convertibles) et pour des montants sensiblement différents de ceux indiqués dans l'échéancier.

6.5.3 Risques de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe Akuo Energy a mis en œuvre une politique de quantification et de gestion du risque de contrepartie. Cette politique de gestion, centralisée au siège pour l'ensemble des entités du Groupe, s'articule autour de trois axes majeurs : le risque d'impayé, le risque de non-exécution des engagements contractuels d'un tiers envers le Groupe et le risque lié à la trésorerie et aux financements.

Risques d'impayé

La répartition de la base clients du Groupe Akuo Energy montre une forte dépendance aux clients externes. Néanmoins, dans le cadre de sa maîtrise du risque d'impayé, le Groupe veille à ne travailler qu'avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie.

Pour son activité en France, le Groupe bénéficie, dans le cadre des missions de service public prévues par le code de l'énergie, du rachat de l'électricité produite par les entreprises locales de distribution (ELD), lorsque les installations sont raccordées à leur réseau. Ce rachat est réalisé à des conditions définies par les pouvoirs publics.

Pour les activités à l'international, le risque d'impayés est systématiquement étudié et

discuté avec les investisseurs et les banques, afin de s'assurer de maîtriser ce risque.

Risques de non-exécution des engagements contractuels

La diversification des sources d'approvisionnement est considérée comme une des priorités du Groupe. Ce processus de contractualisation en direction d'acteurs de référence lui permet de sécuriser ses approvisionnements dans un contexte de forte demande.

6.5.4 Risque de taux

Le financement des projets mis en œuvre par le Groupe implique un recours important à l'endettement. Une hausse significative des taux d'intérêt peut donc avoir un impact sur la rentabilité des projets futurs du Groupe.

Risques liés à la trésorerie et aux financements

Les risques liés aux instruments de financement constituent la plus large part de son exposition aux risques de contrepartie. Dans le cadre de sa politique de gestion, le Groupe Akuo Energy s'engage à ne faire appel qu'à des grands établissements de crédit.

Le Groupe utilise des swaps de taux pour couvrir le risque lié aux variations des taux d'intérêt. La mise en place de ces swaps de taux permet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe et de se prémunir contre une fluctuation du montant des intérêts à acquitter.

Ventilation des emprunts par taux avant et après incidences des instruments de couvertures :

2021 - (en milliers d'euros)	Structure initiale de la dette	Incidence des instruments de couvertures	Structure de la dette après couverture	%
A taux fixe	836 972	518 942	1 355 914	91%
A taux variable	647 732	-518 942	128 790	9%
TOTAL	1 484 704	0	1 484 704	

2020 - (en milliers d'euros)	Structure initiale de la dette	Incidence des instruments de couvertures	Structure de la dette après couverture	%
A taux fixe	946 319	453 551	1 399 870	96%
A taux variable	517 859	-453 551	64 307	4%
TOTAL	1 464 177	0	1 464 177	

Le détail des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2021 est présenté en Note 6.1.3 - Dettes par devises et par types de taux.

7 Capitaux propres

7.1 Capital social et prime d'émission

Principe comptable

Les actions ordinaires et les actions de préférence correspondant à certains critères sont enregistrées en tant qu'instrument de capitaux propres. Les coûts afférents à des émissions de tels titres sont comptabilisés en déduction du produit de l'émission.

Actions de préférence

Les actions de préférence au sein du Groupe Akuo Energy ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas afin de déterminer si leur émission doit être inscrite en dettes ou en capitaux propres. Aux 31 décembre 2020 et 2021, les actions ainsi émises ont été

enregistrées en capitaux propres compte tenu, notamment, du fait qu'elles sont non remboursables et que le versement du dividende prioritaire assorti à ces actions est subordonné au principe de souveraineté des assemblées générales.

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital est composé de 7 215 00 actions ordinaires et de 111 693 actions de préférence dépourvues de droits de vote d'une valeur nominale de 0,24 €, entièrement libérées et représentant 1 758 406 €. La prime d'émission s'élève à 56 104 036 €.

7.2 Réserves consolidées

Elles sont notamment constituées de :

- la réserve de conversion qui comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger ;
- la réserve de juste valeur des instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie ;
- la réserve de réévaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles ;
- la composante « capitaux propres » des obligations convertibles correspondant à la différence entre la juste valeur de l'in-

strument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ».

- Au cours de l'exercice 2019, de nouveaux tirages ont eu lieu sur l'emprunt obligataire convertible pour un montant de 30 M€. Cet emprunt ne répondant pas à la définition d'un passif financier selon IAS 32, il a été intégralement enregistré en réserves. Cet emprunt obligataire est remboursable au gré d'Akuo Energy. A son échéance, en octobre 2027, la part non remboursée sera convertie en actions ordinaires d'Akuo Energy selon une parité fixée par le contrat.

7.3 Dividendes

L'Assemblée Générale d'Akuo Energy du 29 juin 2021 a décidé de ne pas verser de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2020.

7.4 Participations ne donnant pas le contrôle

La variation des participations ne donnant pas le contrôle est notamment liée :

- aux bénéfices de la période : + 1,1 M€ ;
- aux variations de juste valeur des instruments financiers : + 7,1 M€;
- aux variations de justes valeurs des immobilisations corporelles : - 1,7 M€, suite aux réévaluations de l'année ;
- à l'incidence des variations de périmètre : - 4,6 M€, principalement liée à la cession d'une partie de l'activité biomasse ;
- aux augmentations de capital des participations ne donnant pas le contrôle : + 2,5 M€.

7.5 Autres éléments du résultat global

Tous les éléments dans les tableaux ci-dessous correspondent aux gains et pertes cumulés au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Juste valeur des instruments de couverture	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	-34 045	-18 632	-29 216	-17 156
Variations de juste-valeur	21 226	7 544	-2 507	-3 798
Variations de juste-valeur constatées en résultat				
Variations de % d'intérêts	-469	-75	-2 322	2 322
Réserves à la clôture (A)	-13 288	-11 164	-34 045	-18 632

Réévaluation des immobilisations corporelles	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	327 407	169 665	255 765	137 387
Variations de juste-valeur	21 796	-1 488	57 480	46 440
Reclassement des amortissements en réserves non distribuées				
Variations de % d'intérêts	-14 896	-19 831	14 162	-14 162
Réserves à la clôture (B)	334 308	148 346	327 407	169 665

Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	-51	1	-340	-2
Variations de juste-valeur	368	2	289	3
Variations de juste-valeur constatées en résultat				
Variations de % d'intérêts	1	-1		
Réserves à la clôture (C)	318	2	-51	1

Autres éléments du résultat global	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves brutes (A) + (B) + (C)	321 338	137 184	293 312	151 034
Effets d'impôts différés associés	-67 463	-28 688	-64 334	-33 480
Réserves nettes d'impôts	253 875	108 496	228 978	117 554

8 Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe Akuo Energy a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. Ces engagements, dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlent de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif. Parmi ces obligations, il convient de mentionner :

Provisions pour démantèlement

Pour les installations éoliennes, solaires et biomasse, des provisions pour démantèlement sont constituées en fonction des dispositions légales et réglementaires et des conditions d'occupation des terrains ou des toitures. Des provisions sont comptabilisées en fonction des baux définissant si l'opération de démantèlement des terrains ou des toitures incombe au Groupe.

La méthode utilisée par le Groupe Akuo Energy pour déterminer la provision pour démantèlement pour les projets qui ont été construits est la suivante :

- Pour l'éolien français, au regard des changements réglementaires (Arrêté du 26 août 2011, NOR DEVP1120019A) une provision est systématiquement enregistrée dans les comptes pour les projets français. Cette dernière correspond à 50 milliers d'euros par turbine installée.
- A l'international, cela dépend de la réglementation du pays dans lequel le projet est implanté ainsi que des contrats de

location des baux sur lesquels les éoliennes sont implantées.

- Pour le solaire, la reconnaissance d'une provision est examinée au cas par cas, en l'absence de disposition légale. La nécessité ou non de passer une provision pour démantèlement dans les comptes de la société est fonction des obligations contractuelles, principalement propres aux baux emphytéotiques signés avec les propriétaires terriens. Lorsque les coûts de démantèlement incombent au Groupe Akuo, une provision est enregistrée dans les comptes à raison de 30 milliers d'euros par MW installé.
- Pour la biomasse, la reconnaissance d'une provision est également examinée au cas par cas, en fonction des obligations contractuelles, notamment liées aux baux emphytéotiques. La provision est évaluée en fonction des coûts de construction de la centrale.

Provisions pour litiges

Dans le cadre normal des activités du Groupe, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées, le cas échéant, en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

Provisions pour pensions et retraites

Voir note 3.3.2 - Provision pour indemnité de départ à la retraite

Incertitudes relatives à l'évolution de l'environnement

Le marché des énergies renouvelables dépend principalement des coûts des investissements, des coûts de financement, des conditions tarifaires existantes et d'éventuelles subventions.

Certains de ces éléments dépendants des finances publiques pourraient avoir en Europe un impact négatif sur le développement de l'activité (moratoire sur le tarif d'obligation d'achat du photovoltaïque en France, incertitudes liées au tarif éolien en France...).

Litiges du Groupe Akvo Energy

Litige Laudun

À la suite de défauts constatés, et à une production inférieure aux prévisions durant l'automne 2009, la société a initié une procédure

contentieuse à l'encontre des entreprises chargées de la construction de la centrale afin d'obtenir indemnisation. Une décision est attendue en appel en fin d'année 2022

Des provisions pour litiges et honoraires de conseil sont par ailleurs constatées au titre de procédures impliquant certaines filiales dans le cadre de leur activité de développement, construction ou exploitation de projets, en ligne avec l'évaluation des risques associée.

L'évolution des provisions du 01/01/2021 au 31/12/2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Dotations	Reprises	Variations de juste-valeur	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	31/12/2021
Provisions pour indemnités de retraites	1 567	423	0	-494	0	0	-5	1 491
Autres provisions pour risques	63	0	0	0	727	0	1	791
Provisions pour démantèlement et provisions pour restauration de sites	8 098	927	-85	0	0	0	138	9 078
Provision pour risques fiscaux	1 422	49	-1 423	0	0	0	0	48
Provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence	1 726	0	0	0	5 750	0	0	7 476
TOTAL	12 875	1 399	-1 508	-494	6 478	-5	140	18 885

Les reprises provisions pour risques fiscaux sont principalement constituées d'une reprise provision de 1,0 million d'euros concernant la subvention d'investissement reçue sur les entités solaires basées à la Réunion (TVA NPR).

Les provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence correspondent principalement à l'enregistrement par le Groupe d'une provision pour risques et charges de la quote-part de perte de Sunstyle International et Kita Holdco dans la mesure où il est exposé aux pertes au-delà de son investissement.

L'évolution des provisions du 01/01/2020 au 31/12/2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Dotations	Reprises	Variations de juste-valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Provisions pour indemnités de retraites	1 665	313	-22	-390	0	0	1 567
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	0	60	0	0	0	2	63
Provisions pour démantèlement et provisions pour restauration de sites	8 282	0	-41	0	-12	-131	8 098
Provision pour risques fiscaux	2 007	0	-914	0	329	0	1 422
Provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence	821	0	0	0	905	0	1 726
TOTAL	12 776	374	-978	-390	1 222	-128	12 875

Les provisions pour risques fiscaux sont principalement constituées d'une provision de 1,0 million d'euros constatée concernant la subvention d'investissement reçue sur les entités solaires basées à la Réunion (TVA NPR).

Les autres variations sont liées à l'enregistrement par le Groupe d'une provision pour risques et charges de la quote-part de perte de Sunstyle International dans la mesure où il est exposé aux pertes au-delà de son investissement.

9 Impôts sur le résultat

Principes comptables

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôts courants de la période	-6 209	-9 486
Impôts différés afférents aux différences temporaires	-3 540	127
TOTAL	-9 749	-9 359

9.1 Effets significatifs des mesures fiscales en vigueur

Suite à l'adoption des lois de Finances pour 2017 et 2022, le Groupe a modifié le taux d'impôt applicable sur les différences fiscales temporaires des entités françaises le portant progressivement de 33,33 % à 25 % en 2022 (28 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, 26,5 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 et enfin 25 % à compter du 1er janvier 2022).

Au 31.12.2021 le Groupe a pris en compte la nouvelle trajectoire de l'IS qui a ramené le taux de l'impôt sur les sociétés à 26.5% pour les bénéfices compris entre zéro et 500 000 € et à 26.5% pour les bénéfices au-delà de 500 000 €.

9.2 Intégration fiscale

L'ensemble Akuo Energy comprend, en 2021, trois entités fiscales structurées sous forme d'intégration fiscale. Les sociétés têtes de Groupe sont Akuo Energy, Akuo Energy USA, et Fujin.

Les entités comprises dans chacun des trois périmètres sont les suivantes :

- Au niveau Akuo Energy : Akuo Corse Energy Solar, Akuo Solar, Akuo Energy Antilles, Akuo Energy Caraïbes Innovation, Akuo Energy des Alpes, Akuo Energy Maintenance, Akuo Energy Uruguay, Akuo Industries, Akuo Innovations, Akuo Market France, Akuo Saint Charles, Akuo Solar, Akuo Trading, Akuocoop, Energie Du Gatinais 2, Fpv Blanchard, Fpv Bouerne, Fpv La Broue, Parc Solaire Du Bousquet D'orb ;
- Au niveau Akuo Energy USA : AEM Wind LLC, et Minonk Stewart LLC ;
- Au niveau de Fujin : Parc Eolien de Rully, Parc Eolien de Fontaine Macon, Parc Eolien des Vignes.

Chaque filiale contribue au paiement de l'impôt à hauteur de l'impôt théorique calculé comme si elle avait été imposée séparément.

9.3 Charge d'impôts

En 2021, le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2021
Résultat des activités poursuivies	- 7 356
Quote-part des sociétés mises en équivalence	6 536
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	- 13 892
Charge d'impôts	- 9 749
Résultat avant impôts	- 4 143
Taux d'impôt théorique	27,37%
Impôt théorique	1 134
Rapprochement :	
Effet des différences de taux entre le taux normal et le taux applicables dans les juridictions françaises ou étrangères	1 095
Effet des changements de taux	- 324
Utilisation d'impôts différés non constatés antérieurement	2 601
Impôts différés non constatés ou désactivés	- 17 123
Effet des différences permanentes	- 322
Crédit d'impôts et abattements	3 133
Effet des autres tax assimilées à l'impôt sur le résultat	57
Autres	
Impôt effectivement comptabilisé	- 9 749

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe Akuo Energy s'élèvent à 13,4 M€ en 2021 au taux théorique de 25,00 %, il s'agit essentiellement des déficits des sociétés de la zone Euro.

En 2020, le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020
Résultat des activités poursuivies	- 19 805
Quote-part des sociétés mises en équivalence	- 687
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	- 19 118
Charge d'impôts	- 9 359
Résultat avant impôts	- 9 759
Taux d'impôt théorique	25,00%
Impôt théorique	2 440
Rapprochement :	
Effet des différences de taux entre le taux normal et le taux applicables dans les juridictions françaises ou étrangères	- 809
Effet des changements de taux	395
Utilisation d'impôts différés non constatés antérieurement	1 338
Impôts différés non constatés ou désactivés	- 14 218
Effet des différences permanentes	- 5 309
Crédit d'impôts et abattements	902
Effet des autres tax assimilées à l'impôt sur le résultat	5 902
Autres	
Impôt effectivement comptabilisé	- 9 359

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe Akuo Energy s'élèvent à 29,9 M€ en 2020 au taux théorique de 25,00 %, il s'agit essentiellement des déficits des sociétés de la zone Euro et des projets éoliens en Uruguay.

9.4 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés et comptabilisés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale correspondante, à l'exception de cas prévus par la norme IAS 12 - *Impôts sur les résultats*. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés. La recouvrabilité des impôts différés actifs est appréciée à partir de la modélisation des résultats futurs et en tenant compte des stratégies fiscales que le Groupe est amené à mettre en œuvre.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de

l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les autres éléments du résultat global, selon l'élément auquel il se rapporte.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises, à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe Akuo Energy disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement

exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(En millions d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Instruments financiers dérivés (SWAP)	1 654	6 512
Déficits reportables	31 102	26 007
Retraitement des centrales	-109 632	-107 037
Activation de coûts de développement	-18	-212
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	-8 187	211
Impôts différés nets	-85 081	-74 518
Impôts différés actif	22 009	23 225
Impôts différés passif	107 090	97 743
Impôts différés nets	-85 081	-74 518

La variation des impôts différés s'analyse comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	*activités destinées à être cédées	dont impact réserves	Dont impact résultat
Instruments financiers dérivés (SWAP)	1 654	6 512	168	-4 311	-834
Déficits reportables	31 102	26 007	122	0	-271
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	1 292	2 314	0	-123	464
Compensation des impôts différés passifs	-12 039	-11 608	0		-431
TOTAL	22 009	23 225	290	-4 434	-1 071

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Dont activités destinées à être cédées	dont impact réserve ou activités abandonnées	Dont impact résultat
Retraitement des centrales	109 632	107 037	32	3 110	-449
Activation de coûts de développement	18	212	0	0	18
Autres retraitements (dont opérations internes)	9 479	2 102	263	6	3 559
Compensation impôts différés actifs	-12 039	-11 608	0		-431
TOTAL	107 090	97 743	295	3 115	2 698

Les impacts résultats relatifs aux impôts différés de l'ensemble biomasse de -0,3 M€ sont inclus dans le résultat des activités destinées à être cédées.

En 2020, Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissaient comme suit :

(En millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2019
Instruments financiers dérivés (SWAP)	6 512	6 963
Déficits reportables	26 007	34 351
Retraitement des centrales	-107 037	-103 497
Activation de coûts de développement	-212	-212
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	211	1 504
Impôts différés nets	-74 518	-60 891
Impôts différés actif	23 225	24 414
Impôts différés passif	97 743	85 305
Impôts différés nets	-74 518	-60 891

La variation des impôts différés s'analysait comme suit :

(En millions d'euros)	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif	Total
Impôts différés nets - en début de période	24 414	85 305	-60 891
Mouvement par résultat	-18 425	-18 552	127
Autres éléments du résultat global	-73	20 298	-20 371
Activités destinées à être cédées	-4 552	-11 168	6 616
Compensation impôts différés	21 861	21 861	0
Impôts différés nets - en fin de période	23 225	97 743	-74 518

Les impacts résultats relatifs aux impôts différés de l'ensemble biomasse de +0,5 M€ sont inclus dans le résultat des activités destinées à être cédées.

10 Catégories et hiérarchie de juste valeur d'actifs et passifs financiers

Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant les trois niveaux suivants :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cotations observées sur un marché actif ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables (autres que des données de niveau 1) ;

- Niveau 3 : juste valeur évaluée à l'aide de techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables.

Compte tenu de leur nature à court terme, la valeur comptable des actifs et passifs courants est considérée comme une valeur approximative de leur juste valeur.

	Valeur au bilan 2021 selon IFRS 9			31/12/2021	31/12/2020		
	Hierarchie IFRS 13	Coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Juste valeur par résultat	Valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste Valeur
Actifs financiers non-courants							
Actifs financiers non-courants	Niv. 3	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux :		0	0	0	0	0	0
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres financiers non-courants	Niv. 3	101 326	0	0	101 326	92 382	92 382
Actifs financiers courants							
Actifs financiers courants		4 203	0	0	4 203	7 392	7 392
Créances clients et autres débiteurs		97 374	0	0	97 374	70 028	70 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0	129 245	129 245	91 162	91 162
Passifs financiers non-courants							
Emprunts bancaires non courants	Niv. 3	786 338	0	0	786 338	774 170	774 170
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non courantes	Niv. 3	225 712	0	0	225 712	215 647	215 647
Instruments dérivés de taux :		25 168	0	0	25 168	54 722	54 722
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	25 168	0	0	25 168	54 722	54 722
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres dettes financières non courantes	Niv. 3	284 404	0	0	284 404	303 913	303 913
Passifs financiers courants							
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		65 762	0	0	65 762	65 191	65 191
Emprunts et concours bancaires courants		158 411	0	0	158 411	96 916	96 916
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes courantes		0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux :		141	0	0	141	187	187
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	141	0	0	141	187	187
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres dettes financières courantes		4 530	0	0	4 530	18 622	18 622

11 Autres informations

11.1 Engagements hors bilan donnés

Entités	Cession Daily	Gage	Garantie actifs/passifs	GAPD	Garantie	Hypothèque	Lettre d'indemnité	Lettre de confort	Nonlissement	Constitution DSRA	Engagement d'investissement	Autres
France												
ACT-E									X			
Akuo Corse Energy Solar								X	X			
Akuo Energy			X	X	X		X	X	X		X	X
Akuo Energy Afrique			X									
Akuo Energy Indian Ocean					X							
Akuo Energy Uruguay			X	X			X				X	
Akuo Saint Charles	X											
Akuo Solar				X	X			X	X		X	
Akuo Tulip Assets	X	X							X			
Akuo Western Europe and Overseas				X								
Austral Energy					X							
Ect Energie Les Gabots	X	X							X	X		X
Energie Du Gatinais 2	X	X		X	X				X			
Energco Holdco									X			
FPV Bouerne	X	X							X			
FPV D'Export	X								X			
FPV Du Midi	X	X			X	X			X	X		X
FPV La Broue	X	X							X	X		X
FPV Lherm	X	X				X			X			X
FPV Ligne des Quatre Cents	X											X
FPV Saint Auban	X								X			
Fujin									X			
Heliade Bellevue	X											
Laudun Energy	X											
O'Mega 1	X	X				X			X			X
O'Mega 1 Bis												
Parc Solaire du Bousquet d'Orb	X	X				X			X			X
Phoenix									X			
Pierrefonds Holdco	X				X				X			X
Rapale	X	X	X	X	X	X			X	X		X
Saint Charles Solaire	X											
SECP Chemin Canal	X											
SECP Le Syndicat	X					X			X			
SECP Pierrefonds	X					X			X			
SH Aqua Bella	X								X			X
SH de Chavort	X								X			X
Syndicat Holdco	X				X				X			

Entités	Cession Daily	Gage	Garantie actifs/passifs	GAPD	Garantie	Hypothèque	Lettre d'indemnité	Lettre de confort	Nantissement	Constitution DSRA	Engagement d'investissement	Autres
Bulgarie												
Akuo Energy Bulgaria Centrales Hydroélectriques de Bulgarie		X	X	X								
Colombie												
Akuo Energy Colombia			X									
Croatie												
Energostatik Sirocco Aiolos Projekt		X			X	X			X X X			
Ile Maurice												
Akuo Energy Solution (Mauritius) LTD Akuo Austral (Mauritius) LTD Akuo Energy (Mauritius) LTD	X	X			X X				X X	X		X
Indonésie												
PT Akuo Energy Indonesia							X					
Luxembourg												
Akuo Energy Africa Akuo Energy Central Europe Akuo Energy International			X X X				X				X X	
Mali												
Akuo Energy Solutions Mali Akuo Kita Solar		X							X X			
Montenegro												
Krnovo Holdco Krnovo Green Energy		X	X		X				X			X
Nouvelle Calédonie												
Agrinerjie de Ouaco Kwita Wije Focola		X X X			X	X X			X X X			
Pologne												
Akuo Energy Polska			X									
République Dominicaine												
Akuo Holdco Parques Eolicos Del Caribe		X	X			X						X
Uruguay												
Generacion Eolica Minas Glymont Polesine		X X X			X X	X			X X			X X

11.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions, récapitulées ci-après, sont réalisées au prix de marché.

Comptes de profits et pertes consolidés	Chiffre d'affaires		Charges opérationnelles		Produits financiers		Charges financières	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	0	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	1 215	1 210	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	4 214	9 884	-	-	-	-	-	-
Total	4 214	9 884	1 215	1 210	0	0	0	0

Etat de la situation financière - actif	Autres actifs financiers		Créances clients et autres débiteurs		Comptes courants d'associés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	-	-	4 570	6 112	30 091	23 636
Total	-	-	4 570	6 112	30 091	23 636

Etat de la situation financière - passif	Autres dettes financières		Dettes fournisseurs et autres créditeurs		Comptes courants d'associés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	5 913	1 136	9	17	-	-
Total	5 913	1 136	9	17	-	-

12 Evènements postérieurs à la clôture

Evolution capitalistique d'Akuo Energy

Le début de l'exercice a été marqué par la validation de l'opération de renforcement des dirigeants-fondateurs au capital du Groupe. Accompagnés par ICG Infra, le fonds infrastructures du gérant d'actifs ICG (Intermediate Capital Group), Eric Scotto et Patrice Lucas ont ainsi racheté début 2022 la participation de Colam Entreprendre et d'autres actionnaires minoritaires. Suite à cette opération, Akuo Energy SAS est détenue à 98,5% par Akuo SAS, détenue par Eric Scotto et Patrice Lucas sous forme d'actions ordinaires et ICG sous forme d'actions de préférence. Cette opération renforce les moyens financiers du Groupe, au travers une ligne de financement en quasi-fonds propres.

Refinancement d'un portefeuille de 5 centrales hydrauliques en Bulgarie

A la suite de l'acquisition en mars 2021 de PVP Power, un ensemble de 5 centrales hydroélectrique en exploitation en Bulgarie (15,5 MW), le 7 mars 2022 le Groupe a réalisé un refinancement bancaire du bridge structuré mise en place lors de l'acquisition et s'est associé au fonds d'infrastructure RGreen INVEST qui devient co-actionnaire de ces cinq actifs aux à hauteur de 49%.

Lancement d'un agrégateur en Grèce

Le Groupe s'est associé à Spyropoulos SA, pour lancer GEARS SA (Green Energy Aggregator Services) une solution clé en main de représentation sur le marché pour les producteurs photovoltaïques grecs. L'entité a signé ses premiers contrats de services auprès de plusieurs centrales solaires en exploitation en Grèce d'une capacité globale de 55 MW.

Cession d'une centrale hydraulique

Le Groupe a entièrement cédé sa participation minoritaire dans la centrale hydraulique Yahinovo (6,8 MW) en Bulgarie.

Contexte global

Dans un contexte de forte hausse du prix de matières premières ainsi que du coût de transport et de tensions sur les chaînes d'approvisionnement mais également des prix de gros de l'électricité, le Groupe reste focalisé sur la réalisation de projets qui participent à l'accélération de la transition énergétique et agricole et à la souveraineté des territoires.

Les opérations militaires en Ukraine n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur le Groupe ni sur la continuité de son activité. Toutefois, sans visibilité sur la suite du conflit, le Groupe pourrait être affecté par ses impacts potentiels sur l'économie mondiale dans le futur.

13 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Akuo Energy comprend 159 entités consolidées au 31 décembre 2021 (contre 166 au 31 décembre 2020) dont, 129 sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale (IG), 27 selon la méthode de la mise en équivalence (MEQ), et 3 sont intégrées dans le périmètre des activités abandonnées (IFRS 5). La liste complète et les méthodes de consolidation y afférents, sont données ci-après :

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Akuo Biomass	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akuo Biomass France	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akuo Corse Energy Solar	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Akuo Corse Maintenance	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Afrique	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Antilles	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Caraibes Innovation	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Corse	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Des Alpes	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Indian Ocean	Holding	86%	86%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Maintenance	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Uruguay	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Akuo Industries	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Innovations	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Market France	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Operations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Participations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Solar	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Trading	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Western Europe And Overseas	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akuocoop	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Atriohm	Holding	51%	0%	(MEQ)	(NC)
Austral Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Austral Energy Maintenance	Holding	100%	85%	(IG)	(IG)
Biovae	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Energie MAIF T	Holding	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Opeos	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Phoenix	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Picardie Biomasse Energie	Holding	0%	37%	(NC)	(MEQ)
Societe D'Approvisionnement En Biomasse Energie Du Doubs	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Sunstyle International	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Tanambo	Holding	59%	59%	(IG)	(IG)
Cogeneration Biomasse De Novillars	Biomasse	0%	41%	(NC)	(IFRS 5)
Cogeneration Biomasse D'Estrees-Mons	Biomasse	0%	51%	(NC)	(IFRS 5)
Ergo Holdco	Biomasse	90%	74%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Kogeban	Biomasse	0%	44%	(NC)	(IFRS 5)
Energie Du Gatinais	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Energie Du Gatinais 2	Eolien	48%	95%	(IG)	(IG)
Energie Du Porcien	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes De Rully	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes Du Ham	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Eoliennes D'Yvignac	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Fujin	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Moulin Green	Eolien	0%	100%	(NC)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon 2	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Des Vignes	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Du Val De Grande	Eolien	52%	52%	(IG)	(IG)
Seine Et Aube Energie	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Sh Aqua Bella	Hydro	55%	55%	(IG)	(IG)
Sh De Chavort	Hydro	53%	53%	(IG)	(IG)
Act-E	Solaire	60%	60%	(IG)	(IG)
Agrisol 1A Services	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Akuo Saint Charles	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Tulip Assets	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Bunifaziu	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Ect Energie Les Gabots	Solaire	36%	41%	(IG)	(IG)
Fpv Agrinerie	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Bardzour	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Bouerne	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Broussan	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Chateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv D'Export	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Du Midi	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Fpv Du Plateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Janar	Solaire	44%	44%	(IG)	(IG)
Fpv La Broue	Solaire	95%	95%	(IG)	(IG)
Fpv Les Cedres	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Lesport	Solaire	44%	86%	(IG)	(IG)
Fpv Lherm	Solaire	67%	67%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Bambous	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Quatre Cents	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Pascialone	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Santa Lucia	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Heliade Bellevue	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kita Holdco	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Laudun Energy	Solaire	66%	66%	(IG)	(IG)
O'Mega 1	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
O'Mega 1 Bis	Solaire	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Parc Solaire Du Bousquet D'Orb	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Pierrefonds Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Rapale	Solaire	89%	89%	(IG)	(IG)
Saint Charles Solaire	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
Secp Borgo	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Chemin Canal	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Creully	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Le Syndicat	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Secp Mortella	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 1	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 2	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Pierrefonds	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Solar Green	Solaire	0%	100%	(NC)	(IG)
Syndicat Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Saint Auban	Solaire	48%	95%	(MEQ)	(IG)
Argentina					
Akuo Energy Argentina	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Australia					
Akuo Energy Pacific	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Granite Hills Wind Farm	Eolien	85%	85%	(IG)	(IG)
Belgium					
Srew	Eolien	18%	18%	(MEQ)	(MEQ)
Bulgaria					
Akuo Energy Bulgaria	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Bulgaria Chb	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Akuo Bulgaria Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Centrales Hydroelectriques De Bulgarie	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Germanea	Hydro	0%	23%	(NC)	(MEQ)
PVB Power Bulgaria	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Vec Yahinovo	Hydro	37%	37%	(MEQ)	(MEQ)
Vec Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Colombia					
Akuo Energy Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Servicios Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Parque Solar Planeta Rica SAS	Solaire	50%	0%	(MEQ)	(NC)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRSS = traité selon méthode IFRSS - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Croatia					
Akuo Energy Med	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Energostatik	Biomasse	50%	41%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Sirocco	Biomasse	89%	73%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Aiolos Projekt	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Emirats Arabes Unis					
Akuo Energy Solutions Dmcc	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Espagne					
Akuo Renovables España	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Etats-Unis					
Akuo Energy Usa	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Minonk Stewardship Wind	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Bennington Wind Holdco	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Aem Wind	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Sterling Wind Phase I Holdings	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Rocksprings Val Verde Wind	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco Ii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco Iii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Greece					
Akuo Energy Greece	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Thessaly Energy Solar	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Eoliki Dytikis Elladas	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Hong-Kong					
Akuo Energy Indonesia Limited	Holding	99%	91%	(IG)	(IG)
Indonesie					
Pt Akuo Energy Indonesia	Holding	99%	86%	(IG)	(IG)
Luxembourg					
Akuo Energy Africa	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Central Europe	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy International	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Middle East	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Energy Solutions	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Dnepro Buzky Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Ogorje Green	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Mali					
Akuo Energy Solutions Mali	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Mali Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Kita Solar	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Île Maurice					
Akuo Energy Solution (Mauritius) Ltd	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Austral (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Energy (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Mongolie					
Akuo Steppe Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Montenegro					
Krnovo Green Energy	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Krnovo Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Nouvelle-Calédonie					
Akuo Energy Nouvelle Calédonie	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Agrinergie De Ouaco	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kwita Wije	Solaire	94%	94%	(IG)	(IG)
Focola	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Pologne					
Akuo Energy Polska	Holding	97%	95%	(IG)	(IG)
Perfect Wind Polska	Holding	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energia Wiatrowa Strzelce	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energy Park 44	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Wind Park Alfa	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Portugal					
Akuo Renovaveis Portugal, Lda	Holding	80%	80%	(IG)	(IG)
Akuo Renovaveis Portugal II, Lda	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Amargilha Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Revendosol Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Solstido Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
République Dominicaine					
Akuo Dominicana Servicios	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Holdco	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Dominicana	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Parques Eolicos Del Caribe	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Icare	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Matrisol	Solaire	46%	90%	(IG)	(IG)
Turquie					
Akuo Enerji Uretim	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Ukraine					
Akuo Energy Ukraine Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Uruguay					
Akuo Energy Uruguay Development Services	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Trammel	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Generacion Eolica Minas	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Glymont	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Micezina	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Polesine	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRSS = traité selon méthode IFRSS - NC = Non Consolidé



Société par actions simplifiée au capital de 1.758.406,32 €
140, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris
495 259 061 RCS Paris
(la « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2022**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis afin de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité (i) de la Société et (ii) du groupe constitué par la Société et ses filiales visées en Annexe I (le "**Groupe Akuo**") durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- soumettre à votre approbation les comptes annuels de la Société ainsi que les comptes consolidés du Groupe Akuo arrêtés au 31 décembre 2021.

Nous vous donnerons également toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux, et vous présenterons les rapports des commissaires aux comptes de la Société.

« Dans un contexte sanitaire encore contraignant et de tensions au niveau des approvisionnements, les équipes ont redoublé d'effort pour assurer la poursuite du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation de projets de production d'électricité décentralisée et durable au service des territoires. Fin 2021, le parc en exploitation et en construction représentait une capacité électrique de 1,4GW et une puissance de stockage de 71,5 MWh. L'opération capitalistique réalisée en ce début d'année permet de réaffirmer la stratégie d'indépendance du Groupe et de lui donner les moyens d'accompagner le mouvement d'accélération de la transition énergétique. La hausse des prix de gros de l'électricité que nous observons depuis plusieurs trimestres et la situation en Ukraine ne font que confirmer l'importance des énergies renouvelables dans les politiques énergétiques des pays. »

Éric Scotto

SOMMAIRE

- A. **Activité de la Société et du Groupe Akuo au cours de l'exercice écoulé.**
- B. **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.**
- C. **Evolution prévisible et perspectives d'avenir.**
- D. **Informations en matière de délais de paiement.**
- E. **Activité en matière de recherche et développement.**
- F. **Présentation des comptes annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat.**
- G. **Présentation des comptes consolidés du Groupe Akuo.**
- H. **Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions.**

A. Activité de la Société et du Groupe Akuo au cours de l'exercice écoulé.

Présentation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a poursuivi au cours de l'exercice 2021 son activité historique de holding et de prestataire de services pour ses filiales et sous-filiales, dans le domaine des énergies renouvelables, notamment :

- Prestations d'assistance technique,
- Prestations de gestion et administration de ses sociétés filiales et sous-filiales (« management fees »),
- Prestations d'assistance au développement,
- Prestations d'assistance au financement,
- Prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, et
- Prestations de supervision de l'exploitation.

A ce titre, la Société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 43.753.186 euros, en baisse d'environ 10% par rapport à l'exercice précédent.

En matière de financement corporate, la Société a procédé au remboursement des emprunts obligataires suivants :

- Emprunt obligataire émis le 26 avril 2017 ("Obligations Eiffel") en date du 30 avril 2021,
- Emprunt obligataire émis le 12 juillet 2016 (Obligations 2021") en date du 12 juillet 2021.

La Société disposait alors au 31 décembre 2021 d'emprunts obligataires (green bonds EURO PP) en circulation d'un montant nominal global de 165 millions d'euros. Le produit de ces émissions est exclusivement destiné au financement de centrales de production ou de stockage d'énergie verte conformément à la stratégie de développement du Groupe.

L'ensemble des financements corporate de la Société s'élevaient au 31 décembre 2021, à 212.864.882 euros.

La Société a procédé au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de la mise en œuvre de son *Long Term Incentive Plan* et selon les autorisations données par l'assemblée générale des associés du 29 juin 2021, aux deux augmentations de capital suivantes :

- une augmentation de capital d'un montant de 5.533,68 € par émission de 23.057 AP1 nouvelles, réalisée en date du 8 novembre 2021 ;
- une augmentation de capital d'un montant de 744,96 € par émission de 3.104 AP2 nouvelles, réalisée en date du 17 novembre 2021.

Dans le cadre du *Long Term Incentive Plan*, la Société a également procédé en date du 13 décembre 2021 à une augmentation de capital d'un montant de 7.800,24 € par émission de 32.501 AP2. Ces 32.501 AP2 correspondent à l'attribution définitive des actions gratuites (AGA) dites 2018, en application du règlement du plan d'attributions d'actions gratuites adopté par le Président le 30 novembre 2018.

Nous vous rappelons ensuite que pour faire face à de potentiels impacts de la crise sanitaire liée au COVID sur sa situation de trésorerie, le Groupe a fait appel à son pool de banques corporate et a mis en place au cours de l'exercice précédent des Prêts Garantis par l'Etat pour un montant total de 27,6 millions d'Euros. La Société a décidé au cours de l'exercice d'amortir ces prêts sur une période de cinq ans soit jusqu'en août 2026.

Cessions et prises de participation de la Société au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège en France

Conformément à l'article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a réalisé et/ou participé aux opérations suivantes au cours de l'exercice 2021 :

- Acquisition de 50 actions ordinaires de la société Akuo Energy Caraïbes Innovations SAS en date du 4 janvier 2021,
- Acquisition de 1.000 actions ordinaires de la société Toitures PV Lycées IDF SAS (ex Ferme d'Akuo 14) en date du 5 février 2022,
- Cession de 367 actions ordinaires et apport de 633 actions ordinaires de la société Seine et Aube Energie SAS au profit de la société Phoenix SAS en date du 22 février 2021,
- Cession de 37.000 actions ordinaires de la société Energie du Gâtinais SAS au profit de la société Phoenix SAS en date du 22 février 2021,
- Cession de 5.000 actions ordinaires de la société Eoliennes d'Yvignac SAS au profit de la société Phoenix SAS en date du 22 février 2021,
- Acquisition de 1.000 actions ordinaires de la société Ferme d'Akuo 19 SAS en date du 24 février 2021,
- Constitution de la société Akuo Energy Porinetia Farani SAS en date du 5 mars 2021,
- Acquisition de 100 actions ordinaires de la société Akuo Energy Colombia SAS en date du 29 mars 2021,
- Acquisition d'1 action ordinaire de la société Akuo Enerji Uretim en date du 23 avril 2021,
- Acquisition de 900 actions ordinaires de la société Energo HoldCo SAS en date du 30 avril 2021,
- Acquisition de 1.000 actions ordinaires de la société Tilee en date du 6 mai 2021,
- Cession de 500 actions ordinaires de la société Toitures PV Lycées IDF SAS en date du 12 mai 2021,
- Acquisition de 85% du capital social de la société Sirocco en date du 20 mai 2021,
- Constitution de la société Toitures PV Collèges IEL SAS en date du 17 juin 2021,
- Constitution de la société ATRIOHM SAS en date du 5 mars 2021,
- Cession de 50.000 actions ordinaires de la société Apiterra SAS en date du 1^{er} juillet 2021,
- Cession de 1.463 actions ordinaires de la société Akuo Biomass SAS en date du 2 juillet 2021,
- Cession de 20.000 actions ordinaires de la société Eco-Tech Ceram SAS en date du 20 juillet 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Kundur Energi Baru en date du 1^{er} octobre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Simeulue Energi Baru en date du 1^{er} octobre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Energi Bittara Maja en date du 1^{er} octobre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Sumbawa Pelita Energi en date du 1^{er} octobre 2021,
- Constitution de la société LIMAOUA SA en date du 2 novembre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Samawa Surya Energi en date du 4 novembre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Java Niyasa Baskara en date du 8 novembre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Java Udyana Surya en date du 8 novembre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Kalinda Energi Negara en date du 9 novembre 2021,
- Acquisition de 4.950 actions ordinaires de la société PT. Akuo Energy Indonesia en date du 11 novembre 2021,
- Acquisition de 125 actions ordinaires de la société PT. Tanah Laut Energi Bayu en date du 31 décembre 2021,
- Opérations de transmission universelle de patrimoine de ses filiales Akuo Operations SAS, Akuo Participations SAS et Moulin Green SAS.

Est joint au présent rapport en **Annexe I** un tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq (5) exercices écoulés.

Présentation de l'activité du Groupe Akuo au cours de l'exercice écoulé

Quelques chiffres-clés à fin 2021 :

- 233M€ : chiffre d'affaires total consolidé, en hausse de 9% par rapport à 2020.
- 298M€ de ventes d'énergie et de services à des tiers (dont 30% de ventes d'électricité solaire, 49% de ventes d'électricité éolienne, et 7% pour l'activité hydraulique); la biomasse représente encore 14% du total.
- 2.005M€ : total du bilan consolidé, en repli de 6% par rapport à 2020 ;
- 1.4GW et 71.5MWh de stockage : capacité en exploitation et en construction à la fin de l'exercice 2021 ;
- Plus de 7GW : portefeuille de projet en développement total du Groupe Akuo ;
- 74% : part de la capacité en exploitation et en construction située à l'international (hors de la France métropolitaine).

Au cours de l'exercice 2021, la filiale de financement participatif du Groupe, AkuoCoop a lancé 3 campagnes de financement participatif ayant permis le financement partiel :

- de la centrale solaire Agrinergie Kwita Wije (première campagne de financement participatif ouverte à tous depuis l'obtention du statut CIP) à hauteur de 770.000€ (clôturée début 2021),
- du parc éolien de Gatinais 2 porté par la société Energie du Gatinais 2 à hauteur de 400.000 euros (par émission d'actions de la société SIP Energie du Gatinais 2, société holding dédiée totalement à l'opération d'investissement participatif),
- de la centrale solaire d'O'mega 1 BIS, portée par la société O'mega 1 BIS, à hauteur de 560.000 € (par émission d'obligations simples).

En 2021, c'est ainsi un total de 1.730.000€ récoltés, 367 souscriptions, et un panier moyen de 13.256€ pour AkuoCoop.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics à partir du 17 mars 2020 ont conduit le Groupe Akuo à s'efforcer de poursuivre l'activité tout en appliquant les mesures barrières de protection des personnels impliqués au cours de l'année 2021.

La performance financière en 2021 n'a pas été marquée par les effets de la pandémie de Covid-19. En revanche, cette dernière a impacté l'activité de développement de projets. Un PGE a été accordé à la Société comme cité ci-dessus et le Groupe, en France, a utilisé la possibilité qui lui était offerte de reporter ses échéances de cotisations sociales.

La Société n'a pas procédé en lien avec la crise sanitaire à des classements différents de ceux opérés usuellement, au sein de son compte de résultat.

Le Groupe Akuo est organisé autour de six Régions, deux *Business Units* et plusieurs *Support Units*. Les six Régions assurent la croissance du Groupe sur l'ensemble de ses activités :

- Activité dite « IPP » (*Independent Power Producer*) : présent sur toute la chaîne de valeur (développement, financement, construction et exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable, le Groupe s'attache à développer des projets qui participent à la construction d'un territoire durable.
- Activité Market : face aux évolutions du marché de l'énergie avec les contrats d'achat avec compléments de rémunération, le développement de contrats d'achat d'énergie avec des clients privés ou la vente de la production d'énergie directement sur le marché, et l'importance accrue des anticipations des prix de l'énergie future pour la rentabilité des projets, Akuo a internalisé des compétences fortes dans ce

domaine. Les équipes Market travaillent directement pour les projets du Groupe et proposent également leur expertise à des tiers.

- Activité Solutions : le Groupe Akuo développe depuis quelques années des solutions permettant de combiner le développement de projets ENR multi-technologies (éolienne, solaire, hydroélectricité, hydrogène et stockage) avec des innovations (solaire flottant, tuiles solaires, solutions conteneurisées) ou encore des schémas de fourniture virtuelle sur mesure.

La *Business Unit Industries* se concentre sur le développement et la construction de nouveaux produits innovants. Les solutions mobiles en conteneur de production d'énergie solaire (Solar Gem®), les solutions de stockage (Storage Gem®) et leurs logiciels de pilotage (EMS), et les tuiles solaires sont les premiers exemples de produits français imaginés par les équipes Akuo pour répondre aux besoins de l'activité IPP.

- Le Solar Gem® est une solution conteneurisée de production d'énergie solaire, grâce aux 200 panneaux photovoltaïques qui sont entièrement préassemblés et précâblés. Entièrement mobile et transportable, le Solar Gem® est une solution « *plug & play* ».
- Le Storage Gem® est un conteneur de stockage d'énergie modulaire : de 200 kW à 800 kW et de 500 kWh à 1500 kWh. Les centrales solaires mobiles Gem constituent des solutions particulièrement adaptées pour les sites isolés et une réelle alternative économique aux équipements fonctionnant aux énergies fossiles.
- L'EMS est une plateforme de gestion de l'énergie pour les centrales équipées d'un système de stockage. Il contrôle la centrale et optimise ses performances grâce à des stratégies intelligentes. Accessible à distance, il permet aussi le suivi et le pilotage depuis n'importe quel endroit du globe.
- La filiale Sunstyle International, quant à elle, fabrique, commercialise et distribue la toiture photovoltaïque Sunstyle® qui concilie production d'électricité verte, étanchéité d'une toiture et esthétique tout en générant des économies long terme pour le bâtiment. Cette filiale est détenue à 50% par la Société.

La *Business Unit Asset Management* travaille à la maintenance, proactive et réactive, et à l'exploitation des actifs qui ont commencé à produire, au travers de contrats de supervision et de maintenance. Après la phase de développement, de construction, de financement et de mise en service, les équipes d'Asset Management prennent le relais avec pour objectif d'atteindre un niveau élevé de performance technique et économique tout au long de la vie de la centrale. Ce réseau d'équipes locales expérimentées est en charge de la supervision des centrales du Groupe Akuo, de la renégociation des contrats et de l'optimisation de la stratégie de maintenance. Fort de leur savoir-faire dans l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergie renouvelable, les équipes proposent également leur expertise à des tiers que ce soit au niveau de la supervision, l'audit, la maintenance corrective, le programme d'entretien, l'inspection de pales, des turbines ou de boîtes de vitesse, ou encore la gestion de la rotation. Actuellement, les équipes d'asset management sont en charge de plus de 67 centrales à travers le monde.

Focus sur la Région AWEO (Akuo Western Europe and Overseas)

La Région AWEO regroupe la France (y compris les DOM) ainsi que le Portugal et l'Espagne.

L'année 2021 a débuté par la réalisation le 23 février 2021 du refinancement bancaire d'un portefeuille composé de quatre projets solaires et cinq projets éoliens : SECP Mortella, SECP Olmo 1, FPV Les Cèdres, FPV Bardzour, Energie du Gâtinais, Eoliennes d'Yvignac, Eoliennes du Ham, Parc Eolien de Fontaine Mâcon 2, et Seine et Aube Energie.

La région AWEO a également concrétisé en mars 2021 ses premiers succès sur la péninsule ibérique avec les projets Almansa (projet solaire de 94,4MWp) et Tres Puntas (projet solaire tracker de 60MW), lauréats du premier appel d'offres espagnol pour les énergies renouvelables depuis 2017.

Elle a également été lauréate de l'AO CRE ZNI d'août 2020 pour 10 projets représentant au total 26MWc.

En juin a eu lieu la signature du financement bancaire du projet Lesport qui consiste en l'exploitation future de serres photovoltaïques de 1,3 MWc couplées à une batterie de 2,6 MWh installées sur une ancienne décharge d'ordures à Mayotte. Cette centrale sera la première centrale Agrinergie® du groupe à Mayotte et produira du manioc, des songes et de la salade tout en servant de lieu d'expérimentation et de formation agricole.

Akuo Energy a par ailleurs procédé à la cession de l'intégralité de son activité biomasse en France en juillet 2021 à la suite de la conclusion en date du 31 mars 2021 d'un *Share Purchase Agreement* avec le fonds de private equity spécialisé dans la Transition Énergétique et Ecologique, Pearl Infrastructure Capital. Cette opération rentre dans le cadre de la volonté d'Akuo de se recentrer sur les énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien ainsi que le stockage.

Par ailleurs, Akuo et la Banque des Territoires ont créé une société commune Atriohm, qui propose une nouvelle solution de financement de solarisation par tiers investissement. La solution de financement Atriohm permet aux maîtres d'ouvrage publics et privés (entreprises, collectivités locales...) d'externaliser leurs investissements en confiant à Atriohm l'installation et l'exploitation de centrales en toiture ou en ombrières de parking. Cette nouvelle initiative se donne pour ambition de développer 500 000 m2 de couverture d'ici 2024 et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du plan Climat de la Banque des Territoires, au bénéfice de territoires plus durables.

Le 1^{er} octobre 2021 s'est déroulé le lancement officiel de l'Exposition Universelle 2020 à Dubaï, dont la tenue avait été décalée d'un an, en raison de la crise sanitaire. L'inauguration du Pavillon France, doté de tuiles photovoltaïques Sunstyle, a eu lieu notamment en présence du Ministre des Affaires Etrangères Françaises Monsieur Jean-Yves Le Drian.

Le 25 octobre 2021 les équipes d'Akuo ont mis en service la centrale Madinina sur la commune de Ducos en Martinique. D'une capacité de stockage de 19 MWh et une puissance délivrée de 12 MW, cette centrale de stockage par batteries lithium-ion est composée de 6 conteneurs StorageGEM®. En 2019, elles représentaient moins de 25% du mix électrique de l'île et l'objectif est d'atteindre 56% d'énergies renouvelables à l'horizon 2023, dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Cette technologie permet en outre de réguler la fréquence et d'assurer la stabilité du réseau, notamment lors d'événements critiques tels que, par exemple, la déconnexion accidentelle d'un moyen de production sur le réseau.

L'année 2021 s'est clôturée avec la signature fin décembre du financement bancaire du projet Hamaha, centrale photovoltaïque avec stockage d'une capacité d'environ 3,523 MWh de stockage et 1,191 MWc solaire située sur la commune de Mamoudzou à Mayotte.

Nous vous rappelons enfin que l'Assemblée Nationale a adopté, le 13 novembre 2020, un amendement du Gouvernement au projet de Loi de Finances 2021 (définitivement adopté le 17 décembre 2020) visant à renégocier les tarifs d'achat applicables aux projets solaires bénéficiant des arrêtés tarifaires de 2006 et 2010 pour les parcs de plus de 250kWc. Les décrets d'application et le nouvel arrêté tarifaire sont parus en fin d'année 2021. 15 sociétés du Groupe sont concernées par ces mesures et les clauses de sauvegarde ont été activées dans ce cadre en décembre 2021. Nous vous invitons à vous référer au paragraphe « *G. Présentation des comptes consolidés du Groupe Akuo* » pour de plus amples informations, et notamment sur les impacts dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Focus sur la Région Afrique

Malgré les incidents politiques qui ont émaillé l'année 2021, la centrale solaire de 50 MWc de Kita, opérée et maintenue par Akuo Mali Services, filiale à 100% d'Akuo Energy Afrique, continue de fonctionner normalement avec une production conforme aux attentes et des échanges constructifs avec les parties maliennes. Cette bonne collaboration a ouvert la porte à un projet d'extension de cette centrale. La phase de faisabilité de ce projet est en cours.

En 2021, au-delà de Kita, Akuo a poursuivi en Afrique de l'Ouest des développements prometteurs dans le domaine du photovoltaïque dans 3 autres pays : le Sénégal, la Sierra Leone et la Guinée Conakry. La concrétisation de ces projets fera d'Akuo un acteur régional de référence de la zone CEDEAO.

La construction du projet Nesap, au Niger, se poursuit, avec des premiers envois de containers de stockage en 2021 et une mise en service projetée en 2022. Le projet Nesap est un projet EPCC (Engineering, Procurement, Construction, Commissioning) d'hybridation des centrales thermiques de 8 villages.

En Afrique du Nord, le Groupe Akuo continue à porter son projet photovoltaïque de 10 MW de Gabès en Tunisie, tout en développant de nouveaux actifs photovoltaïques et éoliens en Tunisie et au Maroc.

Enfin, la région Afrique Australe a connu plusieurs avancées majeures dans le domaine du solaire et de l'éolien pour le groupe Akuo, fort de l'appui de son réseau de partenaires locaux au Botswana, en Tanzanie, en Afrique du Sud et en Namibie.

Focus sur la Région Amérique du Nord

Du 10 au 18 février 2021, l'état du Texas a été frappé par une tempête de neige entraînant une chute historique des températures ainsi que des chutes de neige exceptionnelles. Le projet Rocksprings, projet éolien de 150 MW situé dans le comté de Val Verde au Texas, a été contraint de notifier sous ses deux contrats d'achats d'énergie une cause de Force Majeure, afin d'assurer la sécurité du site et des actifs. A la date de ce rapport, un accord a été trouvé avec les parties prenantes et l'exploitation de la centrale se poursuit.

Au cours de l'exercice 2021, la construction du parc éolien Escalade au Texas situé dans le comté de Knox, à environ 300 km à l'ouest de la région métropolitaine de Dallas-Fort Worth s'est poursuivie pour une mise en service prévue au cours du 1^{er} trimestre 2022. Akuo est en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que de l'asset management du projet. La mise en service de Bennington Wind, un parc éolien de 93,06 MW situé à environ 160 kilomètres au sud-ouest de Chicago, à Bennington, dans l'Illinois, a été prononcé le 8 novembre 2021. Bennington Wind est le troisième parc éolien développé et exploité par Akuo en Amérique du Nord.

Focus sur la Région LATAM (Latin America)

En République Dominicaine, le projet Matrisol, centrale solaire d'une capacité de 53 MW situé à San Rafael dans la province de Maria Trinidad Sanchez, a été financé le 17 décembre 2021 avec l'entrée d'un partenaire equity. Sa construction débutera au cours du 1^{er} semestre 2022 et permettra à terme d'éviter l'émission de plus de 50000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère chaque année.

Après la signature de son financement bancaire et equity, la construction de Planeta Rica a démarré au cours du mois de septembre 2021. Située dans la région Caraïbes de Colombie, dans le département de Córdoba, la centrale Planeta Rica aura une capacité installée de 26,55 MWc, tout en produisant suffisamment d'électricité pour alimenter environ 25 000 foyers en Colombie.

Focus sur la Région APAC (Asia Pacific)

En matière de construction, trois projets majeurs ont été achevés en 2021 dans la zone Pacifique, dans des conditions parfois particulièrement complexes : les deux batteries mises en service dans le Royaume de Tonga, d'une puissance respective de 10MW/5MWh et 6MW/23,5MWh en appui du réseau de Tonga Power Limited, d'une part, et d'autre part le

raccordement de la centrale solaire et stockage de Kwita, en Nouvelle Calédonie (6MW PV + 3MW/3MWh batterie) au réseau électrique de la grande terre.

Le projet solaire Tabor a poursuivi sa construction et devrait être mis en service autour du 3^{ème} trimestre 2022.

L'effort de développement s'est aussi poursuivi en Nouvelle Calédonie, avec des projets en cours et d'autres en soumission d'appels d'offres, parallèlement à trois projets à forte dimension Agrinergie®, remportés par Akuo en Polynésie française, dans les Îles sous le Vent, à Bora Bora, Huahine et Taputapuatea.

En Indonésie, l'événement principal de 2021 fut l'accord de partenariat conclu avec Copenhagen Infrastructure Partners (CIP) pour développer de concert une partie de notre portefeuille de projets (372MW), principalement des projets éoliens.

En Mongolie par ailleurs, outre les projets solaires sur lesquels le groupe est engagé, Akuo s'est organisé pour pouvoir répondre aux appels d'offre sur du stockage de large capacité en direction des opérateurs miniers.

En Australie, les équipes ont poursuivi le développement de leurs projets.

Le groupe Akuo a enfin décidé au cours de l'exercice de s'implanter en Nouvelle Zélande. Des partenariats sont en cours pour structurer le développement de projets de tailles significatives (supérieurs à 100MW), principalement sur l'île Nord de l'archipel. Akuo pense pouvoir mettre à profit son expertise en la matière afin de devenir un des acteurs pionniers de cette technologie émergente, dans ce pays par ailleurs très mature dans sa transition énergétique avec un potentiel installé conséquent en éolien, hydraulique et géothermie.

Focus sur la Région Europe Centrale

Cette zone regroupe aujourd'hui les pays suivants : Croatie, Macédoine du Nord, Monténégro, Kosovo, Serbie, Bulgarie, Grèce, Pologne et Ukraine.

En Pologne, l'inauguration des centrales EP44, Gniew et Wielowies a eu lieu le 12 octobre 2021 en présence de l'Ambassadeur de France en Pologne, Monsieur Frédéric Billet. La production des trois centrales couvre les besoins en électricité de près de 200000 foyers et évite l'émission d'environ 300000 tonnes de CO₂ par an.

Au cours de cette année 2021, Akuo a également poursuivi le développement de ses ambitions en Grèce et connu des succès. En parallèle du développement de son large portefeuille de projets, deux projets de modeste capacité mais hautement symboliques ont été portés par Akuo :

- le projet Thessaly, premier projet d'Akuo en Grèce regroupant 4 centrales solaires d'une puissance globale de 4 Mwc devrait être mis en service en 2022 ;
- le projet de "smart island" piloté par le ministère grec de l'Environnement sur l'île de Chalki pour lequel le groupe a fourni les équipements d'une centrale solaire de 1MW aux côtés d'autres entreprises privées françaises.

Enfin, en Grèce toujours, Akuo et son partenaire Spyropoulos ont fondé et structuré GEARS (*Green Electricity Aggregation Services*) pour offrir aux producteurs d'énergies renouvelables un double service de représentation market et d'O&M. De premiers accords ont été signés fin 2021 pour un début de service effectif attendu au cours du 1^{er} semestre 2022.

Dans les Balkans, Akuo s'est vu accorder le statut d'investisseur stratégique par le gouvernement de Macédoine du Nord pour le déploiement d'une capacité de 360/400 Mwc solaire. Akuo poursuit également le développement de ses projets en Serbie et en Croatie.

Enfin, Akuo a poursuivi sa stratégie hydro-électrique en Bulgarie via l'acquisition d'un portefeuille de 5 centrales hydroélectriques au fil de l'eau et a ainsi fait porter sa capacité installée hydro dans le pays à plus de 78 MW.

Enfin, Akuo Energy est implantée en Ukraine avec le projet Dnepro Buzky mais des changements de réglementation votés par l'Etat Ukrainien sur les énergies renouvelables bloquent le développement du projet. La situation actuelle du pays suspend par ailleurs la poursuite en l'état de toute action sur le projet. La créance a été partiellement dépréciée et le reliquat fera l'objet d'une revue dans le cadre des tests d'impairment en 2022.

Pour les filiales et les sociétés contrôlées de la Société qui ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation, la situation et l'activité au cours de l'exercice écoulé est indiquée en **Annexe II** au présent rapport.

B. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

La Société a contracté le 28 janvier 2022 un prêt participatif d'un montant de 1.500.000€ au travers de la plateforme AkuoCoop et sous la forme d'obligations simples, destiné au financement du développement des projets portés par la société ATRIOHM.

Le groupe ICG (Intermediate Capital Group), un des leaders mondiaux des solutions de financement, a accepté d'apporter les moyens financiers aux fondateurs du groupe Akuo pour racheter les parts détenues par le précédent actionnaire de référence Colam Entreprendre et par d'autres actionnaires minoritaires. Plusieurs opérations y afférentes ont été réalisées en date du 16 février 2022 dont un remboursement intégral de l'emprunt obligataire convertible Colam.

Le Groupe a réalisé avec succès le refinancement d'un portefeuille de 5 centrales hydrauliques en exploitation en Bulgarie, d'une capacité de 15,5 MW. Cette opération fait suite à l'acquisition par le groupe de ces 5 actifs en exploitation depuis 2010-2013 et situés sur la rivière Iskar près de la municipalité de Svoghe.

Deux centrales hydroélectriques en développement ont été cédés au cours du premier trimestre 2022 de même qu'un projet de développement de stations de recharges en hydrogène.

Le groupe a par ailleurs acquis au cours du deuxième trimestre l'intégralité de la participation détenue par un co-investisseur au capital de la société Akuo Bulgaria CHB, société portant plusieurs actifs hydroélectriques en Bulgarie.

Enfin, toujours au cours du deuxième trimestre, nous vous informons qu'a été prononcé la mise en service du parc éolien Escalade, d'une capacité de 336 MW au Texas, pour lequel le groupe agit en tant qu'opérateur.

C. Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Akuo Energy et ses filiales poursuivront au cours de l'exercice 2022 leurs activités, tant historiques (IPP) que nouvelles (services d'asset management aux tiers, market, etc.).

Les objectifs visés par le Groupe Akuo pour l'année 2022 sont les suivants :

- une capacité installée supérieure à 1,4 GW ; et
- une croissance à deux chiffres des ventes d'énergies.

D. Informations en matière de délais de paiement.

En application des dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce, nous avons l'obligation de vous communiquer des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et clients suivant les modalités de l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En conséquence, nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-après un tableau récapitulatif des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le terme est échu :

Article D. 441.4 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441.4 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	50	80	28	14	435	557	51	3	35	6	285	329
Montant total des factures concernées (TTC)	-1.567.066	-200.476	-363.171	7.845	188.338	-367.464	9.280.886	-29.174	18.903.109	166.508	3.702.621	22.743.064
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	5.81%	0.73%	1.32%	-0.03%	-0.69%	1.34%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							16.12%	-0.5%	32.84%	0.29%	6.43%	39.50%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-11)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (contrat d'achat d'électricité) <input type="checkbox"/> Délais légaux					

Au 31 décembre 2021, le montant des créances clients au titre des factures émises s'élève à 32.023.951 euros et est principalement constitué de créances envers d'autres sociétés du groupe Akuo Energy.

Au 31 décembre 2021, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 1.942. euros et est constitué de dettes envers d'autres sociétés du groupe Akuo Energy.

E. Activité en matière de recherche et développement.

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe Akuo a engagé des dépenses de recherches et développement pour un montant de 1.077.050 euros ouvrant droit à un crédit d'impôt de 337.970 euros.

Ces dépenses représentent des dépenses de personnel engagées par le Groupe Akuo et la quote-part des frais généraux liés à ces activités de recherche et développement, ainsi que des prestations éligibles au crédit d'impôt recherche.

Les projets de recherche et développement lancés précédemment (notamment Agrinergie, Floating) se sont poursuivis au cours de l'exercice 2021. Le Groupe a également lancé de nouveaux projets notamment le programme sur l'amélioration des performances solaires et de stockage.

F. Présentation des comptes annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le bilan actif fait apparaître un actif net immobilisé en baisse de 3% s'élevant à 330.345.901 euros (contre 340.683.216 euros en 2020), dont 301.112.527 euros de créances sur participations (contre 305.494.307 euros en 2020).

Le total de l'actif circulant, y compris les charges constatées d'avance, est en hausse (+25%) et s'élève à 97.691.572 euros (contre 77.753.609 euros en 2020), dont 60.183.654 euros de créances clients et 3.868.765 euros de disponibilités.

Le bilan passif, outre le montant des capitaux propres, fait apparaître des dettes s'élevant à 310.291.904 euros (contre 310.365.607 euros en 2020) dont :

- 166.126.942 euros d'emprunts obligataires simples,
- 46.737.940 euros d'emprunt obligataire convertible,
- 43.854.523 euros de dettes auprès d'établissements de crédit,
- 8.915.476 euros de dettes intra-groupes,
- 20.006.474 euros de dettes fournisseurs, et
- 13.649.154 euros de dettes fiscales et sociales.

La Société a employé, en moyenne sur l'année, 213 personnes.

Le chiffre d'affaires, constitué principalement de prestations de services intra-groupe, a diminué d'environ 10% et s'élève à 43.659.976 euros, contre 48.571.829 euros au cours de l'exercice 2020. Les produits d'exploitation s'élèvent au total à 51.571.010 euros, contre 67.329.493 euros en 2020 en raison notamment de 6.944.302 euros de production stockée liée aux coûts de développement supportés et stockés sur l'exercice.

Les charges d'exploitation, en baisse d'environ 20%, s'explique principalement en raison de l'effet exceptionnel sur 2020 de la mise en place de la nouvelle politique de transfert pricing. Les autres achats externes et des dotations aux provisions pour risque et charges ont atteint au total 52.012.763 euros (contre 64.337.999 euros au titre de l'exercice précédent). Le montant des charges de personnel s'élève à 25.078.666 euros, soit 48% au titre des salaires et charges sociales.

Le résultat d'exploitation ressort, en conséquence, pour l'exercice écoulé à (441.753) euros, contre 2.991.494 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat financier s'élevant à (5.721.996) euros (dont 27.389.719 euros de produits financiers liés aux intérêts produits par les avances en compte courant réalisées par la Société à ses filiales et 33.111.715 euros de charges financières liées aux intérêts produits par les emprunts contractés par la Société) contre 2.334.890 euros en 2020,
- d'un résultat exceptionnel de 8.839.176 euros, contre (347.360) euros en 2020,
- d'une participation des salariés de 70.006 euros, et
- d'un impôt sur les bénéfices de (305.508) euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 2.910.930 euros, contre un bénéfice de 5.013.034 euros au 31 décembre 2020.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 2.910.930 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Report à nouveau antérieur 0 €
Résultat de l'exercice 2.910.930 €

Masse de calcul de la dotation à la réserve légale 2.910.930 €

Dotation à la réserve légale 1.399 €

Solde 2.909.531 €

Le solde affecté au poste « Autres réserves » 4.191.160 €

Le solde affecté au poste « Report de résultat de succursale » (1.281.629 €)

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 116.112.343 euros répartis ainsi qu'il suit :

Capital social 1.758.406 €

Primes 58.515.434 €

Réserves légales 175.841 €

Réserves réglementées 217.299 €

Autres Réserves 56.147.860 €

Report de résultat succursale (702.497) €

Capitaux propres 116.112.343 €

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a engagé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Distribution de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des trois exercices précédents.

G. Présentation des comptes consolidés du Groupe Akuo.

Le périmètre de consolidation présente l'activité du Groupe Akuo en tant que producteur d'énergie et prestataire de services réalisés pour une société tierce. C'est donc dans ce périmètre que vous retrouvez, outre des informations financières classiques telles les comptes de capitaux, des agrégats financiers importants pour le Groupe Akuo et, en particulier la dette levée en financement de projets sans recours auprès des banques, ainsi que les apports réalisés par nos partenaires investisseurs et nos différents obligataires. Ces derniers peuvent investir en actions (ordinaires ou de préférence) et en obligations convertibles, lesquelles sont des outils de capital, ainsi qu'en comptes courants d'associés et obligations simples, lesquels sont considérés comme de la dette.

Nous vous rappelons que les comptes consolidés du Groupe Akuo sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board) telles qu'adoptées au sein de l'Union européenne constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations au 31 décembre 2021. En effet, les sociétés françaises dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé ont la possibilité, en vertu de l'article L233-24 du Code de commerce, d'opter pour lesdites normes.

Nous vous rappelons que le gouvernement français a publié le décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité prévu par l'article 225 de la Loi de Finances 2021 visant les contrats conclus en application des arrêtés du 10 juillet 2006, du 12 janvier 2010 et du 31 août 2010, portant sur les parcs solaires de plus de 250kWc. 21 centrales photovoltaïques d'Akuo Energy dont le chiffre d'affaires représente environ 52 M€ ont été concernées. Des clauses de sauvegarde ont été activées pour ces projets comme prévu par l'article ; la demande a été instruite auprès de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). L'activation de ces clauses de sauvegarde a un effet suspensif sur l'application des révisions de tarifs notifiées jusqu'à la décision finale de la CRE. La facturation de la production continue ainsi à être effectuée sur la base du tarif avant révision. Le tarif issu de la décision finale s'appliquera de manière rétroactive au 1er décembre 2021. Le groupe travaille sur les plans d'affaires mis en place par la CRE afin de définir un mécanisme de révision de prix qui garantira la viabilité économique des sociétés concernées. Un dossier complet doit être remis à la CRE dans un délai de 8 mois après l'activation de la clause de sauvegarde. Cette clause permet au producteur de demander un aménagement de son application dans le cas où elle conduirait à compromettre sa viabilité économique, telle que définie par le décret n°2021-1385 daté du 26 octobre 2021. La CRE dispose alors d'un délai de 12 mois pour examiner le dossier.

Le chiffre d'affaires du mois de décembre 2021 a été comptabilisé sur la base du tarif avant révision ; l'impact estimé de la révision tarifaire sur le chiffre d'affaires n'est pas homogène selon les centrales. L'impact estimé sur le chiffre d'affaires du mois de décembre est une réduction de 0,8 M€, soit 25% du chiffre d'affaires total du mois de décembre 2021 des centrales photovoltaïques concernées

Dans le contexte de révision des tarifs solaires et sur la base de la publication par le gouvernement français du décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité, le Groupe a fait une première estimation de l'impact potentiel sur la juste valeur des actifs en prenant en compte les localisations et les spécificités techniques de ses parcs, tout en s'appuyant sur les éléments portés à sa connaissance au moment de l'établissement des comptes. Cela a conduit à l'enregistrement d'une baisse de la juste valeur des actifs de 15 M€ au 31 décembre 2021. Cette analyse ne présage pas de l'issue des clauses de sauvegarde activées pour ces projets. Aucune analyse de sensibilité ne peut être

communiquée à ce stade compte tenu de leur caractère confidentiel dans le contexte de l'activation des clauses de sauvegarde et des discussions en cours avec la CRE

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe Akuo comprenait les sociétés visées en **Annexe III**. Ce périmètre est composé de 159 sociétés (contre 166 en 2020), dont 129 sociétés intégrées selon la méthode d'intégration globale et 27 selon la méthode de la mise en équivalence, 3 entités sont reclassées en actifs destinés à être cédés conformément à IFRS5. Nous vous rappelons que les sociétés "coquilles vides" filiales directes ou indirectes de la Société ont été considérées comme non significatives par la Direction et n'ont donc pas été intégrées dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021.

Sur l'exercice 2021, le Groupe Akuo a enregistré un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 8.9%, s'élevant à 233.764K€ en normes IFRS.

Plus précisément, le bilan fait apparaître un actif immobilisé qui s'élève à environ 1.541 millions d'euros (goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles) dont 1.526 millions d'euros d'immobilisations corporelles correspondant à la valeur nette comptable des centrales et parcs au 31 décembre 2021. Il fait apparaître, en outre, des actifs financiers non courants de 101 millions d'euros (dont 36 millions d'euros de DSRA), un poste créances clients et autres débiteurs représentant de 97 millions d'euros et environ 129 millions d'euros de disponibilités.

Le bilan passif fait apparaître, outre des capitaux propres consolidés par le Groupe Akuo qui s'établissent à 283 millions d'euros et des participations ne donnant pas le contrôle pour 81 millions d'euros, des dettes et passifs (courants et non-courants) d'environ 1.682 millions d'euros (dont 786 millions d'euros d'emprunts bancaires, 226 millions d'euros de comptes courants d'associés et parts des investisseurs classés en passifs financiers et 309 millions d'euros d'autres dettes financières).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires du Groupe Akuo a augmenté passant de 214 millions d'euros en 2020 à 232 millions d'euros en 2021. Le chiffre d'affaires prend en compte l'application de la norme IFRS 5 (neutralisation du chiffre d'affaires biomasse lié au processus de cession des actifs biomasse).

L'excédent brut d'exploitation (incluant notamment les autres charges et produits d'exploitation) a atteint au total près de 136 millions d'euros dont environ 31 millions de charges de personnel.

Le résultat des activités opérationnelles s'élève quant à lui à 57 millions d'euros, contre 65 millions d'euros au titre de l'exercice précédent. Le chiffre 2021 prend en compte l'application de la norme IFRS 5. En proforma, il s'établit à 274 millions d'euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -61 millions d'euros, le résultat net avant impôt s'élève à 2.4 millions d'euros.

La charge d'impôt étant de -9.7 millions d'euros, l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un gain net de l'ensemble consolidé de 4.5 millions d'euros contre un résultat net déficitaire de (24) millions d'euros au titre de l'exercice précédent, le résultat net attribuable aux propriétaires de la Société s'établissant à 3.4 millions d'euros contre (23) millions d'euros au 31 décembre 2020.

Est joint au présent rapport en **Annexe IV** un tableau faisant apparaître les résultats du Groupe Akuo au cours des cinq (5) derniers exercices écoulés.

H. Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions.

Nous vous rappelons que la Société a créé le FCPE AKUO ENERGY qui a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 août 2018 sous le numéro d'agrément FCE20180099.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a procédé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-208 du Code de commerce et du protocole de liquidité conclu en date du 11 juin 2018 entre la Société et le FCPE AKUO ENERGY, au rachat auprès du FCPE AKUO ENERGY :

- de 703 AP1, en date du 31 mars 2021, à un prix de rachat unitaire s'élevant à 48,01€ ;
- de 2.302 AP1, en date du 1^{er} octobre 2021, à un prix de rachat unitaire s'élevant à 48,63 €.

Puis, dans le cadre du nouveau *Long Term Incentive Plan* (LTIP) lancé par le Groupe Akuo en 2021, la Société a rétrocédé 3.005 AP1 au FCPE AKUO ENERGY en date du 2 novembre 2021, à un prix de cession unitaire s'élevant à 48,63€. La Société ne détenait plus aucune AP1 à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, le FCPE AKUO ENERGY détenait quant à lui 70.662 AP1, représentant 0,96% du capital social de la Société.

La Société a également procédé, en date du 30 juillet 2021, à une réduction du capital social de la Société d'un montant de 94,32 euros par voie d'annulation des 393 AP2 rachetées au cours de l'exercice de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, la Société ne détenait plus aucune AP2.

oOo

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par les commissaires aux comptes de la Société, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote dans les conditions exposées ci-dessus.

Akuo SAS,
Président,
Représentée par M. Éric Scotto

Annexe I

Résultat des cinq derniers exercices

Nature des indications / Périodes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois				
a) Capital social	1 758 406	1 744 421	1 738 678	1 738 678	1 731 600
b) Nombre d'actions émises	7 326 693	7 268 425	7 244 490	7 244 490	72 150
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	40 000 000	40 760 417	10 000 000	0
d) Chiffre d'affaires hors taxes	43 753 186	48 571 829	49 302 140	33 345 143	17 405 320
e) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	15 662 455	5 827 309	19 567 908	11 646 468	-136 463
f) Impôt sur les bénéfices	-305 508	-264 458	792 091	0	0
g) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	15 967 963	6 091 767	20 359 999	12 400 107	193 566
h) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 910 930	5 013 034	18 591 590	9 451 550	-1 026 724
i) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
j) Participations des salariés	70 006	230 448	0	0	0
k) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions par action	0,84	0,84	2,81	1,71	2,68
l) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions par action	0,40	0,69	2,57	1,30	-14,23
m) Dividende versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
n) Nombre de salariés	200	194	189	173	114
o) Montant de la masse salariale	17 058 348	16 370 325	15 470 768	13 981 173	9 304 334
p) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	8 020 318	7 283 186	7 116 220	6 157 241	4 487 081

Annexe II

Situation et activité des filiales de la Société hors périmètre de consolidation

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats et sans provisions réglementées	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Brute avant frais d'acquisition	Frais d'acquisition	Valeur comptable des Titres détenus			Créances sur participations	Dépréciation sur créances sur participations	Intérêts rattachés aux participations	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Dépréciations des participations	Nette							
AGRITERRA	1,030	NC	20%	160		160		160	1,183,923		59,780			NC	NC
AGRITERRA GROUP	50,000	NC	10%	5,000		5,000		5,000	1,115,542		47,624			NC	NC
AKUO CARBON FUND	1,000	NC	7%	100,000		100,000		100,000	0		0			NC	NC
AKUO ENERGY PORINETIA FARANI	1,000	1,000	100%	1,000		1,000		1,000	75,000		2,783		0	-26,686	20,000
AKUO LIBAN AKKAR	1,000	- 7,483	100%	1,000		1,000		1,000	38,180		662		0	-250,528	
AKUO PERU	618	NC	0%	0		0		0	587,261		40,969		NC	NC	
ARENAL ENERGIA	860	NC	3%	1		1		1	0		0		NC	NC	
ATRIOHM	1,000	-	51%	510		510		510	1,000		0		0	-33,383	
BIOALGOSTRAL	NC	NC	5%	49,100		49,100		49,100	0		0		NC	NC	
COBRE ENERGIA	860	NC	3%	1		1		1	0		0		NC	NC	
E6	207,572	NC	5%	993,874		993,874		993,874	0		0		NC	NC	
FERME D'AKUO 19	1,000	-	100%	1,000		1,000		1,000	900		42		0	-12,139	
LAST M'HYLE	1,000	- 1,624,767	100%	1,000		1,000		1,000	0		0			71,128	
PETREHUE ENERGIA	860	NC	3%	1		1		1	0		0		NC	NC	
PLUM ENERGIE	NC	NC	18%	2,054,196		2,054,196		2,054,196	0		0		NC	NC	
PT. ENERGI BITTARA MAJA	619	NC	5%	7,619		7,619		7,619	0		0		NC	NC	
PT. JAVA NIYASA BASKARA	619	NC	5%	7,572		7,572		7,572	0		0		NC	NC	
PT. JAVA UDYANA SURYA	619	NC	5%	7,572		7,572		7,572	0		0		NC	NC	
PT. KALINDA ENERGI NEGARA	619	NC	5%	7,734		7,734		7,734	0		0		NC	NC	
PT. KUNDUR ENERGI BARU	619	NC	5%	7,543		7,543		7,543	0		0		NC	NC	
PT. PELITA LUWUK DE RUPIHA	619	NC	5%	7,209		7,209		7,209	0		0		NC	NC	
PT. SAMAWA SURYA ENERGI	619	NC	5%	7,522		7,522		7,522	0		0		NC	NC	
PT. SIMEULUE ENERGI BARU	619	NC	5%	7,543		7,543		7,543	0		0		NC	NC	
PT. SUMBAWA PELITA ENERGI	619	NC	5%	7,619		7,619		7,619	0		0		NC	NC	
PT. TANAH LAUT ENERGI BAYU	619	NC	5%	7,734		7,734		7,734	0		0		NC	NC	
TILEE	1,000	8,029	100%	20,000		20,000		20,000	309,711		11,815		161,449	-136,542	
TOITURES PV COLLEGES IEL	1,000	-	50%	500		500		500	200		14		0	-3,937	
TOITURES PV LYCEES IDF	1,000	-	50%	500		500		500	8,200		168		0	-40,739	
TOTAL				3,195,838	-	3,195,838	-	3,195,838	319,011	-	12,039	-	161,449	- 122,229	-

Annexe III

Périmètre de Consolidation

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Akvo Biomass	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akvo Biomass France	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akvo Corse Energy Solar	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Akvo Corse Maintenance	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akvo Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Afrique	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Antilles	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Caraibes Innovation	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Corse	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Des Alpes	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Indian Ocean	Holding	86%	86%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Maintenance	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Energy Uruguay	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Akvo Industries	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Innovations	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Market France	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Operations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akvo Participations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akvo Solar	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Trading	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Western Europe And Overseas	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akvocoop	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Atrichm	Holding	51%	0%	(MEQ)	(NC)
Austral Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Austral Energy Maintenance	Holding	100%	85%	(IG)	(IG)
Biovae	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Energie MAIF T	Holding	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Opeos	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Phoenix	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Picardie Biomasse Energie	Holding	0%	37%	(NC)	(MEQ)
Societe D'Approvisionnement En Biomasse Energie Du Doubs	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Sunstyle International	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Tanambo	Holding	59%	59%	(IG)	(IG)
Cogeneration Biomasse De Novillars	Biomasse	0%	41%	(NC)	(IFRS 5)
Cogeneration Biomasse D'Estrees-Mons	Biomasse	0%	51%	(NC)	(IFRS 5)
Ergo Holdco	Biomasse	90%	74%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Kogeban	Biomasse	0%	44%	(NC)	(IFRS 5)
Energie Du Gatinais	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Energie Du Gatinais 2	Eolien	48%	95%	(IG)	(IG)
Energie Du Parcien	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes De Rully	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes Du Ham	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Eoliennes D'Yvignac	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Fujin	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Moulin Green	Eolien	0%	100%	(NC)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon 2	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Des Vignes	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Du Val De Grande	Eolien	52%	52%	(IG)	(IG)
Seine Et Aube Energie	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Sh Aqua Bella	Hydro	55%	55%	(IG)	(IG)
Sh De Chavort	Hydro	53%	53%	(IG)	(IG)
Act-E	Solaire	60%	60%	(IG)	(IG)
Agrisol 1A Services	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Akvo Saint Charles	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Akvo Tulip Assets	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Bunifaziu	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Ect1 Energie Les Gabots	Solaire	36%	41%	(IG)	(IG)
Fpv Aginerie	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Bartzour	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Souerme	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Brousson	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Chateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv D'Export	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Du Midi	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Fpv Du Plateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Janar	Solaire	44%	44%	(IG)	(IG)
Fpv La Broue	Solaire	95%	95%	(IG)	(IG)
Fpv Les Cedres	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Lesport	Solaire	44%	86%	(IG)	(IG)
Fpv Lherm	Solaire	67%	67%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Bambous	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Quatre Cents	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Pascialone	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Santa Lucia	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Heliodie Bellevue	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kifa Holdco	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Laudun Energy	Solaire	66%	66%	(IG)	(IG)
O'Mega 1	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
O'Mega 1 Bis	Solaire	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Parc Solaire Du Bousquet D Orb	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Pierrefonds Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Rapale	Solaire	89%	89%	(IG)	(IG)
Saint Charles Solaire	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
Secp Borgo	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Chemin Canal	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Creully	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Le Syndicat	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Secp Mortella	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 1	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 2	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Pierrefonds	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Solar Green	Solaire	0%	100%	(NC)	(IG)
Syndicat Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Saint Auban	Solaire	48%	95%	(MEQ)	(IG)
Argentina					
Akua Energy Argentina	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Australia					
Akua Energy Pacific	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Granite Hills Wind Farm	Eolien	85%	85%	(IG)	(IG)
Belgium					
Srew	Eolien	18%	18%	(MEQ)	(MEQ)
Bulgaria					
Akua Energy Bulgaria	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akua Bulgaria Chb	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Akua Bulgaria Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Centrales Hydroelectriques De Bulgarie	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Germanco	Hydro	0%	23%	(NC)	(MEQ)
PV8 Power Bulgaria	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Vec Yatinovo	Hydro	37%	37%	(MEQ)	(MEQ)
Vec Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Colombia					
Akua Energy Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akua Energy Servicios Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Parque Solar Planeta Rica SAS	Solaire	50%	0%	(MEQ)	(NC)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Croatia					
Akuo Energy Med	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Energostatik	Biomasse	50%	41%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Sirocco	Biomasse	89%	73%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Aiolos Projekt	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Emirats Arabes Unis					
Akuo Energy solutions Dmcc	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Espagne					
Akuo Renovables España	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Etats-Unis					
Akuo Energy Usa	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Minonk Stewardship Wind	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Bennington Wind Holdco	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Aem Wind	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Sterling Wind Phase I Holdings	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Rocksprings Val Verde Wind	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco ii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco iii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Greece					
Akuo Energy Greece	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Thessaly Energy Solar	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Eoliki Dytikis Elladas	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Hong-Kong					
Akuo Energy Indonesia Limited	Holding	99%	91%	(IG)	(IG)
Indonésie					
PT Akuo Energy Indonesia	Holding	99%	86%	(IG)	(IG)
Luxembourg					
Akuo Energy Africa	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Central Europe	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy International	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Middle East	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Energy Solutions	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Dnepro Buzky Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Ogorje Green	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Mali					
Akuo Energy Solutions Mali	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Mali Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Kita Solar	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Ile Maurice					
Akuo Energy Solution (Mauritius) Ltd	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Austral (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Energy (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Mongolie					
Akuo Steppe Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Montenegro					
Krnovo Green Energy	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Krnovo Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Nouvelle-Calédonie					
Akuo Energy Nouvelle Calédonie	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Agrinergie De Ouaco	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kwita Wije	Solaire	94%	94%	(IG)	(IG)
Focola	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Pologne					
Akuo Energy Polska	Holding	97%	95%	(IG)	(IG)
Perfect Wind Polska	Holding	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energia Wiatrowa Strzelce	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energy Park 44	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Wind Park Alfa	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Portugal					
Akuo Renovaveis Portugal, Lda	Holding	80%	80%	(IG)	(IG)
Akuo Renovaveis Portugal II, Lda	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Amargilha Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Revendosol Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Solstido Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
République Dominicaine					
Akuo Dominicana Servicios	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Holdco	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Dominicana	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Parques Eolicos Del Caribe	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Icare	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Matrisol	Solaire	46%	90%	(IG)	(IG)
Turquie					
Akuo Enerji Üretim	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Ukraine					
Akuo Energy Ukraine Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Uruguay					
Akuo Energy Uruguay Development Services	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Trammel	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Generacion Eolica Minas	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Glymont	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Mieczina	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Palesine	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Annexe IV

Résultat des cinq derniers exercices du Groupe Akuo

Exercice	Résultat de la période	Résultat net attribuable aux propriétaires de la société
31/12/2017	-6 680 k€	-13 657 k€
31/12/2018	-73 514 k€	-49 407 k€
31/12/2019	-39 463 k€	-33 982 k€
31/12/2020	-24 203 k€	-23 245 k€
31/12/2021	4 483 k€	3 355 k€



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4 - 14 rue Ferrus
75014 Paris
France

Akuo Energy S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021
Akuo Energy S.A.S.
140, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Ce rapport contient 81 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4 - 14 rue Ferrus
75014 Paris
France

Akuo Energy S.A.S.

Siège social : 140, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Capital social : € 1 758 406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Akuo Energy S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Révision des tarifs solaires en France » de la note « 2.1.1 Activité relative aux projets du groupe » et « Révision des tarifications solaires (France) » de la note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit une situation d'incertitude sur l'issue des discussions en cours avec la CRE et de leur impact sur la

détermination du chiffre d'affaires et sur l'évaluation de la juste valeur des centrales photovoltaïques au 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Estimations et hypothèses

La note 1.2 « Base de préparation » de l'annexe mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

- Pertes de valeur des actifs corporels

Les immobilisations corporelles, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 1 527 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 4.3 « Dépréciation des actifs » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié que les notes 4.1 « Immobilisations corporelles » et 4.3 « Dépréciation des actifs » de l'annexe donnent une information appropriée notamment pour ce qui concerne la révision des tarifs solaires.

- Réévaluation de certaines catégories d'actifs

La note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe précise les modalités d'évaluation retenues pour certaines catégories d'actifs corporels. Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie appliquée, à revoir les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 4.1 « Immobilisations corporelles » de l'annexe donne une information appropriée.

- Impôts différés

La note 9.4 « Impôts différés » de l'annexe précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 9.4 « Impôts différés » de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 22 juin 2022

Paris, le 22 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

APLITEC



Marc Baldassari
Associé

Maud Bodin-Veraldi
Associée



Etats financiers consolidés 2021

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ.....	3
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	3
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	5
NOTES ANNEXES.....	7

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en milliers d'euros)	Note N°	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non-courants		1 707 631	1 638 614
Goodwill	4.2	14 123	11 296
Immobilisations incorporelles	4.2	432	962
Immobilisations corporelles	4.1	1 526 505	1 475 441
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5	43 236	35 329
Actifs financiers non-courants	4.4	101 326	92 362
Actif d'impôts différés	9.4	22 009	23 225
Autres actifs non-courants			
Actifs courants		260 690	206 766
Stocks d'en-cours de services	3.6	10 324	6 617
Créances clients et autres débiteurs	3.6	97 374	70 028
Créances d'impôt		4 300	5 405
Actifs financiers courants	4.4	4 203	7 392
Autres créances et comptes de régularisation	3.6	15 244	13 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2	129 245	104 113
Groupes d'actifs destinés à être cédés		36 798	294 984
TOTAL ACTIF		2 005 119	2 140 364

PASSIF (en milliers d'euros)	Note N°	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	7	202 190	169 750
Capital social		1 758	1 744
Primes		56 104	54 838
Réserves non distribuées		-111 361	-89 722
Réserves correspondant aux autres éléments du résultat global		253 875	228 978
Réserves de conversion		-1 541	-2 844
Résultat de l'exercice		3 355	-23 245
Participations ne donnant pas le contrôle	7.4	80 713	79 359
Capitaux propres du Groupe		282 904	249 109
Passifs non courants		1 449 284	1 459 071
Emprunts bancaires non-courants	6.1	786 338	774 170
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non-cour	6.1	225 712	215 647
Autres dettes financières non-courantes	6.1	309 572	358 635
Provisions non courantes	8	18 885	12 875
Passifs d'impôts différés	9.4	107 090	97 743
Autres passifs non-courants		1 687	
Passifs courants		233 357	183 622
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3.6	64 075	65 191
Emprunts et concours bancaires courants	6.1	158 411	89 257
Autres dettes financières courantes	6.1	4 671	26 468
Dettes d'impôts courantes	3.6	3 279	2 037
Autres passifs courants	3.6	2 922	669
Groupes de passifs destinés à être cédés		39 574	248 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 005 119	2 140 364

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note N°	2021	2020
Chiffre d'affaires	3.1	232 764	213 694
Autres produits de l'activité		2 156	3 436
Consommation de matières premières et marchandises		-10 077	-13 738
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-215	53
Charges de personnel	3.3	-31 120	-28 967
Autres charges externes	3.2	-49 236	-41 679
Impôts & taxes		-9 481	-6 132
Autres produits d'exploitation	3.4	2 432	2 028
Autres charges d'exploitation	3.4	-1 011	-702
Excédent brut d'exploitation		136 212	127 994
Amortissements des installations	4.1	-68 891	-63 073
Autres produits opérationnels	3.5	3 264	2 086
Autres charges opérationnelles	3.5	-13 785	-1 669
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		56 800	65 338
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	5	6 536	-687
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES après Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		63 336	64 651
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6.3	5 057	5 613
Coût de l'endettement financier brut	6.3	-68 613	-71 396
Coût de l'endettement financier net		-63 556	-65 784
Autres produits financiers	6.3	11 272	4 455
Autres charges financières	6.3	-8 658	-13 768
Résultat financier net		-60 943	-75 097
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 393	-10 446
Charge / produit d'impôt	9.3	-9 749	-9 359
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES		-7 356	-19 805
Résultat des activités abandonnées		11 839	-4 398
RESULTAT DE LA PERIODE		4 483	-24 203
Participations ne donnant pas le contrôle	7.4	-1 128	958
RESULTAT NET attribuable aux propriétaires de la Société		3 355	-23 245

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note N°	2021	2020
RESULTAT DE LA PERIODE		4 483	-24 203
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat			
Réévaluation des immobilisations corporelles (1)	4.1	20 308	103 920
Impôts différés liés aux réévaluations des immobilisations corporelles (1)		-3 110	-18 972
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies	3.3	370	292
Impôts différés liés aux variations des écarts actuariels liés au régime à prestations			
Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat			
Variations de juste valeur des instruments de couverture (1)	6.4	28 769	-6 660
Impôts différés liés aux variations de valeur des instruments de couverture (1)	9.4	-4 363	-901
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		2 207	-3 602
RESULTAT GLOBAL		48 666	49 875
Dont part du groupe		41 318	18 325
Dont participation ne donnant pas le contrôle		7 348	31 550

- (1) Dont incidence des participations dans les entités mises en équivalence sur l'exercice 2021 :
- Variations de juste valeur des instruments de couverture : -0,2 M€
 - Impôts différés afférents : 0,0 M€

- Dont incidence des participations dans les entités mises en équivalence sur l'exercice 2020 :
- Variations de juste valeur des instruments de couverture : 0,2 M€
 - Impôts différés afférents : -0,0 M€

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserves non distribuées	Réserves correspondant aux autres éléments du résultat global	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Part groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020	1 739	53 496	-44 976	176 102	-302	-33 983	152 077	62 595	214 672
Résultat de la période						-23 245	-23 245	-958	-24 203
Variation des réserves de conversion				-0	-2 568		-2 568	-1 034	-3 602
Variation de juste valeur des instruments financiers				-3 254			-3 254	-4 306	-7 560
Réévaluation des immobilisations corporelles				47 103			47 103	37 845	84 948
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies				289			289	3	292
Résultat global				44 138	-2 568	-23 245	18 325	31 550	49 875
Affectation du résultat			-33 983			33 983		-0	-0
Variation de périmètre	0		0	-0	-0	0	-0	0	-0
Dividendes versés			0				0	-3 723	-3 722
Augmentation capital	7	1 342	-0				1 349		1 349
Emissions d'obligations convertibles nette d'impôt							750		750
Paiement en actions			750						750
Variation de pourcentage d'intérêt			-12 128	8 536			-3 592	-11 587	-15 179
Reclassement d'amortissements des réévaluations des immobilisations corporelles									
Autres variations			614	202	26		842	523	1 365
Solde au 31 décembre 2020	1 746	54 838	-89 722	228 978	-2 844	-23 245	169 751	79 358	249 109
Résultat de la période						3 355	3 355	1 128	4 483
Variation des réserves de conversion				-0	1 307		1 307	899	2 207
Variation de juste valeur des instruments financiers				17 348			17 348	7 059	24 407
Réévaluation des immobilisations corporelles				18 940			18 940	-1 741	17 199
Variations des écarts actuariels liés au régime à prestations définies				368			368	2	370
Résultat global				36 656	1 307	3 355	41 318	7 348	48 666
Affectation du résultat			-23 245			23 245	0	0	0
Variation de périmètre	-0	-0	12 671	-11 068	-5	-0	1 599	-4 562	-2 963
Dividendes versés			0				0	-824	-824
Augmentation capital	13	1 266	824				2 102	2 529	4 631
Emissions d'obligations convertibles nette d'impôt							1 784		1 784
Paiement en actions			1 784						1 784
Variation de pourcentage d'intérêt			-3 918	150			-3 768	587	-3 181
Reclassement d'amortissements des réévaluations des immobilisations corporelles									
Autres variations			-9 755	-841			-10 596	-3 722	-14 318
Solde au 31 décembre 2021	1 758	56 104	-111 361	253 875	-1 541	3 355	202 190	80 713	282 903

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	2021	2020
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	-7 356	-19 805
Elim. du résultat des mises en équivalence	-6 420	687
Elim. des amortissements et provisions	77 857	65 258
Elim. des plus ou moins-values de cessions	-12 864	-3 085
Elim. des produits de dividendes	-20	-5
Autres charges et produits calculés	-1 260	3 280
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	49 936	46 330
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 749	9 360
Elim. du coût de l'endettement financier net	60 923	65 784
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	120 609	121 474
Incidence de la variation du BFR	-37 818	8 323
Impôts payés	-5 392	-8 466
Variation du besoin en fond de roulement	-43 210	-142
Flux généré par les activités abandonnées	11 218	16 375
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	88 616	137 706
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-44 079	-56 121
Acquisition d'actifs financiers	-4 023	-13 199
Augmentation des prêts et avances consentis	-32 795	-17 546
Augmentation de la trésorerie non disponible (DSRA)	-1 750	-1 275
Prises de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-23 384	0
Investissements	-106 031	-88 142
Diminution des prêts et avances consentis	34 995	11 044
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	631	1 449
Cession d'actifs financiers	60 588	26
Diminution de la trésorerie non disponible (DSRA)	13 083	8 859
Pertes de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-701	-82
Désinvestissements	108 617	22 126
Flux d'investissement des activités abandonnées	3 599	-1 833
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	6 185	-67 850
Augmentations de capital	2 978	2 218
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	-13
Emission d'emprunts	233 230	321 545
Remboursement d'emprunts	-242 187	-264 722
Intérêts financiers nets versés	-61 836	-68 402
Dividendes payés aux minoritaires	-854	-3 668
Autres flux liés aux opérations de financement	816	1 235
Opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-908	-17 786
Flux de financement des activités abandonnées	-10 545	-18 597
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-79 307	-48 191
VARIATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15 494	21 666
Trésorerie d'ouverture	98 877	83 034
Trésorerie de clôture	115 168	98 877
Trésorerie de clôture des activités abandonnées	1 074	4 145
Incidence de la variation des taux de change	1 869	-1 678

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

1	Principes comptables	7
2	Evènements significatifs de l'exercice	17
3	Eléments de l'activité opérationnelle	20
4	Eléments relatifs aux investissements	28
5	Participations dans les entreprises mises en équivalence	41
6	Eléments relatifs au financement	42
7	Capitaux propres	567
8	Provisions et passifs éventuels	59
9	Impôts sur le résultat	61
10	Catégories et hiérarchie de juste valeur d'actifs et passifs financiers	65
11	Autres informations.....	67
12	Evènements postérieurs à la clôture.....	70
13	Périmètre de consolidation.....	71

NOTES ANNEXES

1 Principes comptables

1.1 Cadre général d'environnement

La société Akuo Energy est une société par actions simplifiée de droit français dont le siège est situé en France, à Paris. Le Groupe Akuo Energy (ci-après également dénommé « le Groupe ») est spécialisé dans la mise en œuvre d'unités de production d'énergie à partir de ressources renouvelables : éolien, solaire et hydro-électrique. Également, le Groupe développe des solutions de stockage d'énergie en lien avec ses activités.

Les activités du Groupe Akuo Energy se développent sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement et performance énergétique.

Le Groupe Akuo Energy est un opérateur industriel intégré dont l'intervention concerne le cycle de vie des centrales électriques : études, conception, financement, construction, exploitation et maintenance.

Le Groupe comprend des sociétés holding, de prestations de services, des sociétés en

développement, en financement, en construction et en exploitation.

Le Groupe Akuo Energy possède une dimension internationale, comme en témoigne la variété de ses implantations à travers le monde.

Les présents états financiers consolidés concernent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 comprenant la société mère et ses filiales. Les comptes individuels de la société mère et de l'ensemble des filiales dans le périmètre de consolidation sont clôturés au 31 décembre 2021. Aucune filiale du périmètre ne clôture ses comptes individuels à une date décalée.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le président d'Akuo Energy le 21 juin 2022. Ils seront soumis pour approbation à l'assemblée générale en juin 2022.

1.2 Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Akuo Energy.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur ;
- de certains types d'actifs corporels enregistrés selon le modèle de la réévaluation.

L'établissement des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe Akuo Energy procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, passifs éventuels, capitaux propres et résultat du Groupe.

La Direction Générale du Groupe Akuo Energy revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur

comptable des actifs, passifs et passifs éventuels. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement la juste valeur des immobilisations corporelles enregistrées selon le modèle de la réévaluation, la dépréciation des autres actifs immobilisés et la recouvrabilité des impôts différés actifs.

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés concernent en particulier le traitement des contrats clients. En effet, la Direction Générale considère sur la base de l'analyse des contrats que les actifs de production sont exclus du périmètre d'application d'IFRIC 12 « Accords de concession de services ». L'ajout de références à IFRS 15 dans les dispositions d'IFRIC 12 n'a pas conduit le Groupe à changer son appréciation.

1.3 Référentiel comptable appliqué

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2021. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations.

Il convient par ailleurs de noter que le Groupe n'applique pas, au cas d'espèce, les normes IFRS 8 « Secteurs Opérationnels » et IAS 33 « Résultat par action » qui ne sont pas obligatoires pour les sociétés n'émettant pas des actions ou des obligations cotées sur un marché réglementé.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2021.

Nouvelles normes applicables en 2021

Les normes et amendements suivants n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendements à IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 : Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

Ces amendements complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une entreprise remplace l'ancien taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence du fait de la réforme.

Normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne et non appliquées par anticipation au 31 décembre 2021 par le Groupe

Les normes et interprétations suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe :

- Amendements à IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » et report de la date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS 10 et à IAS 28 ;
- Amendements à IFRS 3 « Référence au cadre conceptuel » ;
- Amendements à IFRS 16 intitulée « Allègements des loyers liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – Revenus avant l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 « Contrats déficitaires - Coûts à prendre en compte » ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2018-2020.

Ces normes n'ayant pas été adoptées par l'Union Européenne, le Groupe n'a pas démarré l'analyse des impacts éventuels pour le Groupe.

1.4 Principes comptables généraux

Les principes comptables généraux sont énoncés ci-dessous. Certains détails sont également décrits au niveau de chaque note annexe.

Périmètre et méthodes de consolidation

Entités contrôlées

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En l'espèce, dans le Groupe Akuo Energy, le contrôle des entités détenues à moins de 50% peut s'expliquer par l'une des situations suivantes :

- Le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ;

- Le Groupe est l'opérateur du projet (disposant à ce titre d'un pouvoir irrévocable) et les droits des autres investisseurs sont jugés essentiellement protectifs.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés, selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Toutes les transactions entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe Akuo Energy est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle exclusif ni le contrôle conjoint. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe Akuo Energy détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe Akuo

Energy dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle l'influence notable est constatée jusqu'à la date à laquelle elle cesse.

1.5 Regroupements d'entreprises

Acquisition d'intérêts conférant le contrôle

Entités constituant une entreprise

Lors de la prise de contrôle d'une entité, les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur sauf exceptions spécifiquement prévues par la norme IFRS 3.

Le goodwill inscrit au bilan consolidé représente la différence entre :

- la somme des éléments suivants :
 - la contrepartie transférée,
 - le montant de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, déterminé soit sur la base de leur juste valeur (méthode du goodwill complet) soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs nets identifiables acquis (méthode du goodwill partiel). L'option pour la méthode du goodwill partiel, retenue jusqu'à date, mais ouverte transaction par transaction, est susceptible de faire l'objet de traitements différents pour de futures acquisitions (option possible pour la méthode du goodwill complet),
 - et, si le regroupement est réalisé par étapes, de la juste valeur à la date

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur. Dans le cas de valeur négative des titres en équivalence, une provision est constatée dans les comptes pour le montant négatif.

d'acquisition de la quote-part détenue précédemment par le Groupe ;

- et le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (sauf exceptions).

Lorsque la différence est négative, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les compléments de prix éventuels sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle pour finaliser la comptabilité d'acquisition. Les coûts liés au regroupement d'entreprise sont maintenus en charges.

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an. Ces tests sont effectués de manière plus fréquente dès l'apparition d'indicateurs de pertes de valeur.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement à

la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette entité étrangère sont traités comme des actifs et passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Entités ne constituant pas une entreprise

Dans les pratiques du Groupe, les acquisitions d'entités portant des projets de centrales en développement sont identifiées comme des acquisitions d'un actif ou d'un groupe d'actifs qui ne constituent pas une entreprise. Elles sont donc exclues du champ d'application de la norme IFRS 3.

Dans ce cas, le coût d'acquisition de cet actif ou du groupe d'actifs est alors intégralement attribué aux actifs et passifs individuels identifiables au prorata de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition. Ces acquisitions ne donnent donc pas lieu à la comptabilisation d'un goodwill.

1.6 Méthodes de conversion

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Variations de pourcentages d'intérêts sans perte de contrôle

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Variations de pourcentages d'intérêts avec perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale.

Ainsi, les cessions d'intérêts qui entraînent la perte de contrôle exclusif, donnent lieu en règle générale à la constatation d'un résultat de cession comptabilisé en résultat, calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. Toute participation résiduelle conservée est ainsi évaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Le tableau ci-dessous présente le cours de change pour les principales devises du Groupe :

Taux (devises)	2021		2020	
	Taux Clôture	Taux Moyen	Taux Clôture	Taux Moyen
Dirham EAU	0,23935	0,23015	0,22250	0,23846
Peso Argentin	0,00856	0,00889	0,00972	0,01235
Dollar Australien	0,64041	0,63494	0,62909	0,60445
Lev Bulgare	0,51130	0,51130	0,51130	0,51130
Franc Suisse	0,96796	0,92494	0,92575	0,93406
Peso Colombien (milliers)	0,21579	0,22555	0,23894	0,23586
Euro	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
Dollar de Hong Kong	0,11321	0,10878	0,10511	0,11291
Kuna Croate	0,13306	0,13283	0,13242	0,13265
Rupiah Indonésienne (milliers)	0,06211	0,05910	0,05800	0,06041
Tugrik Mongol (milliers)	0,30425	0,29365	0,28632	0,31245
Roupie Mauricienne	0,01958	0,01976	0,02062	0,02231
Zloty Polonais	0,21754	0,21905	0,21931	0,22507
Nouvelle Livre Turque	0,06564	0,09513	0,10973	0,12420
Karbovanet Ukrainien	0,03219	0,03097	0,02884	0,03240
Dollar US	0,88292	0,84549	0,81493	0,87581
Peso Uruguayen	0,01967	0,01939	0,01924	0,02083
Francs CFA BCEAO (milliers)	1,52422	1,52415	1,52449	1,52449
Francs CFP (milliers)	8,37853	8,37812	8,38000	8,38005

États financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciaux y compris les good-will.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année (cours jugé être une approximation raisonnable du cours de change aux dates de transaction).

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global en contrepartie d'une réserve de conversion au sein des capitaux propres.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part nette de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserves de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

1.7 Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée

Conformément à la norme IFRS 5 « actifs et passifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification.

Les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Les immobilisations corporelles, incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, une fois classés comme détenus en vue de la vente, ne sont plus amortis.

Akuo Energy a initié, au cours de l'exercice 2020, une recherche active d'acquéreur potentiel en vue de la cession de l'intégralité de son activité biomasse, en France continentale et en Croatie.

Dans ce contexte, la Société a signé, le 31 mars 2021, un *Share Purchase Agreement* avec le fonds de private equity spécialisé dans la Transition Énergétique et Ecologique, Pearl Infrastructure Capital, portant sur la cession de la totalité des actions et droits de vote composant le capital social de la société Akuo Biomass, portant l'ensemble des activités biomasse en France continentale. Le Groupe a cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans Akuo Biomass au fonds Pearl Infrastructure Capital le 2 juillet 2021.

Le Groupe étant toujours dans une démarche active pour la cession de ses activités de biomasse en Croatie et de leur holding Energo Holdco, leur cession étant considérée comme étant hautement probable dans les mois à venir, a maintenu le classement des entités suivantes en actifs et passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2021:

- Energo holdco
- Elektrana Grubisno Polje (ex-Energostatik)
- Sirocco

Présentation au bilan

Tous les actifs et passifs des activités de biomasse en Croatie et de leur holding Energo Holdco ont été reclassés après élimination des intragroupes entre les entités du périmètre Biomasse et élimination des intragroupes avec les entités du Groupe dont l'activité est poursuivie.

L'impact de l'application de la norme IFRS 5 sur le bilan au 31 décembre 2021 est le suivant :

ACTIF (en milliers d'euros)	IFRS 5 - 2021	IFRS 5 - 2020
Actifs non-courants	-34 470	-273 289
Goodwill		-529
Immobilisations incorporelles	-30	-74
Immobilisations corporelles	-32 974	-254 950
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-3 148
Actifs financiers non-courants	-1 204	-13 431
Actif d'impôts différés	-263	-1 157
Actifs courants	-2 328	-21 695
Stocks d'en-cours de services	-127	-615
Créances clients et autres débiteurs	-921	-17 413
Créances d'impôt		823
Autres créances et comptes de régularisation	-205	-367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 074	-4 123
Groupes d'actifs destinés à être cédés	36 798	294 984
TOTAL ACTIF		

PASSIF (en milliers d'euros)	IFRS 5 - 2021	IFRS 5 - 2020
Passifs non courants	-38 097	-228 946
Emprunts bancaires non-courants	-21 153	-149 380
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non-cour	-350	-34 821
Autres dettes financières non-courantes	-16 218	-36 986
Provisions non courantes		-442
Passifs d'impôts différés	-376	-7 317
Autres passifs non-courants		
Passifs courants	-1 476	-19 617
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-1 222	-19 263
Emprunts et concours bancaires courants		-10
Autres dettes financières courantes		
Dettes d'impôts courantes		-240
Autres passifs courants	-255	-104
Groupes de passifs destinés à être cédés	39 574	248 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		

Présentation au compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie

Les flux aux comptes de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie des actifs de biomasse cédés le 2 juillet 2021, et de ceux maintenus au 31 décembre 2021 en actifs et passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés, ont été présentés sur des lignes séparées des états financiers pour 2020 et 2021.

L'impact de l'application d'IFRS 5 dans le compte de résultat est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2021 Proforma	Résultat de l'ensemble Biomasse	Intagroupes avec l'ensemble Biomasse	Retraitement IFRS 5	2021
Chiffre d'affaires	274 090	41 326		-41 326	232 764
Autres produits de l'activité	3 823	897	-770	-1 667	2 156
Consommation de matières premières et marchandises	-34 060	-23 983		23 983	-10 077
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-215				-215
Charges de personnel	-32 181	-1 061		1 061	-31 120
Autres charges externes	-53 915	-4 679		4 679	-49 236
Impôts & taxes	-9 827	-346		346	-9 481
Autres produits d'exploitation	2 452	20		-20	2 432
Autres charges d'exploitation	-2 079	-297	770	1 067	-1 011
Excédent brut d'exploitation	148 088	11 876		-11 876	136 212
Amortissements des installations	-74 390	-5 499		5 499	-68 891
Autres produits opérationnels	3 460	196		-196	3 264
Autres charges opérationnelles	-15 018	-1 233		1 233	-13 785
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	62 140	5 340		-5 340	56 800
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	6 651	116		-116	6 536
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES après Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	68 791	5 455		-5 455	63 336
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4 379	663	1 342	678	5 057
Coût de l'endettement financier brut	-75 947	-7 333		7 333	-68 613
Coût de l'endettement financier net	-71 568	-6 670	1 342	8 012	-63 556
Autres produits financiers	73 420	62 148		-62 148	11 272
Autres charges financières	-56 355	-49 039	-1 342	47 697	-8 658
Résultat financier net	-54 504	6 439		-6 439	-60 943
RESULTAT AVANT IMPÔTS	14 287	11 895		-11 895	2 393
Charge / produit d'impôt	-9 804	-56		56	-9 749
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES	4 483	11 839		-11 839	-7 356
Résultat des activités abandonnées		-11 839		11 839	11 839
RESULTAT DE LA PERIODE	4 483			-621	4 483
Participations ne donnant pas le contrôle	-1 420			292	-1 128
RESULTAT NET attribuable aux propriétaires de la Société	3 063			-329	3 355

Les produits réalisés par les entités dont l'activité est continuée avec les entités de l'activité biomasse n'ont pas vocation à perdurer après la cession. Cependant, dans la mesure où cela est possible dans le cadre d'IFRS 5, le Groupe a décidé de maintenir une présentation de ces produits dans les activités continuées.

La déconsolidation de l'activité biomasse en France continentale le 2 juillet 2021 a généré un résultat de cession positif de 15,0 M€.

Au tableau de flux de trésorerie le Groupe a présenté les flux relatifs à l'ensemble biomasse dans des lignes séparées pour chaque grands agrégats (activités, investissement, financement).

Les flux intragroupes entre les activités continuées et les activités abandonnées ont été reclassés dans la rubrique « Flux générés par les activités abandonnées » quel que soit leur nature (investissement, financement, variation de BFR). Ainsi les flux d'investissement et de financement présentés dans le TFT n'incluent pas les investissements dans l'activité biomasse.

L'impact de l'application d'IFRS 5 dans le tableau de flux de trésorerie est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2021 Proforma	Flux de trésorerie de l'ensemble Biomasse	Intragroupes avec l'ensemble Biomasse	Retraitement IFRS 5	2021
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	4 483	11 839	0	-11 839	-7 356
Elim. du résultat des mises en équivalence	-6 536	-116		116	-6 420
Elim. des amortissements et provisions	83 356	5 499		-5 499	77 857
Elim. des plus ou moins-values de cessions	-28 674	-15 809		15 809	-12 864
Elim. des produits de dividendes	-20	0		0	-20
Autres charges et produits calculés	-1 260	0		0	-1 260
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	51 349	1 413	0	-1 413	49 936
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 804	56		-56	9 749
Elim. du coût de l'endettement financier net	68 943	6 677	1 342	-8 019	60 923
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETIEMENT FINANCIER	130 097	8 146	1 342	-9 488	120 609
Incidence de la variation du BFR	-36 232	2 843	-1 192	-1 652	-37 818
Impôts payés	-5 314	78		-78	-5 392
Variation du besoin en fond de roulement	-41 546	2 921	-1 192	-1 730	-43 210
Flux généré par les activités abandonnées		-11 067	-150	11 218	11 218
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	88 551	0	0	0	88 616
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-43 728	351		-351	-44 079
Acquisition d'actifs financiers	-4 023	0		0	-4 023
Augmentation des prêts et avances consentis	-34 617	-1 822		1 822	-32 795
Augmentation de la trésorerie non disponible (DSRA)	-1 750	0		0	-1 750
Prises de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-23 384	0		0	-23 384
Investissements	-107 502	-1 471		1 471	-106 031
Diminution des prêts et avances consentis	40 053	5 058		-5 058	34 995
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	631	0		0	631
Cession d'actifs financiers	60 597	9	0	-9	60 588
Diminution de la trésorerie non disponible (DSRA)	13 086	3		-3	13 083
Pertes de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie	-701	0		0	-701
Désinvestissements	113 725	5 070		-5 070	108 617
Flux d'investissement des activités abandonnées		-3 599		3 599	3 599
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	6 223	0	0	0	6 185
Augmentations de capital	2 207	0		0	2 978
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	0		0	0
Emission d'emprunts	234 171	941		-941	233 230
Remboursement d'emprunts	-251 044	-8 857		8 857	-242 187
Intérêts financiers nets versés	-64 465	-2 629		2 629	-61 836
Dividendes payés aux minoritaires	-517	0		0	-854
Autres flux liés aux opérations de financement	816	0		0	816
Opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-475	0		0	-908
Flux de financement des activités abandonnées		10 545		-10 545	-10 545
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-79 284	0	0	0	-79 307
VARIATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15 490	0	0	0	15 494
Trésorerie d'ouverture	98 877	0		0	98 877
Trésorerie de clôture	116 242	1 074		-1 074	115 168
Trésorerie de clôture des activités abandonnées		-1 074		1 074	1 074
Incidence de la variation des taux de change	1 869	0		0	1 869

2 Evènements significatifs de l'exercice

2.1 Evènements relatifs à l'exploitation

2.1.1 Activité relative aux projets du Groupe

Solaire

Projets financés et en construction en France métropolitaine

En France métropolitaine, deux chantiers ont été démarrés : l'extension de la centrale flottante O'Mega 1 permettant de porter la capacité à 22 MW (Vaucluse), et la centrale Tarabise dans les Alpes-Maritimes (11,5 MW).

Projets financés et en construction dans les zones non interconnectées

La construction de plusieurs projets solaires avec stockage a démarré : Lesport (1,35 MW / 2,9 MWh à Mayotte), Hamaha (1,2 MW / 2,4 MWh à Mayotte), Janar (4,9 MW / 10,6 MWh à la Réunion) et Agrimarguerite (1,5 MW / 4,4 MWh à Guadeloupe).

Construction du projet Kwita Wije en Nouvelle-Calédonie

La construction du projet Kwita Wije (6 MW solaire et 3 MWh de stockage à Boulouparis) a démarré pour une mise en service de la centrale prévue au 4^e trimestre 2022.

Révision des tarifs solaires en France

Le gouvernement français a publié le décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité prévu par l'article 225 de la Loi de Finances 2021 visant les contrats conclus en application des arrêtés du 10 juillet 2006, du 12 janvier 2010 et du 31 août 2010, portant sur les parcs solaires de plus de 250kWc. 21 centrales photovoltaïques d'Akuo Energy dont le chiffre d'affaires représente environ 52 M€ ont été concernées. Des clauses de sauvegarde ont été activées pour ces projets comme prévu par l'article ; la demande a été instruite auprès de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). L'activation de ces

clauses de sauvegarde a un effet suspensif sur l'application des révisions de tarifs notifiées jusqu'à la décision finale de la CRE. La facturation de la production continue ainsi à être effectuée sur la base du tarif avant révision. Le tarif issu de la décision finale s'appliquera de manière rétroactive au 1^{er} décembre 2021. Le groupe travaille sur les plans d'affaires mis en place par la CRE afin de définir un mécanisme de révision de prix qui garantira la viabilité économique des sociétés concernées. Un dossier complet doit être remis à la CRE dans un délai de 8 mois après l'activation de la clause de sauvegarde. Cette clause permet au producteur de demander un aménagement de son application dans le cas où elle conduirait à compromettre sa viabilité économique, telle que définie par le décret n°2021-1385 daté du 26 octobre 2021. La CRE dispose alors d'un délai de 12 mois pour examiner le dossier. L'incidence de cette mesure sur la valorisation des actifs est décrite dans la note 4.1- Immobilisations corporelles.

Le chiffre d'affaires du mois de décembre 2021 a été comptabilisé sur la base du tarif avant révision ; l'impact estimé de la révision tarifaire sur le chiffre d'affaires n'est pas homogène selon les centrales. L'impact estimé sur le chiffre d'affaires du mois de décembre est une réduction de 0,8 M€, soit 25% du chiffre d'affaires total du mois de décembre 2021 des centrales photovoltaïques concernées

Projets solaires en dehors de la France

Le Groupe a continué la structuration des projets solaires remportés par Akuo en 2019 au Portugal (370 MW, équivalent à une capacité installée de 462,5 MWc). Le financement de ces projets est prévu au 2^e trimestre 2022.

La construction de la centrale solaire Matri-sol en République Dominicaine (53 MW) a démarré en 2021.

Les chantiers des projets solaires Planeta Rica en Colombie (26 MW) et Thessaly en Grèce (4 MW) ont également démarré.

Développement en Espagne

La région AWEO a concrétisé en début d'année ses premiers succès sur la péninsule ibérique avec les projets Almansa (projet solaire de 100MWp) et Très Puntas (projet solaire tracker de 60MW), lauréats du premier appel d'offres espagnol pour les énergies renouvelables depuis 2017.

Eolien

Mise en service en France

Le Groupe a achevé la construction du projet Gâtinais 2 (21 MW) et la mise en service de la centrale a eu lieu début 2022.

Mise en service en Pologne

Le Groupe a mis en service trois centrales éoliennes en 2021 : Wielowies (66MW), EP44 (44MW) et Gniew (22MW).

Mise en service aux Etats-Unis

Le parc éolien Bennington Wind (93 MW) situé à environ 160 kilomètres au sud-ouest de Chicago, à Bennington, dans l'Illinois a été mis en service.

Biomasse et cogénération

Le Groupe a cédé le 2 juillet 2021 l'activité biomasse en France à Pearl Infrastructure Capital. A fin 2021, Akuo ne dispose plus que d'une centrale et d'une société de service biomasse en Croatie comptabilisées en actifs destinés à la vente (voir note 1.7 - Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée).

Energie hydroélectrique

Acquisition et cession en Bulgarie

En 2021, le Groupe a finalisé l'acquisition de PVP Power, un ensemble de 5 centrales hydroélectrique en exploitation en Bulgarie (15,5 MW). Le groupe a également cédé la centrale hydroélectrique Germanea (3 MW).

Stockage

Mise en service du projet Madinina

En Martinique, le Groupe a mis en service un projet de stockage de 19 MWh permettant l'optimiser de la gestion du réseau locale.

Refinancement d'un ensemble de projets Solaires et Eoliens

En 2020, le Groupe a procédé aux rachats des minoritaires historiques des projets solaires et éoliens suivants :

- Energie du Gâtinais (Eolien, 24 MW)
- Eoliennes d'Yvignac Eolien, 8 MW)
- FPV Bardzour (Solaire, 9 MW)
- SECP Mortella (Solaire, 7 MW)
- FPV Les Cèdres (Solaire, 9 MW)
- SECP Olmo 1 (Solaire, 4 MW)

Les rachats des titres des minoritaires et de leurs prêts aux projets ont été financés par l'émission d'obligations convertibles au bénéfice de TRIG et Etic.

Ces dettes obligataires sont portées par Phoenix SAS.

En 2021, l'entité Phoenix a racheté l'ensemble des titres des projets ci-dessus ainsi que ceux des projets Eoliennes du Ham (Eolien, 6 MW), Seine et Aube Energie (Eolien, 28 MW) et Eoliennes de Fontaine Macon 2 (Eolien, 8 MW) par l'émission d'une dette bancaire portée par Phoenix. Cette dette a permis également le remboursement de l'ensemble des dettes bancaires des projets mentionnés précédemment.

2.1.2 Produits, Solutions et autres activités de prestations de services

Produits et Solutions

- Akuo et la Banque de Territoires ont lancé la co-entreprise Atriohm : une solution de solarisation de toitures permettant aux collectivités et entreprises de valoriser énergétiquement leurs toitures et parkings.

2.2 Opérations sur le périmètre consolidé

Le périmètre a été impacté par les événements ci-après :

Acquisition de PV Power en Bulgarie

A la suite de cette acquisition, les entités ci-dessous sont entrées dans le périmètre de consolidation :

- Akuo Bulgarie Svoghe
- PVB Power Bulgaria
- Vez Svoghe

Cession de l'activité biomasse en France

La cession effective de l'activité biomasse entraîne la déconsolidation de entités ci-dessous (auparavant classées en activité abandonnée) :

- Akuo Biomass
- Akuo Biomass France
- Opéos
- Biovae
- Picardie Biomasse Energie
- Société d'Approvisionnement en Biomasse Energie du Doubs
- Kogeban
- Cogénération Biomasse D'Estrées-Mons
- Cogénération Biomasse De Novillars

Cette cession a également entraîné une re-lution dans les entités ci-dessous qui demeurent classées en activité abandonnée (voir note 1.7 - Classement de l'activité biomasse en activité abandonnée) :

- Energo holdco
- Elektrana Grubisno Polje (ex-Ener-gostatik)

Construction clef en main

Le Groupe a achevé les travaux concernant des contrats clef en main pour la construction deux projets de stockage d'énergie par batterie d'une capacité de 5 MWh / 10 MW et de 23,4 MWh / 6 MW sur les Iles Tonga.

- Sirocco

Acquisition sans changement de contrôle

Le Groupe a racheté les parts minoritaires d'Akuo Energy Antilles (5%), Akuo Energy Caraïbes Innovation (5%) et Austral Energy Maintenance (15%) et détient désormais 100% du capital de chacune de ces entités. Dans le cadre du refinancement du portefeuille de projets Phoenix, le groupe a racheté les parts minoritaires de SECP Mortella et SECP Olmo 1 et détient désormais 100% du capital de chacune de ces entités. Le Groupe a également racheté les parts minoritaires de Pt Akuo Energy Indonesia (13% pour une détention de 99% à fin 2021) et Akuo Energy Polska (2% pour une détention de 97% à fin 2021).

Dilution dans les projets

L'augmentation de capital réservé à GAM Capital a entraîné une dilution dans la détention du Groupe dans la société Matrisol. Le Groupe a cédé 5% de sa participation dans ECT Energie les Gabots à la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France et détient désormais 36% du capital de la société.

Le financement du projet Lesport s'est traduit par la cession de 42% des parts de Fpv Lesport au fonds MAIF T. A la suite de cette cession partielle, le Groupe détient 44% de l'entité.

L'augmentation de capital dans la société Energie du Gatinais 2 a généré une dilution, le Groupe détenant 48,47% à fin 2021 (95% à fin 2020).

Liquidation et cession

En vue de la simplification de sa structure, le Groupe a réalisé une transmission universelle de patrimoine des entités ci-dessous :

- Akuo Energy Middle East
- Akuo Operations
- Akuo Participations
- Moulin Green
- Solar Green

Le Groupe a entièrement cédé sa participation minoritaire (23%) dans Germanea, ainsi que son activité biomasse en France.

Créations et franchissement de seuils

Les entités ci-dessous sont entrées dans le périmètre de consolidation par voie de création ou franchissement de seuil :

- Atriohm
- Energie MAIF T
- O'Mega 1 Bis
- Parque Solar Planeta Rica SAS
- Thessaly Energy Solar

3 Éléments de l'activité opérationnelle

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut :

- les ventes d'énergie
- les ventes de biens et de services : produits liés aux contrats de développement et de financement, aux contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, aux contrats de construction clés en main, aux ventes de GEM® et de panneaux photovoltaïques et aux contrats de supervision et maintenance.

Ventes d'énergie

Le chiffre d'affaires de la vente d'énergie et de vapeur correspond aux revenus provenant des centrales en activité détenues et contrôlées par le Groupe. Les revenus de vente d'électricité sont adossés à des contrats garantissant le prix de vente au Kwh pour une durée définie entre 14 et 28 ans.

Ces contrats sont essentiellement conclus avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie et dans une moindre mesure avec des entreprises privées.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de la livraison au client.

Ventes de biens et services

Les ventes de services comprennent les revenus relatifs aux contrats de développement et financement de projets, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de construction clés en main, de ventes de GEM® et de panneaux photovoltaïques et de supervision et de maintenance auprès de projets qui ne sont pas contrôlés par le Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de l'exécution de la prestation correspondant au transfert de contrôle au client.

Autres produits liés à l'activité

Les autres produits liés à l'activité correspondent aux produits d'exploitation qui ne sont pas rattachés à des contrats avec les clients.

Subventions

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront effectivement perçues, le Groupe Akuo Energy envisageant en contrepartie de se conformer

aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées en minoration de l'actif faisant l'objet de la subvention et comptabilisées dans le compte de résultat au niveau du résultat opérationnel de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Les subventions d'investissement reçues sous forme de crédit d'impôt sont comptabilisées en subventions liées à des actifs.

Subventions d'exploitation

Le produit du crédit d'impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement, ne répondant pas aux critères d'activation, est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel et des charges externes.

Excédent brut d'exploitation

Compte tenu des spécificités de son activité, le Groupe Akuo Energy fait mention d'un excédent brut d'exploitation dans le compte de résultat.

L'excédent brut d'exploitation est constitué de la différence entre le chiffre d'affaires produit par le Groupe d'une part et les charges opérationnelles dont les matières premières, les frais de personnel, les autres charges externes et les impôts & taxes à la charge de l'entreprise (hors impôts sur les résultats) d'autre part.

Les autres produits et charges opérationnels (Note 3.5 - Autres produits et charges opérationnels) sont exclus de l'excédent brut d'exploitation.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent notamment les dotations aux provisions d'exploitation (Note 3.4 - Autres produits et charges d'exploitation).

3.1 Chiffres d'affaires

(En millier d'euros)	2021	2020
Ventes d'énergie	197 623	186 939
Ventes de biens et services	35 141	26 755
Chiffre d'affaires	232 764	213 694

L'augmentation du chiffre d'affaires de ventes d'énergie s'explique essentiellement par Centrales Hydroélectriques de Bulgarie, et l'entrée dans le périmètre de consolidation de Vez Svoghe.

Les ventes de biens et services sont constituées des prestations de développement et de supervision auprès des projets consolidés en mise en équivalence par le Groupe et de déploiement de solution de Storage GEM® aux Tonga.

L'augmentation des ventes de biens et services s'explique essentiellement par le développement de 16 projets d'énergie solaire situés en Grèce, pour le compte de tiers.

3.2 Autres charges externes

(en milliers d'euros)	2021	2020
Entretien et réparations	-16 509	-13 935
Agent remuneration and fees	-9 325	-9 221
Charges diverses	-5 385	-6 925
Sous-traitance générale	-6 909	-3 974
Location et charges locatives	-2 590	-1 867
Assurances	-5 128	-3 545
Services bancaires	-1 798	-1 329
Voyages et déplacements	-1 591	-884
Total	-49 236	-41 679

Les autres charges externes correspondent principalement à :

- Des frais engagés dans le cadre des contrats de maintenance des parcs éoliens et bio-masse en exploitation qui bénéficient tous de contrats de maintenance afin de leur garantir une prise en charge en matière de maintenance préventive ou curative, la maintenance des centrales solaires étant en général réalisée par des entités du groupe. La variation de ce poste s'explique principalement par Centrales Hydroélectriques de Bulgarie ;
- Des frais engagés dans le cadre du développement des projets comme par exemple les études préalables à la construction d'un parc, telles que les études de productible et d'impacts sur l'environnement (sonore, faune...) ;
- Des frais engagés dans le cadre de la structuration de financement, notamment dans le cadre de mise en place de structures complexes avec des partenaires financiers divers ;
- Des honoraires de services juridiques, prestations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ;
- Des primes d'assurances.

3.3 Charges et avantages liés au personnel

Principes comptables

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés lorsque le service correspondant est rendu.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe Akuo Energy verse des cotisations fixes à une société d'assurance ou fonds de pension externes et pour lesquels le Groupe n'encourt aucune autre

obligation. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsque les services correspondants sont rendus. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les

exercices précédents. Ainsi, ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe Akuo Energy est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Les régimes à prestations définies correspondent exclusivement, au sein du Groupe, aux indemnités de départ en retraite versées en France. Directement liées à l'application de la convention collective ou à défaut du code du travail, elles concernent les indemnités à verser en cas de départ en retraite volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan (Note 3.3.2 - Provision pour indemnité de départ à la retraite).

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Le calcul de l'engagement est effectué annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées permettant de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice. Ce calcul suppose le recours à des hypo-

thèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires, taux d'actualisation). Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts 10 ans émis par les entreprises les mieux notées (AA et plus).

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements, ainsi que des effets liés à l'expérience (l'effet des écarts entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit). Ces écarts sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts en appliquant le taux d'actualisation utilisé au passif déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêts nettes et le coût des services de la période (et passés) sont comptabilisés dans le compte de résultat en résultat financier et charges de personnel respectivement.

Les indemnités de rupture de contrat de travail sont susceptibles de faire l'objet d'une évaluation et sont provisionnées à hauteur de l'enregistrement qui en résulte. Si ces indemnités sont dues plus de douze mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

3.3.1 Effectifs du Groupe et charges du personnel

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 433 personnes en 2021 (374 en 2020) avec la répartition suivante :

- Cadres : 341 personnes (338 en 2020),
- Non cadres : 92 personnes (36 en 2020).

(en milliers d'euros)	2021	2020
Salaires et traitements	-21 053	-20 060
Charges sociales et autres charges de personnel	-10 067	-8 907
TOTAL	-31 120	-28 967

Les salaires inscrits en charges dans les états financiers consolidés du Groupe sont principalement ceux liés à l'effort de développement non encore finalisé et l'exploitation des projets ainsi qu'à la gestion du Groupe (services administratifs, effort de structuration, homogénéisation du Groupe, capitalisation du savoir-faire).

Les produits du crédit d'impôt recherche sont en outre enregistrés en minoration des charges de personnel lorsqu'ils sont assimilables à des subventions d'exploitation.

Les salaires ayant participé à la création d'actifs au sein du Groupe Akuo Energy et qui ont été facturés aux sociétés projets ont été retraités afin d'être incorporés à la valeur des immobilisations à l'actif du bilan.

L'augmentation des charges de personnel est liée à la croissance du nombre d'employés.

L'augmentation des charges sociales et autres charges de personnel est principalement liée à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions (-1,8 M€).

3.3.2 Provision pour indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite en France est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés avant l'âge de la retraite (prévu à 65 ans).

Les hypothèses actuarielles prenant en compte l'ancienneté pour l'évaluation du régime pour 2021 sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : 10 % (10 % en 2020),
- Taux d'actualisation (inflation comprise) : 0,98 % (0,35% en 2020),
- Taux de progression moyen des salaires : 3,87 % (3,87% en 2020).

En 2021, le Groupe a comptabilisé au titre des variations d'hypothèses actuarielles un montant de +0,4 M€ en autres éléments du résultat global (+0,3 M€ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la provision pour indemnité de départ à la retraite du Groupe s'élève à 1,5 M€ (Note 8 – Provisions et passifs éventuels).

Le Groupe a réalisé des plans d'attribution gratuite d'actions en décembre 2018, octobre 2020, et décembre 2021. Ils ont un impact de -1,8 M€ en charges sociales et autres charges de personnel sur l'exercice.

Compte tenu des lois et règlements en vigueur dans les filiales étrangères, aucune provision pour pensions et retraites n'est calculée pour ces sociétés.

3.4 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement aux dotations et aux reprises aux provisions d'exploitation.

3.5 Autres produits et charges opérationnels

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature de charges.

Les autres produits et charges opérationnels y figurant concernent notamment des opérations significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Ils comprennent notamment :

- les dépréciations significatives et/ou inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,
- d'autres produits et charges opérationnels tels que certaines provisions pour litiges ou certains badwill.

- des subventions transférées à des investisseurs fiscaux en contrepartie de la réduction de leur créance sur le Groupe.

Ils peuvent aussi concerner, le cas échéant, l'ensemble des coûts qui serait de nature à perturber la lecture de la performance du résultat des activités opérationnelles, par leur caractère inhabituel et leur importance.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Autres produits opérationnels	3 264	2 086
Autres produits exceptionnels	2 822	1 804
Produits de cession d'immo. corp.	0	49
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	37	1 627
Rep. sur provisions réglementées	0	-2 371
Autres reprises exceptionnelles	406	974
Diminution des dettes IFRS 16	0	3
Autres charges opérationnelles	-13 785	-1 669
Autres charges exceptionnelles	-513	-2 418
VNC des immo. corp. cédées	-3 826	-957
Charges de fusion	-11	-58
Ajust Prod et charges intra-gpe exceptio	-16	0
Dotations aux provisions réglementées	0	2 782
Dot. aux prov. exceptionnelles	-3 309	-60
Diminution des actifs IFRS 16	0	-10
Dot. Dép. immo incorporelles	38	0
Dot. Dép. immo corporelles	-6 147	-948
TOTAL	-10 521	417

Les dépréciations d'actifs corporels sont liées aux écarts de valeurs négatifs entre la valeur nette comptable des centrales et leur valeur recouvrable selon IAS 36 (voir note 4.3.1 Détermination de la valeur recouvrable). Les dépréciations de 2021 concernent Sh De Chavort : 4,8 M€, Polesine : 0,7 M€ et Ect Energie Les Gabots : 0,6 M€. Les dépréciations de 2020 concernent uniquement le Parc Eolien de Rully : 0,9 M€.

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux projets initialement enregistrés en immobilisations en cours qui ne seront pas développés.

Dans le cadre des défauts constatés et d'une production inférieure aux prévisions, un produit d'assurance de 2 M€ et une dépréciation de 3,3 M€ ont été enregistrés pour Laudun Energy en 2021 (voir Note 8 - Provisions et passifs éventuels).

En 2020, les reprises de dépréciations sont relatives au Parc Solaire du Bousquet d'Orb. Ce parc avait été déprécié en 2018 à la suite de sinistres au moment de la mise en service. En 2019 et en 2020 le projet a produit conformément à son plan d'affaires d'origine, il avait par ailleurs été indemnisé des pertes liées aux sinistres. Cette dépréciation était donc devenue sans objet.

3.6 Éléments relatifs au Bilan

3.6.1 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les flux de trésorerie en devises autres que l'euro sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont

reprises dans la rubrique « incidence des variations de cours de devises » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent les flux du tableau ne peuvent pas être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	-8 163	10 060
Incidence de la var. des clients et autres débiteurs	-26 168	30
Incidence de la var. des stocks en cours	-3 487	-1 766
Total	-37 818	8 323

Les composantes du besoin en fonds de roulement sont analysées dans les paragraphes suivants.

3.6.2 Stocks

Les stocks de matières, marchandises, en cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises et de produits finis correspondent principalement aux produits Storage Gems®.

Les stocks d'en cours de production correspondent principalement aux coûts internes de développement activés au sein de chacun des projets sécurisés.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variation	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes					
Matières premières	601	437	126	1	1 166
Marchandises	4 542	-6	6	-3 917	625
En cours de production	2 122	3 376		212	5 710
Produits finis et intermédiaires	0	-374	-0	3 859	3 486
Total	7 266	3 433	132	156	10 987
Dépréciations					
Matières premières		-5			-5
Marchandises	-141				-141
En cours de production	-508			-9	-517
Produits finis et intermédiaires					
Total	-649	-5		-9	-663
Valeurs nettes comptables					
Matières premières	601	432	126	1	1 161
Marchandises	4 401	-6	6	-3 917	484
En cours de production	1 614	3 376		203	5 193
Produits finis et intermédiaires	0	-374	-0	3 859	3 486
Total	6 617	3 428	132	147	10 324

La hausse des encours de production est principalement liée au développement de projets en Grèce.

3.6.3 Clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent essentiellement des ventes d'énergie. Les créances clients et les autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale (augmentées des frais de transaction le cas échéant), qui correspond en général à la valeur nominale. Puis elles sont ultérieurement comptabilisées au coût amorti diminué, le cas échéant, du montant des pertes de valeur.

Le Groupe enregistre des dépréciations de ses créances clients et ses actifs de contrat (factures à établir) au titre des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de ces actifs. Le groupe réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie. Ainsi le risque de crédit associé est jugé négligeable. De plus aucune perte de valeur significative n'a été constatée dans les années antérieures.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	71 745	42 520
Créances sur personnel et organismes sociaux	172	136
Créances fiscales - hors impôts sur le résultat	22 002	23 544
Créances sur cessions d'actifs	212	876
Autres créances	3 242	2 952
TOTAL	97 374	70 028

L'augmentation des créances clients intègre notamment +6,3 M€ relatifs au développement de 16 projets d'énergie solaire développés en Grèce pour le compte de tiers.

3.6.4 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation sont constitués principalement des actifs sur contrats. Les actifs sur contrats correspondent à des prestations de développement et de construction clé en main réalisées par le groupe et transférées aux clients au 31 décembre 2021 mais pour lesquelles les droits inconditionnels à paiement ne sont pas complets à cette date pour des raisons de pure forme.

Les actifs sur contrats sont principalement liés aux projets polonais (2,0M€), et aux projets au Portugal (5,0 M€).

3.6.5 Fournisseurs et autres dettes courantes

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont enregistrés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction, qui correspond en pratique à leur valeur nominale.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût amorti.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs et autres créditeurs	64 075	65 191
Dettes d'impôts	3 279	2 037
Autres passifs courants	2 922	669
Passifs courants	70 276	67 897

4 Eléments relatifs aux investissements

4.1 Immobilisations corporelles

Lors de la première comptabilisation, l'ensemble des immobilisations corporelles remplissant les conditions d'enregistrement en tant qu'actif est évalué à son coût.

En ce qui concerne les évaluations ultérieures, les prescriptions prévues par IAS 16 doivent conduire les Groupes à choisir pour méthode comptable :

- Le modèle du coût, selon lequel les immobilisations sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, ou
- Le modèle de la réévaluation, selon lequel les immobilisations dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable sont comptabilisées à leur montant réévalué, à savoir leur

juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Selon cette méthode, les réévaluations doivent être suffisamment régulières pour que la valeur comptable des actifs réévalués soit toujours proche de leur juste valeur.

Le choix entre les deux modèles est à effectuer par catégorie d'actifs.

Le Groupe Akuo Energy a fait le choix comptable, autorisé par la norme IAS 16 (§31), de comptabiliser certaines catégories d'immobilisations corporelles selon le modèle de la réévaluation et non selon le modèle du coût : il s'agit de tous les types de centrales élec-

triques (éoliennes, photovoltaïques, biomasse et hydro-électriques) dont la mise en service date de plus d'une année. En effet, leur évaluation à la juste valeur permet d'en donner une meilleure vision économique. Les autres catégories d'immobilisations restent comptabilisées selon le modèle du coût.

Le Groupe Akuo Energy se conforme à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » pour l'évaluation des actifs précités. Les techniques de valorisation et modalités de détermination de ces justes valeurs sont développées ci-dessous.

Méthode d'évaluation

Le Groupe Akuo Energy a opté pour l'application du modèle de la réévaluation pour toutes les catégories d'actifs dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable, soit les centrales mises en service depuis plus d'une année. Pour les centrales non mises en service ou venant d'être mises en service, leur juste valeur est bien proche de leur valeur nette comptable. Les autres actifs administratifs sont évalués selon le modèle du coût.

Concernant le cumul des amortissements, l'incidence de la réévaluation a été comptabilisée par retraitement de la valeur brute et des amortissements cumulés à la modification de la valeur brute des centrales concernées.

Lorsque la valeur comptable d'un actif est augmentée à la suite d'une réévaluation, l'augmentation est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée avec les capitaux propres sous la rubrique « réévaluation des immobilisations corporelles ». Toutefois, l'augmentation doit être comptabilisée en résultat net dans la mesure où elle compense une diminution de réévaluation du même actif, précédemment comptabilisée en résultat net.

Lorsque, à la suite d'une réévaluation, la valeur comptable d'un actif diminue, cette diminution est comptabilisée en résultat net.

Toutefois, la diminution de la réévaluation doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur pour ce même actif. La diminution de réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global réduit le montant accumulé en capitaux propres sous la rubrique écart de réévaluation.

Durée et méthode d'amortissement

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné. Ces dispositions s'appliquent à toutes les immobilisations corporelles, qu'elles soient évaluées au coût amorti ou réévaluées.

Les principales durées d'utilité prises en compte désormais sont les suivantes :

- Installations Photovoltaïques : 30 ans
- Installations de stockage : 15 ans
- Installations Eoliennes : 30 ans
- Installations Biomasses : 30 ans
- Installations Hydro-électriques : 20 à 40 ans selon les composants

Certaines durées plus courtes sont prises en compte en cas de contraintes réglementaires ou contractuelles locales telles que des concessions du type « BOT » (« Build Operate and Transfer »).

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles des actifs sont reconsidérés et, le cas échéant, ajustés, à chaque clôture.

Autres modalités d'enregistrement

Les subventions d'investissement accordées au Groupe Akuo Energy pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et amorties sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

Dans le cas où le Groupe Akuo Energy a pour obligation légale ou contractuelle de démanteler ses installations et/ou de remettre

en état les sites sur lesquels sont installées ses centrales, les coûts de remise en état sont intégrés au coût des actifs produits.

Le coût des actifs produits par le Groupe Akuo Energy pour lui-même inclut le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les autres coûts directement attribuables. Les coûts d'emprunt relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles (actifs qualifiés) sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation prévue. Dans le tableau de flux de trésorerie ces coûts sont inclus dans les acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien des centrales visant à maintenir un bon état de fonctionnement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

Révision des tarifications solaires (France)

Dans le contexte de révision des tarifs solaires (voir note 2.1.1 Activité relative aux projets du Groupe) et sur la base de la publication par le gouvernement français du décret précisant les conditions de révision des contrats d'achat d'électricité, le Groupe a fait une première estimation de l'impact potentiel sur la juste valeur des actifs en prenant en compte les localisations et les spécificités techniques de ses parcs, tout en s'appuyant sur les éléments portés à sa connaissance au moment de l'établissement des comptes. Cela a conduit à l'enregistrement d'une baisse de la juste valeur des actifs de 15 M€ au 31 décembre 2021. Cette analyse ne présume pas de l'issue des clauses de sauvegarde activées pour ces projets. Aucune analyse de sensibilité ne peut être communiquée à ce stade compte tenu de leur caractère confidentiel dans le contexte de l'activation des clauses de sauvegarde et des discussions en cours avec la CRE

L'évolution des immobilisations corporelles du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Autres variations	Ecart de conversion	Réévaluation	Variation de périmètre	31/12/2021
Valeurs brutes								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	1 106 905	16 349	0	-6 848	37 208	-33 832	0	1 119 782
Parcs solaires	855 492	16 983	-26	-36	489	-17 383	-1 453	854 067
Centrales hydrauliques	38 987	504	-70	-62	0	72 722	43 197	155 278
Autres immobilisations	40 230	9 103	99	753	341	0	-777	49 749
Total	2 041 614	42 939	3	-6 193	38 038	21 507	40 967	2 178 876
Amortissements								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-276 394	-36 423	0	-12	-7 213	-20	0	-320 061
Parcs solaires	-268 584	-28 647	11	263	-3	-1 179	2	-298 137
Centrales hydrauliques	-4 780	-4 140	38	-1	0	0	0	-8 884
Autres immobilisations	-8 724	-6 215	134	-70	-79	0	3 532	-11 422
Total	-558 482	-75 425	183	180	-7 294	-1 199	3 534	-638 504
Dépréciations								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-2 458	-722	0	0	-32	0	0	-3 212
Parcs solaires	0	-588	0	0	0	0	0	-588
Centrales hydrauliques	-5 233	-4 910	76	0	0	0	0	-10 066
Autres immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	-7 691	-6 220	76	0	-32	0	0	-13 867
Valeurs nettes comptables								
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	828 053	-20 796	0	-6 860	29 963	-33 852	0	796 508
Parcs solaires	586 908	-12 252	-15	227	487	-18 562	-1 451	555 342
Centrales hydrauliques	28 974	-8 547	44	-63	0	72 722	43 197	136 328
Autres immobilisations	31 505	2 888	233	683	262	0	2 755	38 327
Total	1 475 441	-38 707	263	-6 013	30 712	20 308	44 501	1 526 505

Au 31/12/2021, les immobilisations corporelles intègrent des droits d'utilisation (IFRS 16) pour un montant net de 52,3 M€ contre 53,9 M€ au 31/12/2020.

En 2021, les variations du poste immobilisations corporelles correspondent principalement aux projets suivants :

- La variation d'entrée de périmètre concerne les actifs immobilisés de la société Vez Svoghe pour +43,2 M€ (voir respectivement note 2 « faits marquants » ou note 13 « périmètre »),
- Les augmentations du poste immobilisations corporelles correspondent principalement aux investissements dans les projets suivants :
 - Fpv Janar pour +5,8 M€
 - Energie Du Gatinais 2 pour +17,6 M€
 - Kwita Wije pour +5,4 M€

Au 31/12/2021, la réconciliation entre les valeurs réévaluées des immobilisations corporelles et les valeurs comptables (qui auraient été comptabilisées si les immobilisations corporelles avaient été valorisées selon le modèle du coût) se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2021 au coût historique	Réévaluation	31/12/2021
Valeurs brutes			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	860 541	259 240	1 119 782
Parcs solaires	564 373	289 694	854 067
Centrales hydrauliques	82 556	72 722	155 278
Autres immobilisations	49 749	0	49 749
Total	1 557 220	621 656	2 178 876
Amortissements & Dépréciations			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	-255 704	-67 570	-323 274
Parcs solaires	-186 772	-111 953	-298 725
Centrales hydrauliques	-14 595	-4 355	-18 950
Autres immobilisations	-11 422	0	-11 422
Total	-468 493	-183 878	-652 371
Valeurs nettes comptables			
Centrales biomasse	0	0	0
Parcs éoliens	604 837	191 671	796 508
Parcs solaires	377 601	177 741	555 342
Centrales hydrauliques	67 961	68 367	136 328
Autres immobilisations	38 327	0	38 327
Total	1 088 726	437 778	1 526 505

L'évolution des immobilisations corporelles du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Autres variations	IFRS 5	Ecart de conversion	Réévaluation	Sortie de Périmètre	31/12/2020
Valeurs brutes									
Centrales biomasse	304 675	7 480	0	382	-311 988	-548	0	0	0
Parcs éoliens	1 048 116	6 924	0	1 164	0	-42 527	101 417	-8 187	1 106 907
Parcs solaires	787 654	58 428	-716	-2 421	0	-402	12 949	0	855 492
Centrales hydrauliques	37 626	1 743	-25	-355	0	0	0	0	38 987
Autres immobilisations	33 051	8 519	-709	-392	-120	-127	0	0	40 228
Total	2 211 122	83 094	-1 451	-1 624	-312 108	-43 604	114 367	-8 187	2 041 614
Amortissements									
Centrales biomasse	-48 039	-9 648	0	556	57 116	16	0	0	0
Parcs éoliens	-243 442	-33 472	2	668	0	7 209	-7 430	69	-276 396
Parcs solaires	-239 731	-24 139	1 689	-3 376	0	2	-3 016	0	-268 584
Centrales hydrauliques	-3 935	-2 040	1 196	0	0	0	0	0	-4 780
Autres immobilisations	-6 250	-2 860	416	-145	42	74	0	0	-8 723
Total	-541 397	-72 159	3 303	-2 298	57 158	7 301	-10 446	69	-558 483
Dépréciations									
Centrales biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs éoliens	-1 513	-945	0	0	0	0	0	0	-2 458
Parcs solaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centrales hydrauliques	-4 182	124	-1 175	0	0	0	0	0	-5 233
Autres immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	-5 694	-821	-1 175	0	0	0	0	0	-7 691
Valeurs nettes comptables									
Centrales biomasse	256 636	-2 168	0	938	-254 872	-532	0	0	0
Parcs éoliens	803 161	-27 493	2	1 831	0	-35 317	93 988	-8 118	828 053
Parcs solaires	547 924	34 289	972	-5 666	0	-400	9 933	0	586 908
Centrales hydrauliques	29 508	-174	-5	-355	0	0	0	0	28 974
Autres immobilisations	26 802	5 659	-293	-537	-78	-53	0	0	31 505
Total	1 664 031	10 113	677	-3 790	-254 950	-36 303	103 920	-8 118	1 475 441

Les augmentations du poste immobilisations corporelles correspondent d'une part aux investissements dans les projets suivants :

- Agrinerergie de Ouaco (7 M€)
- ECT Energie les Gabots (11,5 M€)
- Energie du Gatinais 2 (6,7 M€)
- FPV la Broue (6,3 M€)
- FPV Bouerne (4 M€)

Les augmentations sont également constituées des nouveaux actifs de loyers (18,3 M€) relatifs à la norme IFRS 16. Ils sont essentiellement constitués des actifs relatifs aux terrains des projets solaires en structuration au Portugal (15,2 M€)

Les flux de sorties de périmètre sont relatifs à la perte de contrôle de Minonk pour 2 M€ et à la déconsolidation des projets Dogtown (0,8 M€) et Sugar Creek Wind (3,8 M€) suite à l'abandon des projets.

Au 31/12/2020, la réconciliation entre les valeurs réévaluées des immobilisations corporelles et les valeurs comptables (qui auraient été comptabilisées si les immobilisations corporelles avaient été valorisées selon le modèle du coût) se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020 au coût historique	Réévaluation	31/12/2020
Valeurs brutes			
Parcs éoliens	822 623	284 283	1 106 907
Parcs solaires	548 462	307 030	855 492
Centrales hydrauliques	38 987	0	38 987
Autres immobilisations	40 228	0	40 228
Total	1 450 301	591 313	2 041 614
Amortissements & Dépréciations			
Parcs éoliens	-222 847	-56 007	-278 854
Parcs solaires	-168 086	-100 498	-268 584
Centrales hydrauliques	-7 942	-2 071	-10 013
Autres immobilisations	-8 723	0	-8 723
Total	-407 598	-158 576	-566 174
Valeurs nettes comptables			
Parcs éoliens	599 776	228 277	828 053
Parcs solaires	380 376	206 532	586 908
Centrales hydrauliques	31 046	-2 071	28 974
Autres immobilisations	31 505	0	31 505
Total	1 042 703	432 738	1 475 441

4.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

4.2.1 Goodwill

Le goodwill correspond aux avantages économiques futurs à l'issue d'un regroupement d'entreprises. Les modalités d'évaluation sont détaillées en note 1.2 - Base de préparation. Le Groupe Akuo Energy soumet les goodwill et les immobilisations à des tests de

dépréciation, selon la méthode décrite dans la note 4.3 - Dépréciation des actifs. Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont compris dans la rubrique « participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Le solde des goodwill comptabilisés au bilan s'élève respectivement à 14,1 M€ et 11,3 M€ à fin 2021 et fin 2020.

Les principales variations au cours de la période sont liées principalement à la constatation d'un goodwill de +1,6 M€ dans le cadre de l'acquisition de la société Eoliki Dytikis Elladas et à l'évolution du Dollar par rapport à l'Euro pour +0,6 M€.

Au 31 décembre 2021, les goodwill sont principalement constitués de :

- Generation Eolica Minas SA : 7,4 M€,
- Eoliki Dytikis Elladas : 1,6 M€,
- Seine et Aube : 1,3 M€.

4.2.2 Immobilisations incorporelles

Principes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Elles incluent principalement le coût d'acquisition des licences acquises auprès de tiers.

Amortissements

Lorsqu'un amortissement est comptabilisé, il est calculé sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel concerné.

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses engagées par le Groupe Akuo Energy liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses de développement sont également comptabilisées directement en charges dès qu'encourues dans la mesure où les critères d'activation de ces dépenses selon IAS 38 ne sont pas remplis.

L'évolution des autres immobilisations incorporelles du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	IFRS 5	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes								
Concessions, brevets, licences	2 071	66	0	-2	0	0	0	2 135
Immobilisations incorporelles en-cours	208	12	0	-143	0	5	-3	78
Autres immobilisations incorporelles	907	27	-1	51	0	66	-153	898
Total	3 186	105	-1	-94	0	70	-156	3 111
Amortissements / Dépréciations								
Concessions, brevets, licences	-1 509	-224	0	7	0	0	0	-1 727
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	-716	-170	1	-1	0	-67	-1	-953
Total	-2 225	-394	1	6	0	-66	-1	-2 680
Valeurs nettes comptables								
Concessions, brevets, licences	562	-158	0	5	0	0	0	408
Immobilisations incorporelles en-cours	208	12	0	-143	0	5	-3	78
Autres immobilisations incorporelles	192	-143	0	50	0	-1	-153	-55
Total	962	-289	0	-88	0	4	-156	432

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à la perte de contrôle exclusif de FPV Saint Auban et les autres variations sont essentiellement liées au reclassement des frais de recherche et développements d'Akuo Renovaveis Portugal II en stock - En cours de production.

L'évolution des autres immobilisations incorporelles du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes							
Concessions, brevets, licences	1 849	311	0	0	0	-89	2 071
Immobilisations incorporelles en-cours	70	140	0	0	-6	3	208
Autres immobilisations incorporelles	498	871	0	0	-60	-401	907
Total	2 417	1 322	0	0	-67	-487	3 186
Amortissements / Dépréciations							
Concessions, brevets, licences	-915	-611	0	0	0	17	-1 509
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	-597	-135	0	0	63	-47	-716
Total	-1 512	-746	0	0	63	-30	-2 225
Valeurs nettes comptables							
Concessions, brevets, licences	934	-300	0	0	0	-71	562
Immobilisations incorporelles en-cours	70	140	0	0	-6	3	208
Autres immobilisations incorporelles	-99	737	0	0	2	-448	192
Total	905	576	0	0	-4	-517	962

4.3 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des goodwill ainsi que des actifs incorporels et des actifs corporels (à durée d'utilité déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur, c'est-à-dire lorsqu'il existe un risque que la valeur recouvrable puisse être inférieure à la valeur comptable, la valeur comptable de l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites ci-après. De plus, le goodwill, les immobilisations à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui

ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de chaque exercice

La majorité des actifs corporels du Groupe est constituée d'actifs de production énergétique, essentiellement des parcs éoliens, solaires et hydro-électriques. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Les actifs incorporels correspondent essentiellement au goodwill et à des brevets et licences.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, appelé Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Ainsi, le Groupe Akuo Energy a retenu comme UGT chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Par conséquent, il n'y a pas d'UGT individuelle qui représente une part significative du total des actifs. Les goodwill ont également été affectés à chacune des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont, le cas échéant comptabilisées en résultat net, sauf si elles concernent des actifs corporels enregistrés selon le modèle de la réévaluation et qu'il existe un stock de réévaluation.

La norme IAS 36 s'applique également aux actifs comptabilisés selon le modèle de la réévaluation. Dans ce cas, les actifs sont, dans un premier temps, évalués selon le modèle de réévaluation conformément à IAS 16. Le modèle de réévaluation implique des calculs qui nécessitent de recourir à des estimations, notamment pour une modélisation des flux de trésorerie d'exploitation futurs. Toute réé-

valuation est ainsi comptabilisée conformément à cette norme : les modalités de prise en compte en résultat ou en autres éléments du résultat global des actifs réévalués sont exposées en note 4.1 Immobilisations Incorporelles. Puis, comme la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les coûts de sortie, la seule différence pouvant amener à la comptabilisation d'une perte de valeur selon IAS 36 correspond à la différence entre la juste valeur de l'actif et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, i.e. aux coûts marginaux directs attribuables à la sortie de l'actif.

(a) Si les coûts de sortie sont négligeables, la valeur recouvrable de l'actif réévalué est nécessairement voisine de son montant réévalué ou supérieure à celui-ci. En un tel cas, après l'application des dispositions relatives à la réévaluation, il est improbable que l'actif réévalué se soit déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer sa valeur recouvrable.

(b) Si les coûts de sortie ne sont pas négligeables, la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif réévalué est nécessairement inférieure à sa juste valeur. Par conséquent, l'actif réévalué sera déprécié à hauteur en général des coûts de sortie, si sa valeur d'utilité est inférieure à son montant réévalué.

4.3.1 Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie de l'UGT et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus des actifs par application d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur-temps de l'argent et des risques spécifiques. Les variables susceptibles d'influer significativement sur les calculs sont essentiellement :

- des variations durables du niveau de production d'électricité ;
- l'évolution des taux d'intérêts et des primes de risque de marché ;
- l'évolution de la réglementation tarifaire et/ou le régime des subventions directes ou indirectes (via la fiscalité) ;
- Les prix de marché de l'électricité post contrats d'achat d'électricité long terme.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des projets sont les suivantes :

Hypothèses clés opérationnelles

Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour avec la périodicité nécessaire. Pour les activités de production énergétique, qui représentent l'essentiel des actifs à tester, les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général une part significative de la durée de vie économique des installations.

Les prévisions de flux de trésorerie sont ainsi fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période au maximum de 40 ans en distinguant les flux pendant la période de vente long terme et ceux postérieurs à cette période. Une valeur terminale correspondant au droit à la connexion est également intégrée.

De telles durées sont justifiées étant donné les caractéristiques économiques des projets. En effet, ces projets, qui sont logés dans des entités juridiques distinctes, disposent d'un modèle économique propre et génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante. Le modèle économique d'un projet est caractérisé par la signature de contrats long terme qui sécurisent à la fois les revenus par un contrat d'achat de l'électricité produite généralement pour une durée de 14 à 28 ans selon les technologies et les pays et l'indexation des tarifs d'achat, ainsi que les charges

des projets par le biais de contrat de maintenance ou de suivi de l'exploitation des centrales.

Les prévisions de production sont basées sur des études de productibles réalisées par des organismes indépendants et validées dans le cadre du financement des projets par des banques ou des investisseurs en fonds propres.

La détermination des justes valeurs des quatre catégories d'actifs réévalués repose sur des données de marché disponibles limitées et sur des informations internes à la société. Par conséquent, l'évaluation de la juste valeur de ces actifs est classée en niveau 3 au sein de la hiérarchie de juste valeur.

Les hypothèses d'indexation des tarifs d'achat et des principaux contrats opérationnels reposent sur des prévisions macroéconomiques.

Hypothèses clés financières

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par le management après analyse de chacun des projets selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il tient compte des risques liés aux activités concernées ainsi qu'à la localisation géographique des actifs ou de l'UGT.

Les taux retenus ressortent entre 1,5% et 11,2% après effet de l'impôt sur les sociétés.

Les hypothèses de calcul des justes valeurs des actifs corporels du groupe sont détaillées ci-dessous :

		31/12/2021	31/12/2020
Base retenue pour la valeur recouvrable		Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Source retenue		Plan d'affaire actualisé en fonction de l'actif	Plan d'affaire actualisé en fonction de l'actif
Méthodologie		Approche de DCF	Approche de DCF
Eolien	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,77% à 10,16%	1,61% à 9,67%
Solaire	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,14% à 11,15%	1,75% à 11,19%
Biomasse	Durée	30 ans	30 ans
	Taux d'actualisation après impôt	3,60% à 9,90%	3,55% à 9,77%
Hydro-électrique	Durée	20 à 40 ans	20 à 40 ans
	Taux d'actualisation après impôt	1,53% à 6,63%	2,5% à 6,47%

4.3.2 Sensibilité des valeurs recouvrables

Le Groupe Akuo Energy a mis en œuvre un calcul de sensibilité de la valeur recouvrable au taux d'actualisation. Les indicateurs de perte de valeur utilisés au sein du Groupe Akuo Energy sur les actifs mis en exploitation pour l'ensemble des activités reposent sur des facteurs de nature économique et législative (changements tarifaires, mise en œuvre de nouvelles taxes etc.) ainsi que sur des facteurs technologiques et opérationnels (incident récurrent et durable, sous-performance de l'actif, etc.).

Au cours de l'exercice 2021, à l'exception de la révision tarifaire en France (voir note 2.1.1 - Activité relative aux projets du Groupe et note 4.1 - Immobilisations corporelles) aucune autre nouvelle réglementation impactant significativement la rentabilité des parcs en exploitation n'a été votée dans les pays où le Groupe est implanté.

Les tests de sensibilité menés sur une variation du WACC n'ont pas conduit à reconnaître de dépréciation complémentaire dans les comptes au 31 décembre 2021 (comme en 2020).

4.3.3 Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Les pertes de valeur comptabilisées sur le goodwill sont irréversibles.

Concernant les actifs comptabilisés selon le modèle du coût, les autres pertes de valeur antérieurement comptabilisées peuvent

être reprises, uniquement en cas d'indice de reprise de perte de valeur antérieure. Dans ce cas, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les pertes de valeur ou reprise de pertes de valeur sont analysées en note 4.1 Immobilisations Corporelles et en note 4.2 Goodwill et Autres Immobilisations Incorporelles.

4.4 Actifs financiers

Classification des actifs financiers

Titres de participations

L'ensemble des titres de participations du groupe sont des actifs financiers en juste valeur par résultat net selon IFRS 9.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat.

Les titres de participations sont essentiellement constitués de titres dans les sociétés qui portent des projets de centrales en développement.

Créances rattachées aux titres de participations

Les créances rattachées aux titres de participations sont constituées des avances du Groupe à des projets en développement. Ceux-ci sont des actifs financiers au coût amorti selon IFRS 9.

Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultant de la dé-comptabilisation sont enregistrés en résultat.

Prêts et cautionnements et autres créances

Les prêts et cautionnements et autres créances sont essentiellement constituées de la trésorerie non disponible pour le Groupe. Les « DSRA » (*Debt Service Reserve Account* ou compte de réserve pour le service de la dette) faisant l'objet de restrictions contractuelles de transfert de liquidités liées aux ratios bancaires dans une filiale s'inscrivent dans cette catégorie.

Les prêts et cautionnement sont classés en actifs financiers au coût amorti.

L'évolution des actifs financiers du 01/01/2021 au 31/12/2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	IFRS 5	31/12/2021
Valeurs brutes							
Titres de participation non consolidé	5 877	732	-204	282	1 999		8 687
Autres créances ratt à des participations	38 593	9 711	0	2 750	-280		50 774
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	57 838	4 186	-15 551	1 138	1 237		48 848
Instruments financiers	379	0	0	0	1 351		1 730
Total	102 687	14 630	-15 755	4 170	4 307	0	110 039
Dépréciations							
Titres de participation non consolidé	-27	0	7	0	14		-7
Autres créances ratt à des participations	-2 724	-2 326	596	-3	136		-4 321
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	-182	0	0	0	0		-182
Total	-2 934	-2 326	603	-3	150	0	-4 510
Valeurs nettes comptables							
Titres de participation	5 849	732	-197	282	2 013		8 680
Autres créances ratt à des participations	35 869	7 385	596	2 747	-144		46 453
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	57 656	4 186	-15 551	1 138	1 237		48 666
Instruments financiers	379	0	0	0	1 351		1 730
Total	99 754	12 304	-15 152	4 167	4 457	0	105 529

Les augmentations de titres de participation et des autres créances rattachées à des participations sont relatives aux investissements dans des projets en développement.

Les autres variations sont essentiellement relatives à des augmentations de capital de 3,3 M€ d'entités indiennes non consolidées. Elles sont également relatives à l'acquisition de Vez Svoghe (DSRA pour 2 M€).

Les diminutions de DSRA sont essentiellement liées au refinancement bancaire des projets du portefeuille Phoenix (Energie de Gatinais, FPV Bardzour, FPV les Cèdres, Parc Eolien de Fontaine Macon 2, SECP Mortella SECP Olmo 1 et Seine et Aube Energie).

L'évolution des actifs financiers du 01/01/2020 au 31/12/2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	IFRS 5	31/12/2020
Valeurs brutes							
Titres de participation non consolidé	3 359	1 871	-158	-685	1 528	-38	5 877
Autres créances ratt à des participations	48 184	10 575	0	-2 648	-12 378	-5 140	38 593
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	76 954	2 595	-12 260	-1 389	56	-8 118	57 838
Instruments financiers	0	0	0	0	379	0	379
Total	128 498	15 041	-12 418	-4 722	-10 415	-13 296	102 687
Dépréciations							
Titres de participation non consolidé	-20	-27	46	0	-27	0	-27
Autres créances ratt à des participations	-1 889	-4 216	263	-11	3 264	-135	-2 724
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	-182	0	0	0	0	0	-182
Total	-2 091	-4 243	309	-11	3 237	-135	-2 934
Valeurs nettes comptables							
Titres de participation	3 339	1 844	-112	-685	1 501	-38	5 849
Autres créances ratt à des participations	46 295	6 358	263	-2 659	-9 113	-5 275	35 869
Prêts, cautionnements et autres créances (dont DSRA)	76 772	2 595	-12 260	-1 389	56	-8 118	57 656
Instruments financiers	0	0	0	0	379	0	379
Total	126 407	10 798	-12 109	-4 733	-7 178	-13 431	99 754

Les autres variations sont essentiellement relatives à la capitalisation d'un prêt de 6,4 M€ à Perfect Wind Polska. Perfect Wind Polska étant comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence cette valeur de 6,4 M€ a été reclassée dans la valeur des titres mis en équivalence. Elles sont également relatives à l'abandon de prêts à des sociétés projets intégralement

dépréciés pour 3 M€ (Akuo Energy Marine, Lebork Energia et Strelzce Energia) et à la capitalisation de prêt à des projets en développement aux Etats-Unis pour 1,5 M€.

Les augmentations de titres de participation et des autres créances rattachées à des participations sont relatives aux investissements dans des projets en développement.

Les diminutions de DSRA sont essentiellement liées au refinancement bancaire des projets du portefeuille Fujin.

5 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Le poste Participations dans les entreprises mises en équivalence s'élève à 43,2 M€ au 31/12/2021 contre 35,3 M€ au 31/12/2020.

En milliers d'euros	Yahinovo		Kita Holdco		Perfect Wind Polska		AEM Wind LLC		Bennington	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Activité principale	Production d'électricité d'origine hydraulique		Production d'électricité d'origine photovoltaïque		Production d'électricité d'origine éolienne		Production d'électricité d'origine éolienne		Production d'électricité d'origine éolienne	
Lieu d'activité (et d'immatriculation si différent)	Sofia / Bulgarie		Kita / Mali		Szczecin / Pologne		Lea County/ Nouveau Mexique (USA)		Illinois / USA	
Pourcentage d'intérêt	37%	37%	45%	45%	49%	48%	3%	3%	8%	8%
Pourcentage des droits de vote détenus	80%	80%	50%	50%	51%	50%	3%	3%	8%	8%
Informations Résumées - Bilan										
Actifs courants	589	419	12 792	8 869	41 541	16 841	1 678	5 546	2 837	594
Actifs non courants	1 435	1 435	94 211	76 852	163 077	160 524	41 156	41 555	126 471	72 445
Passifs courants	21	7	4 762	4 591	5 443	18 566	518	561	725	7 223
Passifs non courants	-	1	90 929	81 874	189 188	164 056	338	4 556	3 539	1 292
Informations résumées - compte de résultat										
Dividendes reçus durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	610	371	13 619	9 489	12 676	-	3 136	3 563	2 974	-
Résultat net des activités poursuivies	152	114	1 937	30	8 609	- 1 105	-709	- 2 310	604	- 7
Autres éléments du résultat global (OCI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	152	114	1 937	30	8 609	- 1 105	-709	- 2 310	604	- 7
Nature des risques associés aux intérêts détenus										
La nature de l'étendue des restrictions importantes limitant le transfert de fonds (sous forme de dividendes ou autres) à l'entité	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
présentant les états consolidés (contraintes contractuelles ou réglementaires)										
Passifs éventuels contractés à l'égard des entreprises mises en équivalence	1 156	793	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Réconciliation entre les informations résumées et la ligne des titres mis en équivalence										
Actifs nets de l'entité MEE	2 003	1 846	11 312	- 744	9 988	- 5 258	41 978	41 984	125 043	64 524
Quote part détenue par le groupe	1 602	1 477	5 667	- 373	5 094	- 2 634	1 259	1 260	10 208	5 267
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements	-	374	-4 440	5 966	15 195	2 650	86	-54	-156	4 010
Valeur nette comptable des titres MEE	1 602	1 851	1 228	5 593	20 289	16 212	1 345	1 206	10 051	9 277

Les éléments présentés dans la ligne « Autres ajustements » de la réconciliation entre les informations résumées et la ligne des titres mis en équivalence intègrent notamment les impacts de réévaluation liés à des opérations de périmètre.

6 Éléments relatifs au financement

6.1 Passifs financiers non dérivés

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières, hors instrument financiers composés, sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue nette des frais directement affectés à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. Lorsque les emprunts contractés sont à taux variable, le Groupe Akuo Energy utilise, comme indiqué ci-dessous, des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de variation des taux d'intérêt.

Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés du Groupe Akuo Energy correspondent aux emprunts obligataires convertibles en actions.

Emprunts obligataires convertibles en actions

Les emprunts obligataires convertibles en actions à la demande du porteur, et dont le nombre d'actions à émettre ne varie pas,

6.1.1 Flux de trésorerie de financement

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe Akuo Energy. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe Akuo Energy au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité (voir note 6.5 - Gestion des risques financiers).

Les projets du Groupe ont été exclusivement financés par la mise en place de financements structurés spécifiques à chacun des projets. Chaque projet est hébergé dans une société propre appelée SPV (Special Purpose

Vehicle). Ce financement de projet a pour caractéristique principale d'être basé uniquement sur le modèle économique des projets, et les garanties apportées par le Groupe Akuo Energy dans ce cadre sont limitées aux actifs de chacun des projets concernés.

La composante dette de l'instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue (non assorti d'une option de conversion concernant les obligations convertibles). La composante capitale propres initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante dette. Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes dette et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante dette de l'instrument financier composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitale propres de l'instrument financier composé n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale. Les intérêts, les pertes et profits liés aux passifs financiers sont comptabilisés en résultat. Lors de la conversion, le passif financier est reclassé en capitaux propres et aucun résultat n'est comptabilisé.

Les holdings du Groupe, qui supportent l'effort de développement du Groupe ainsi que l'effort de capitalisation du savoir-faire des équipes du Groupe Akuo Energy, ne supportent pas de risque associé à ces financements. Ces financements de projets sont mis en place grâce à l'appui que reçoit le

Groupe Akuo Energy de banques européennes et mondiales de premier rang.

L'évolution des dettes financières du 01/01/2021 au 31/12/2021 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentation	Remboursement	Variation des intérêts courus & des autres dettes financières	Regroupement d'entreprise + sortie de périmètre
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	1 442	-33 062	-363	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	223 641	-195 358	-263	16 863
Comptes courants d'associés	215 647	8 146	-12 052	567	4 272
Instruments financiers dérivés	54 909	0	0	0	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	0	0	8 843	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	0	0	806	0
Dettes locatives	55 004	1 737	-4 340	0	-2
TOTAL	1 464 177	234 967	-244 812	9 591	21 133

(en milliers d'euros)	Autres variations Biomasse	Variation juste valeur	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2021
Emprunts obligataires et financements participatifs	0	0	0	702	236 249
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	0	0	16 732	2 389	927 432
Comptes courants d'associés	39	0	8 076	1 016	225 712
Instruments financiers dérivés	0	-29 996	1 439	-1 043	25 309
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0	0	0	14 049
Emprunts à courts termes TVA	9	0	0	0	3 268
Dettes locatives	0	0	282	3	52 685
TOTAL	49	-29 996	26 528	3 067	1 484 704

■ Dettes bancaires

- Le Groupe a levé une dette bancaire de 180 M€ dans le cadre du refinancement de Phoenix et de son portefeuille de 9 projets.
- Le Groupe a levé une dette bancaire de 30 M€ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de 5 centrales hydroélectriques en Bulgarie.
- Le regroupement d'entreprise correspond à l'acquisition de Svez Svoghe (16,9 M€).
- Les autres dettes bancaires nouvelles financent les projets en construction.

■ Ratios bancaires :

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect de ratios de couvertures (Debt Service Coverage Ratio - « DSCR », Historical Debt Service Cover Ratio-“HDSCR” ou Forecast Debt Service Cover Ratio – « FDSCR » selon la convention de crédit du projet).

Conformément aux conventions de crédit, la société doit communiquer à l'établissement de crédit tous les ans le niveau des ratios. La société s'efforcera de maintenir un certain niveau de ratio entre 1 et 1,5 au minimum chaque année selon la convention de crédit du projet. En tout état de cause, le non-respect d'un ratio entraînerait l'impossibilité de remonter des comptes courants et/ou des dividendes jusqu'à ce que le niveau du ratio défini soit à nouveau respecté. Dans le cas où un ratio serait inférieur ou égal à un certain niveau défini dans ladite convention de crédit, la dette du prêt à long terme pourrait être rendue exigible.

Aux 31 décembre 2020 et 2021, l'ensemble des ratios bancaires pouvant conduire à une exigibilité anticipée de la dette est respecté ou en cours de résolution et aucune dette accordée

aux sociétés projet n'est en situation d'exigibilité à l'exception de la société Sh De Chavort pour laquelle la banque a réservé ses droits.

■ Comptes courants d'associés

- Les augmentations de comptes-courants sont principalement liées aux apports des minoritaires de Matrisol (2,3 M€), de Knovo Green Energy (2,0 M€) et de Polesine (1,5 M€).

L'évolution des dettes financières du 01/01/2020 au 31/12/2020 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentation	Remboursement	Variation des intérêts courus	Regroupement d'entreprise + sortie de périmètre	Autres variations Biomasse
Emprunts obligataires et financements participatifs	262 747	116 130	-82 159	-923	0	2 638
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	1 021 083	181 910	-159 345	4	0	-11 310
Comptes courants d'associés	258 271	23 506	-20 442	430	179	1 768
Instruments financiers dérivés	48 662	0	0	0	0	47
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 944	0	0	-2 737	0	-1
Emprunts à courts termes TVA	1 371	0	0	1 102	0	-10
Dettes locatives	44 345	19 116	-2 777	0	-908	-75
TOTAL	1 644 424	340 662	-264 722	-2 125	-729	-6 943

(en milliers d'euros)	IFRS 5	Variation juste valeur	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2020
Emprunts obligataires et financements participatifs	-30 902	0	0	0	267 531
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	-149 380	0	-19 533	-1	863 427
Comptes courants d'associés	-34 821	0	-12 053	-1 191	215 647
Instruments financiers dérivés	-1 586	10 096	-1 961	-349	54 909
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0	0	0	5 207
Emprunts à courts termes TVA	-10	0	0	0	2 452
Dettes locatives	-4 498	0	-304	105	55 004
TOTAL	-221 197	10 096	-33 851	-1 436	1 464 177

■ Dettes obligataires

- Akuo Energy a procédé à l'émission d'un nouveau financement Euro PP Green Bond d'un montant de 60 millions d'euros sur une maturité de 6 ans. Ces Obligations sont cotées sur le marché Euronext Access géré par Euronext à Paris. Cet emprunt a partiellement servi à prolonger la maturité des dettes du groupe par le remboursement partiel du Green Bond d'Akuo Energy (41,3 M€) dont le solde (8,2 M€) est échu en juin 2021. Le solde permet de financer le développement du Groupe.
- Emission d'un emprunt obligataire convertible de 53 M€ par Phoenix au bénéfice de TRIG. Cet emprunt sera converti le 31/12/2032 s'il n'est pas remboursé. Compte-tenu du plan d'affaires de l'ensemble Phoenix et de l'intérêt du groupe à ne pas convertir cet emprunt en actions a été classé en instrument de dette à 100 %.

■ Dettes bancaires

- Akuo Energy a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 27,6 M€. Ce prêt est échu en août 2021.
- Le groupe a levé une dette bancaire de 42,5 M€ dans le cadre du refinancement du projet Aiolos en Croatie. Cette dette remplace l'ancienne dette bancaire de 35 M€ et les investissements du groupe en comptes-courants d'associés.

- Le groupe a levé une dette bancaire de 59 M€ dans le cadre du refinancement de l'ensemble Fujin. Cette nouvelle dette a été utilisée pour rembourser les dettes des projets.
- Les autres dettes bancaires nouvelles financent les projets en construction.

■ Ratios bancaires :

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect de ratios de couvertures (Debt Service Coverage Ratio - « DSCR », Historical Debt Service Cover Ratio-«HDSCR» ou Forecast Debt Service Cover Ratio – « FDSCR » selon la convention de crédit du projet).

Conformément aux conventions de crédit, la société doit communiquer à l'établissement de crédit tous les ans le niveau des ratios. La société s'efforcera de maintenir un certain niveau de ratio entre 1 et 1,5 au minimum chaque année selon la convention de crédit du projet. En tout état de cause, le non-respect d'un ratio entraînerait l'impossibilité de remonter des comptes courants et/ou des dividendes jusqu'à ce que le niveau du ratio défini soit à nouveau respecté. Dans le cas où un ratio serait inférieur ou égal à un certain niveau défini dans ladite convention de crédit, la dette du prêt à long terme pourrait être rendue exigible.

Aux 31 décembre 2019 et 2020, l'ensemble des ratios bancaires pouvant conduire à une exigibilité anticipée de la dette est respecté ou en cours de résolution et aucune dette accordée aux sociétés projet n'est en situation d'exigibilité à l'exception de SH de Chavort pour laquelle la banque a réservé ses droits.

■ Comptes courants d'associés

- Les augmentations de comptes-courant sont essentiellement liés aux apports des minoritaires dans les projets en construction ou en développement ainsi qu'au refinancement de l'ensemble Fujin pour 6,6 M€
- Les diminutions sont essentiellement liées aux remboursements des minoritaires dans les projets de l'ensemble Phoenix (13 M€)

6.1.2 Echéanciers des dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2021	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires et financements participatifs	236 249	1 083	192 332	42 835
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	927 432	141 094	436 639	349 699
Comptes courants d'associés	225 712	0	0	225 712
Instruments financiers dérivés	25 309	141	0	25 168
Concours bancaires (trésorerie passive)	14 049	14 049	0	0
Emprunts à courts termes TVA	3 268	3 268	0	0
Dettes locatives	52 685	3 448	9 103	40 134
TOTAL	1 484 704	163 082	638 074	683 548

(en milliers d'euros)	31/12/2020	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	15 759	141 135	110 636
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	89 257	321 236	452 935
Comptes courants d'associés	215 647	0	0	215 647
Instruments financiers dérivés	54 909	187	737	53 984
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	5 207	0	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	2 452	0	0
Dettes locatives	55 004	2 863	7 751	44 391
TOTAL	1 464 177	115 725	470 859	877 593

6.1.3 Dettes par devises et par types de taux

Détail par devise

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Euro	Dollar Américain	Autres devises
Emprunts obligataires et financements participatifs	236 249	236 249	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	927 432	712 045	163 726	51 661
Comptes courants d'associés	225 712	81 346	144 365	0
Instruments financiers dérivés	25 309	11 229	13 938	142
Concours bancaires (trésorerie passive)	14 049	14 049	0	0
Emprunts à courts termes TVA	3 268	3 268	0	0
Dettes locatives	52 685	48 340	3 939	405
TOTAL	1 484 704	1 106 527	325 969	52 208

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Euro	Dollar Américain	Autres devises
Emprunts obligataires et financements participatifs	267 531	267 531	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit (dont crédit-bail)	863 427	658 931	160 081	44 414
Comptes courants d'associés	215 647	84 345	131 302	0
Instruments financiers dérivés	54 909	32 466	22 443	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	5 207	0	0
Emprunts à courts termes TVA	2 452	2 197	0	255
Dettes locatives	55 004	51 477	3 229	298
TOTAL	1 464 177	1 102 154	317 055	44 968

Détail par nature de taux

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Taux fixe		Taux variable	
		Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Emprunts obligataires	235 567	233 422	233 422	2 145	2 145
Intérêts courus sur emprunts obligataires	682	682	682	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	921 161	279 723	798 665	641 438	122 496
Intérêts courus sur emprunts des établissements de crédit	6 271	4 011	4 011	2 260	2 260
Concours bancaires courants et emprunts court terme	17 317	17 317	17 317	-	-
Comptes courants d'associés	220 389	218 506	218 506	1 883	1 883
Intérêts courus sur comptes courants d'associés	5 322	5 317	5 317	5	5
Instruments financiers dérivés relatifs aux dettes financières	25 309	25 309	25 309	-	-
Dettes locatives	52 685	52 685	52 685	-	-
TOTAL	1 484 704	836 972	1 355 914	647 732	128 790

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Taux fixe		Taux variable	
		Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Emprunts obligataires	265 102	261 962	261 962	3 140	3 140
Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 429	2 103	2 103	326	326
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	857 080	344 689	798 240	512 391	58 840
Intérêts courus sur emprunts des établissements de crédit	6 347	4 280	4 280	2 067	2 067
Concours bancaires courants et emprunts court terme	7 659	8 649	8 649	(990)	(990)
Comptes courants d'associés	211 099	211 099	211 099	-	-
Intérêts courus sur comptes courants d'associés	4 548	4 548	4 548	-	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux dettes financières	54 909	54 909	54 909	-	-
Dettes locatives	55 004	54 080	54 080	925	925
TOTAL	1 464 177	946 319	1 399 870	517 859	64 307

6.2 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme Equivalents de trésorerie sous la réserve qu'elles ne présentent pas de risques significatifs de variation de valeur en raison de leur nature et qu'elles peuvent être aisément converties en disponibilités du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel (SICAV notamment).

La trésorerie et équivalents comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et un risque négligeable de variations de valeur. Il s'agit donc principalement des fonds en caisse, des dépôts à vue et de certaines OPCVM.

Les placements à court terme classés en actifs détenus à des fins de transaction sont évalués, à chaque clôture, à la juste valeur correspondant à la valeur de marché. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont directement inscrits en résultat en produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

L'évolution de la trésorerie nette en 2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Variation	Regroupement d'entreprise	Sorties de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2021
Créances financières et placements à court terme	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	104 109	22 416	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	-4	0	0	0	0	0
Disponibilités	104 113	22 412	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 113	22 412	2 614	-1 766	1 869	4	129 245
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 207	8 843	0	0	0	0	14 049
Intérêts courus non échus - passif	30	-10	0	9	0	0	28
Découverts bancaires	5 236	8 833	0	9	0	0	14 078
Trésorerie au sens du tableau de flux	5 236	8 833	0	9	0	0	14 078
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	98 877	13 579	2 614	-1 775	1 869	4	115 168

L'évolution de la trésorerie nette en 2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Variation	Regroupement d'entreprise	Sorties de périmètre	Ecart de conversion	IFRS 5	31/12/2020
Créances financières et placements à court terme	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	91 157	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 109
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	0	0	0	0	0	4
Disponibilités	91 162	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 162	18 833	1	-82	-1 678	-4 123	104 113
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 944	-2 738	0	0	0	0	5 207
Intérêts courus non échus - passif	183	-143	0	0	0	-10	30
Découverts bancaires	8 127	-2 881	0	0	0	-10	5 236
Trésorerie au sens du tableau de flux	8 127	-2 881	0	0	0	-10	5 236
Trésorerie des activités destinées à être cédées							
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	83 034	21 714	1	-82	-1 678	-4 113	98 877

6.3 Résultat financier

Coût de l'endettement

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Autres produits et charges financières

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe Akuo Energy acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 057	5 613
Coût de l'endettement financier brut	-68 613	-71 396
Coût de l'endettement financier net	-63 556	-65 784
Gains de change	5 780	3 072
Produits de cession de titres	412	26
Autres produits financiers	812	1 053
Reprises de dépréciations d'actifs financiers	1 103	304
Gains liés aux changements de contrôle	3 164	6 884
Autres produits financiers	11 272	11 338
Pertes de change	-3 795	-4 582
VNC des titres cédés		
Dotations aux dépréciations relatifs aux projets abandonnés	-3 729	-5 837
Abandons de créances	-436	-50
Autres charges financières	-699	-10 182
Pertes liées aux changements de contrôle		
Autres charges financières	-8 658	-20 652
TOTAL	-60 943	-75 097

En 2021, les gains liés aux changements de contrôle sont principalement liés au changement de méthode de consolidation de Saint-Auban pour 2,9 M€.

En 2020, Les gains liés aux changements de contrôle étaient liés à la perte de contrôle de Bennington pour 3,7 M€ et à l'ajustement du résultat de déconsolidation de Perfect Wind Polska intervenu en 2019 pour 3,1 M€.

Les autres charges financières sont constituées des coûts remboursement anticipés des dettes refinancées au cours de l'exercice et des variations de juste-valeur des parts inefficaces des instruments financiers dérivés.

Les dotations aux dépréciations sont relatives à des projets en développement abandonnés ou présentant des risques significatifs de ne pas être financés.

6.4 Instruments dérivés financiers

Instruments dérivés

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe Akuo Energy ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés tels que des swaps, pour couvrir son risque de taux. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Tout profit ou perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est, selon le principe général, comptabilisé immédiatement en résultat net à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace. Dans ce dernier cas, le moment de la comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte notamment le niveau des taux d'intérêt et le risque de crédit des contreparties du swap. Le recours à ces swaps constitue un élément destiné à limiter la volatilité du résultat du Groupe Akuo Energy. Le taux d'emprunt retenu dans chacun des plans d'affaires des projets intègre l'effet de ces swaps.

Comptabilité de couverture

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés (swap) pour couvrir ses risques de taux et a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe Akuo Energy utilise des instruments dérivés (achat/vente à terme) pour couvrir son risque de change et a également opté pour la comptabilité de couverture.

Le montant du cumul porté dans la réserve de couverture de flux de trésorerie doit être traité comme suit :

- lorsqu'une transaction prévue conduit à comptabiliser ultérieurement un actif/passif non financier ou qu'une transaction prévue couverte portant sur un actif/passif non financier devient un engagement ferme auquel est appliquée la comptabilité de couverture de juste valeur, l'entité doit sortir le montant de la réserve de couverture de flux de trésorerie et l'incorporer au coût initial ou à la valeur comptable de l'actif ou du passif couvert. Il ne s'agit pas d'un recyclage susceptible de porter incidence sur le résultat ;
- dans le cas des autres couvertures de flux de trésorerie, le montant doit être sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et comptabilisé en résultat net au titre du recyclage dans la (ou les) période(s) où les flux de trésorerie attendus qui sont couverts impactent le résultat net ;
- toutefois, si le montant est une perte et que l'entité s'attend à ne pas pouvoir la recouvrer, en tout ou partie, au cours de périodes futures, le montant correspondant à la partie qu'elle s'attend à ne pas pouvoir recouvrer doit être recyclé immédiatement au compte de résultat.

Les critères retenus par le Groupe Akuo Energy pour la qualification d'un instrument dérivé comme opération de couverture de flux de trésorerie sont ceux prévus par la norme IFRS 9, c'est-à-dire :

- les instruments de couverture et les éléments couverts constituant la relation de couverture sont tous éligibles à cette relation ;
- une désignation formelle et une documentation structurée de la relation de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de mise en place de la couverture,

sont formellement établis au démarrage de la relation de couverture ;

- et la relation de couverture remplit tous les critères d'efficacité suivants :
 - il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ;
 - l'effet du risque de crédit n'est pas l'élément dominant dans les variations de valeur qui résultent de cette relation économique ; et
 - le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est approprié, c'est-à-dire qu'il n'existe

pas de déséquilibre entre les poids de l'élément couvert et de l'instrument de couverture qui pourrait créer un biais systématique de l'inefficacité aboutissant à des impacts comptables incohérents avec l'objectif de la comptabilité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie futurs

Les instruments dérivés de taux d'intérêt existant au 31 décembre 2021 sont pour la plupart désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs et passifs dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie sont présentés dans le tableau suivant :

Société / Contrepartie couverture (en milliers d'euros)	Notionnel	Date début contrat	Durée (ans)	Échéance	Juste Valeur active décembre 2020	Juste Valeur active décembre 2021	Juste Valeur passif décembre 2020	Juste Valeur passif décembre 2021	Activités destinées à être cédées	Novation SWAP Phoenix	Variation de Juste valeur - impact résultat	Variation de Juste Valeur - impact en autres éléments du résultat global
Phoenix / Banque Postale & Natixis	154 238	févr.-21	14	janv.-35	-	1 198	-	-	-	-	-	(1 198)
FPV Janar / Natixis	5 006	août-21	21	août-42	-	-	-	143	-	-	-	143
Energie du Gatinais 2	30 692	sept.-21	20	août-41	-	422	-	-	-	-	-	(422)
FPV Lesport / Natixis	86	oct.-22	17	oct.-39	-	-	-	59	-	-	-	59
Fujin / SG & Natixis	43 763	juin-20	7	nov.-27	-	-	4 498	2 716	-	-	(724)	(1 059)
Agrineriege de ouaco / BNP Paribas	8 489	déc.-19	20	sept.-39	379	-	385	61	-	-	-	(1)
FPV La Broue / Natixis	8 945	janv.-20	16	avr.-36	-	54	105	-	-	-	-	(158)
SECP Olmo 1	-	déc.-14	18	janv.-33	-	-	695	0	-	(695)	-	(695)
SECP Mortella	-	sept.-15	18	août-33	-	-	926	-	-	(926)	-	(926)
Energie du GATINAIS	-	déc.-15	15	juin-30	-	-	2 125	-	-	(2 125)	-	(2 125)
Laudun Energy / Bred	2 911	déc.-08	18	déc.-26	-	-	607	400	-	-	-	(207)
Bardzour / Natixis	-	nov.-14	18	nov.-32	-	-	2 469	-	-	(2 469)	-	(2 469)
Seine et Aube / CIC	-	sept.-14	15	mars-29	-	-	2 934	-	-	(2 934)	-	(2 934)
Yvignac / Palatine	-	janv.-14	12	janv.-26	-	-	329	-	-	(329)	-	(329)
Generacion Eolica Minas SA / KfW-Förderbank	44 727	août-13	16	mars-29	-	-	5 026	3 067	-	-	-	(2 277)
Aiolos / Erste Bank	38 618	déc.-14	12	juin-26	-	-	1 947	80	-	-	-	(830)
Krnovo Green Energy / KfW-Förderbank	87 254	juin-16	13	déc.-28	-	-	7 008	4 127	-	0	(769)	(2 112)
FPV Les Cèdres / Natixis	-	sept.-15	18	mars-33	-	-	1 419	-	-	(1 419)	-	(1 419)
Energostatik / Splitaska banka	0	sept.-18	12	sept.-30	-	-	-	0	935	-	-	(678)
Syndicat Holdco / CEPAC	5 040	déc.-16	12	nov.-28	-	-	306	151	-	-	-	(155)
Pierrefonds Holco / CEPAC	4 946	nov.-16	12	déc.-28	-	-	292	140	-	-	-	(152)
Polesine / CAIXA	55 404	août-17	15	sept.-32	-	-	2 157	1 114	-	-	-	(1 171)
Glymont / KfW-Förderbank	47 974	oct.-15	16	août-31	-	-	5 467	3 351	-	-	-	(2 463)
Akuo Tulip Asset / Natixis	109 820	mars-18	14	févr.-31	-	-	4 359	2 530	-	-	(452)	(1 376)
Parc Solaire Bousquet d'Orb / Natixis	8 817	sept.-18	20	sept.-38	-	-	2 062	962	-	-	(1 100)	-
Eolicos Del Caribe / Natixis	57 845	oct.-18	16	juin-34	0	0	9 793	6 406	0	0	0	(4 026)
Total	714 575				379	1 674	54 909	25 309	935	-10 897	-3 045	-28 981

6.5 Gestion des risques financiers

Il incombe au conseil de surveillance du Groupe Akuo Energy composé des actionnaires de la maison mère Akuo Energy SAS de définir et de superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le conseil de surveillance a mis en place un Comité de Direction qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au conseil de surveillance de façon régulière.

Le Groupe a également créé un organe intermédiaire (le Comité exécutif ou « COMEX ») chargé de suivre et de remonter l'ensemble des points, transactions et opérations qui nécessitent l'effort commun de plusieurs services. Ce comité a pour particularité d'être composé de l'ensemble des responsables de services du Groupe (fonctions opérationnelles et support).

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les

6.5.1 Risques de change

Le risque de change du Groupe Akuo génère via son activité des cash flows libellés dans la même monnaie que son endettement. En effet, il est prévu que pour chaque société projet, celle-ci soit financée dans la même devise que celle des cash flows futurs qu'elle générera. Ceci permet au Groupe Akuo Energy de n'avoir qu'une exposition limitée à son effort de développement dans des zones hors euro, qui ne représente pas un impact significatif aux bornes du Groupe. Les transactions entre zones devises sont donc limitées et, à ce titre, le risque de change est sensiblement réduit.

évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Chaque projet suivi dans le Groupe Akuo est sous la responsabilité d'un responsable opérationnel qui est accompagné d'un contrôleur en charge de s'assurer du contrôle des coûts et du bon suivi de l'ensemble des obligations contractuelles auxquelles les projets sont soumis.

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts.

L'objectif principal de ces instruments financiers est de financer les activités opérationnelles et les projets du Groupe. Le Groupe détient d'autres instruments financiers tels que des créances ou dettes d'exploitation générées par ses activités. Les risques principaux liés aux instruments financiers du Groupe sont donc le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et le risque de contrepartie.

Néanmoins, sur la société projet Aiolos (Ogorje) en Croatie, la devise d'endettement n'étant partiellement pas la même que la devise de revenus, cela expose la société projet au risque de change. De ce fait et conformément à la convention de crédit signée, la société projet Aiolos a signé un contrat d'achat à terme de l'euro afin de pouvoir rembourser le prêt bancaire libellé en euros alors que la devise générée par l'activité est en Couronne Croate (HRK). Cet instrument de couverture est renouvelé tous les six mois.

En application de la norme IFRS 9 §6.5.2, la couverture de juste valeur a pour objectif de se couvrir contre les variations de justes valeurs notamment d'un passif dont la réévaluation aurait un impact net sur le résultat. Le but est donc bien de couvrir la variation à terme du cours de l'euro face à la Couronne Croate.

La perte/le profit réalisé suite à la conversion au taux de clôture de l'emprunt auprès d'établissement de crédit ayant été enregistré(e) en compte de résultat, le traitement

comptable de l'achat à terme de devises peut être considéré comme une couverture en juste valeur et la juste valeur au 31 décembre 2021 a été constatée en résultat en compensation de l'élément couvert.

Au 31 décembre 2021 :

- 39 % du total du bilan est libellé dans une devise autre que l'Euro ;
- 27 % de l'endettement financier est libellé dans une devise autre que l'Euro.

6.5.2 Risques de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond aux financements de ses besoins futurs (projets découlant de l'activité de développement et besoins généraux du Groupe). Le risque de liquidité est ainsi le risque que le Groupe ne puisse faire face à ses obligations à l'échéance ou dans des conditions normales. La direction gère la liquidité du Groupe sur la base de prévisions des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des établissements financiers européens réglementés de premier plan. Le modèle de croissance du Groupe consiste à développer des projets de centrales de production d'électricité dont le financement est assuré par des financements de projets sans recours et par l'utilisation de « prêts relais » durant la période de construction. Les délais de finalisation des dossiers de financement sont stables même s'ils restent relativement longs.

La quasi-totalité des financements de projets prévoit des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect d'un niveau minimum de couverture du service de la dette de la société de projet au regard de ses revenus, mesuré par un ratio dit « DSCR » (Debt Service Coverage Ratio), « HDSCR » (Historical Debt Service Cover Ratio) ou « FDSCR » (Forecast Debt Service Cover Ratio). La clause d'exigibilité anticipée se déclenche en général lorsque le ratio devient inférieur ou égal à 1.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 115 M€ et la dette financière à 1 485 M€ (voir en notes 6.2 - Trésorerie et équivalent de trésorerie et 6.1.1 6.1.1 - Flux de trésorerie de financement).

Les tableaux ci-dessous présentent les lignes de crédit, facilités de caisse et découverts bancaires dont dispose le Groupe Akuo Energy auprès d'établissements financiers pour un total de 208 millions d'euros en 2021.

Lignes de garantie et caution (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Lignes moyen terme 2021	162 900	69 388	93 512
Lignes moyen terme 2020	86 500	70 967	15 533

Lignes de crédit documentaire (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Ligne de crédit documentaire 2021	25 500	0	25 500
Ligne de crédit documentaire 2020	25 000	0	25 000

Facilités de caisse et découverts bancaires (en milliers d'euros)	Montant	Utilisation	Non utilisation
Facilités de caisse et découverts bancaires 2021	19 400	14 027	5 373
Facilités de caisse et découverts bancaires 2020	17 400	8 400	9 000

L'ensemble de ces lignes permet à Akuo Energy une réelle flexibilité dans ses choix de management de sa trésorerie.

Les flux de décaissements contractuels sont présentés ci-dessous :

2021 - (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie	A moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	183 766	16 877	-	15 755	1 123
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	927 432	1 112 762	101 537	364 615	646 611
Concours bancaires courants et emprunts court terme	17 317	17 317	17 317	-	-
TOTAL	1 128 515	1 146 956	118 854	380 369	647 733

2020 - (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	196 435	220 183	10 219	130 931	79 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	863 427	1 112 762	109 417	345 220	658 126
Concours bancaires courants et emprunts court terme	7 659	7 659	7 659	-	-
TOTAL	1 067 522	1 340 604	127 295	476 151	737 158

Les flux de trésorerie prévisionnels liés aux intérêts à payer sont inclus dans la rubrique « autres dettes financières ». Ils sont calculés jusqu'à l'échéance contractuelle des dettes auxquelles ils se rattachent. Les intérêts futurs à taux variables sont figés sur la base du dernier coupon fixé pour la période en cours et sur la base des fixings applicables en date

d'arrêté pour les flux liés aux échéances ultérieures. Les flux futurs de trésorerie présentés n'ont pas fait l'objet d'actualisation. Il n'est pas prévu sur la base des données en date de clôture que les flux de trésorerie indiqués se produisent de façon anticipée (notamment pour les emprunts obligataires convertibles) et pour des montants sensiblement différents de ceux indiqués dans l'échéancier.

6.5.3 Risques de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe Akuo Energy a mis en œuvre une politique de quantification et de gestion du risque de contrepartie. Cette politique de gestion, centralisée au siège pour l'ensemble des entités du Groupe, s'articule autour de trois axes majeurs : le risque d'impayé, le risque de non-exécution des engagements contractuels d'un tiers envers le Groupe et le risque lié à la trésorerie et aux financements.

Risques d'impayé

La répartition de la base clients du Groupe Akuo Energy montre une forte dépendance aux clients externes. Néanmoins, dans le cadre de sa maîtrise du risque d'impayé, le Groupe veille à ne travailler qu'avec des acteurs d'envergure du marché de l'énergie.

Pour son activité en France, le Groupe bénéficie, dans le cadre des missions de service public prévues par le code de l'énergie, du rachat de l'électricité produite par les entreprises locales de distribution (ELD), lorsque les installations sont raccordées à leur réseau. Ce rachat est réalisé à des conditions définies par les pouvoirs publics.

Pour les activités à l'international, le risque d'impayés est systématiquement étudié et

discuté avec les investisseurs et les banques, afin de s'assurer de maîtriser ce risque.

Risques de non-exécution des engagements contractuels

La diversification des sources d'approvisionnement est considérée comme une des priorités du Groupe. Ce processus de contractualisation en direction d'acteurs de référence lui permet de sécuriser ses approvisionnements dans un contexte de forte demande.

6.5.4 Risque de taux

Le financement des projets mis en œuvre par le Groupe implique un recours important à l'endettement. Une hausse significative des taux d'intérêt peut donc avoir un impact sur la rentabilité des projets futurs du Groupe.

Risques liés à la trésorerie et aux financements

Les risques liés aux instruments de financement constituent la plus large part de son exposition aux risques de contrepartie. Dans le cadre de sa politique de gestion, le Groupe Akuo Energy s'engage à ne faire appel qu'à des grands établissements de crédit.

Le Groupe utilise des swaps de taux pour couvrir le risque lié aux variations des taux d'intérêt. La mise en place de ces swaps de taux permet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe et de se prémunir contre une fluctuation du montant des intérêts à acquitter.

Ventilation des emprunts par taux avant et après incidences des instruments de couvertures :

2021 - (en milliers d'euros)	Structure initiale de la dette	Incidence des instruments de couvertures	Structure de la dette après couverture	%
A taux fixe	836 972	518 942	1 355 914	91%
A taux variable	647 732	-518 942	128 790	9%
TOTAL	1 484 704	0	1 484 704	

2020 - (en milliers d'euros)	Structure initiale de la dette	Incidence des instruments de couvertures	Structure de la dette après couverture	%
A taux fixe	946 319	453 551	1 399 870	96%
A taux variable	517 859	-453 551	64 307	4%
TOTAL	1 464 177	0	1 464 177	

Le détail des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2021 est présenté en Note 6.1.3 - Dettes par devises et par types de taux.

7 Capitaux propres

7.1 Capital social et prime d'émission

Principe comptable

Les actions ordinaires et les actions de préférence correspondant à certains critères sont enregistrées en tant qu'instrument de capitaux propres. Les coûts afférents à des émissions de tels titres sont comptabilisés en déduction du produit de l'émission.

Actions de préférence

Les actions de préférence au sein du Groupe Akuo Energy ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas afin de déterminer si leur émission doit être inscrite en dettes ou en capitaux propres. Aux 31 décembre 2020 et 2021, les actions ainsi émises ont été

enregistrées en capitaux propres compte tenu, notamment, du fait qu'elles sont non remboursables et que le versement du dividende prioritaire assorti à ces actions est subordonné au principe de souveraineté des assemblées générales.

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital est composé de 7 215 00 actions ordinaires et de 111 693 actions de préférence dépourvues de droits de vote d'une valeur nominale de 0,24 €, entièrement libérées et représentant 1 758 406 €. La prime d'émission s'élève à 56 104 036 €.

7.2 Réserves consolidées

Elles sont notamment constituées de :

- la réserve de conversion qui comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger ;
- la réserve de juste valeur des instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie ;
- la réserve de réévaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles ;
- la composante « capitaux propres » des obligations convertibles correspondant à la différence entre la juste valeur de l'in-

strument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ».

- Au cours de l'exercice 2019, de nouveaux tirages ont eu lieu sur l'emprunt obligataire convertible pour un montant de 30 M€. Cet emprunt ne répondant pas à la définition d'un passif financier selon IAS 32, il a été intégralement enregistré en réserves. Cet emprunt obligataire est remboursable au gré d'Akuo Energy. A son échéance, en octobre 2027, la part non remboursée sera convertie en actions ordinaires d'Akuo Energy selon une parité fixée par le contrat.

7.3 Dividendes

L'Assemblée Générale d'Akuo Energy du 29 juin 2021 a décidé de ne pas verser de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2020.

7.4 Participations ne donnant pas le contrôle

La variation des participations ne donnant pas le contrôle est notamment liée :

- aux bénéfices de la période : + 1,1 M€ ;
- aux variations de juste valeur des instruments financiers : + 7,1 M€;
- aux variations de justes valeurs des immobilisations corporelles : - 1,7 M€, suite aux réévaluations de l'année ;
- à l'incidence des variations de périmètre : - 4,6 M€, principalement liée à la cession d'une partie de l'activité biomasse ;
- aux augmentations de capital des participations ne donnant pas le contrôle : + 2,5 M€.

7.5 Autres éléments du résultat global

Tous les éléments dans les tableaux ci-dessous correspondent aux gains et pertes cumulés au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Juste valeur des instruments de couverture	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	-34 045	-18 632	-29 216	-17 156
Variations de juste-valeur	21 226	7 544	-2 507	-3 798
Variations de juste-valeur constatées en résultat				
Variations de % d'intérêts	-469	-75	-2 322	2 322
Réserves à la clôture (A)	-13 288	-11 164	-34 045	-18 632

Réévaluation des immobilisations corporelles	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	327 407	169 665	255 765	137 387
Variations de juste-valeur	21 796	-1 488	57 480	46 440
Reclassement des amortissements en réserves non distribuées				
Variations de % d'intérêts	-14 896	-19 831	14 162	-14 162
Réserves à la clôture (B)	334 308	148 346	327 407	169 665

Gains et pertes actuels sur avantages postérieurs à l'emploi	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves à l'ouverture	-51	1	-340	-2
Variations de juste-valeur	368	2	289	3
Variations de juste-valeur constatées en résultat				
Variations de % d'intérêts	1	-1		
Réserves à la clôture (C)	318	2	-51	1

Autres éléments du résultat global	31/12/2021		31/12/2020	
	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Part du groupe	Participation ne donnant pas le contrôle
Réserves brutes (A) + (B) + (C)	321 338	137 184	293 312	151 034
Effets d'impôts différés associés	-67 463	-28 688	-64 334	-33 480
Réserves nettes d'impôts	253 875	108 496	228 978	117 554

8 Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe Akuo Energy a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. Ces engagements, dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlent de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif. Parmi ces obligations, il convient de mentionner :

Provisions pour démantèlement

Pour les installations éoliennes, solaires et biomasse, des provisions pour démantèlement sont constituées en fonction des dispositions légales et réglementaires et des conditions d'occupation des terrains ou des toitures. Des provisions sont comptabilisées en fonction des baux définissant si l'opération de démantèlement des terrains ou des toitures incombe au Groupe.

La méthode utilisée par le Groupe Akuo Energy pour déterminer la provision pour démantèlement pour les projets qui ont été construits est la suivante :

- Pour l'éolien français, au regard des changements réglementaires (Arrêté du 26 août 2011, NOR DEVP1120019A) une provision est systématiquement enregistrée dans les comptes pour les projets français. Cette dernière correspond à 50 milliers d'euros par turbine installée.
- A l'international, cela dépend de la réglementation du pays dans lequel le projet est implanté ainsi que des contrats de

location des baux sur lesquels les éoliennes sont implantées.

- Pour le solaire, la reconnaissance d'une provision est examinée au cas par cas, en l'absence de disposition légale. La nécessité ou non de passer une provision pour démantèlement dans les comptes de la société est fonction des obligations contractuelles, principalement propres aux baux emphytéotiques signés avec les propriétaires terriens. Lorsque les coûts de démantèlement incombent au Groupe Akuo, une provision est enregistrée dans les comptes à raison de 30 milliers d'euros par MW installé.
- Pour la biomasse, la reconnaissance d'une provision est également examinée au cas par cas, en fonction des obligations contractuelles, notamment liées aux baux emphytéotiques. La provision est évaluée en fonction des coûts de construction de la centrale.

Provisions pour litiges

Dans le cadre normal des activités du Groupe, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées, le cas échéant, en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

Provisions pour pensions et retraites

Voir note 3.3.2 - Provision pour indemnité de départ à la retraite

Incertitudes relatives à l'évolution de l'environnement

Le marché des énergies renouvelables dépend principalement des coûts des investissements, des coûts de financement, des conditions tarifaires existantes et d'éventuelles subventions.

Certains de ces éléments dépendants des finances publiques pourraient avoir en Europe un impact négatif sur le développement de l'activité (moratoire sur le tarif d'obligation d'achat du photovoltaïque en France, incertitudes liées au tarif éolien en France...).

Litiges du Groupe Akvo Energy

Litige Laudun

À la suite de défauts constatés, et à une production inférieure aux prévisions durant l'automne 2009, la société a initié une procédure

contentieuse à l'encontre des entreprises chargées de la construction de la centrale afin d'obtenir indemnisation. Une décision est attendue en appel en fin d'année 2022

Des provisions pour litiges et honoraires de conseil sont par ailleurs constatées au titre de procédures impliquant certaines filiales dans le cadre de leur activité de développement, construction ou exploitation de projets, en ligne avec l'évaluation des risques associée.

L'évolution des provisions du 01/01/2021 au 31/12/2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Dotations	Reprises	Variations de juste-valeur	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	31/12/2021
Provisions pour indemnités de retraites	1 567	423	0	-494	0	0	-5	1 491
Autres provisions pour risques	63	0	0	0	727	0	1	791
Provisions pour démantèlement et provisions pour restauration de sites	8 098	927	-85	0	0	0	138	9 078
Provision pour risques fiscaux	1 422	49	-1 423	0	0	0	0	48
Provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence	1 726	0	0	0	5 750	0	0	7 476
TOTAL	12 875	1 399	-1 508	-494	6 478	-5	140	18 885

Les reprises provisions pour risques fiscaux sont principalement constituées d'une reprise provision de 1,0 million d'euros concernant la subvention d'investissement reçue sur les entités solaires basées à la Réunion (TVA NPR).

Les provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence correspondent principalement à l'enregistrement par le Groupe d'une provision pour risques et charges de la quote-part de perte de Sunstyle International et Kita Holdco dans la mesure où il est exposé aux pertes au-delà de son investissement.

L'évolution des provisions du 01/01/2020 au 31/12/2020 est la suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Dotations	Reprises	Variations de juste-valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Provisions pour indemnités de retraites	1 665	313	-22	-390	0	0	1 567
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	0	60	0	0	0	2	63
Provisions pour démantèlement et provisions pour restauration de sites	8 282	0	-41	0	-12	-131	8 098
Provision pour risques fiscaux	2 007	0	-914	0	329	0	1 422
Provisions sur les titres des entreprises mises en équivalence	821	0	0	0	905	0	1 726
TOTAL	12 776	374	-978	-390	1 222	-128	12 875

Les provisions pour risques fiscaux sont principalement constituées d'une provision de 1,0 million d'euros constatée concernant la subvention d'investissement reçue sur les entités solaires basées à la Réunion (TVA NPR).

Les autres variations sont liées à l'enregistrement par le Groupe d'une provision pour risques et charges de la quote-part de perte de Sunstyle International dans la mesure où il est exposé aux pertes au-delà de son investissement.

9 Impôts sur le résultat

Principes comptables

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôts courants de la période	-6 209	-9 486
Impôts différés afférents aux différences temporaires	-3 540	127
TOTAL	-9 749	-9 359

9.1 Effets significatifs des mesures fiscales en vigueur

Suite à l'adoption des lois de Finances pour 2017 et 2022, le Groupe a modifié le taux d'impôt applicable sur les différences fiscales temporaires des entités françaises le portant progressivement de 33,33 % à 25 % en 2022 (28 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, 26,5 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 et enfin 25 % à compter du 1er janvier 2022).

Au 31.12.2021 le Groupe a pris en compte la nouvelle trajectoire de l'IS qui a ramené le taux de l'impôt sur les sociétés à 26.5% pour les bénéfices compris entre zéro et 500 000 € et à 26.5% pour les bénéfices au-delà de 500 000 €.

9.2 Intégration fiscale

L'ensemble Akuo Energy comprend, en 2021, trois entités fiscales structurées sous forme d'intégration fiscale. Les sociétés têtes de Groupe sont Akuo Energy, Akuo Energy USA, et Fujin.

Les entités comprises dans chacun des trois périmètres sont les suivantes :

- Au niveau Akuo Energy : Akuo Corse Energy Solar, Akuo Solar, Akuo Energy Antilles, Akuo Energy Caraïbes Innovation, Akuo Energy des Alpes, Akuo Energy Maintenance, Akuo Energy Uruguay, Akuo Industries, Akuo Innovations, Akuo Market France, Akuo Saint Charles, Akuo Solar, Akuo Trading, Akuocoop, Energie Du Gatinais 2, Fpv Blanchard, Fpv Bouerne, Fpv La Broue, Parc Solaire Du Bousquet D'orb ;
- Au niveau Akuo Energy USA : AEM Wind LLC, et Minonk Stewart LLC ;
- Au niveau de Fujin : Parc Eolien de Rully, Parc Eolien de Fontaine Macon, Parc Eolien des Vignes.

Chaque filiale contribue au paiement de l'impôt à hauteur de l'impôt théorique calculé comme si elle avait été imposée séparément.

9.3 Charge d'impôts

En 2021, le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2021
Résultat des activités poursuivies	- 7 356
Quote-part des sociétés mises en équivalence	6 536
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	- 13 892
Charge d'impôts	- 9 749
Résultat avant impôts	- 4 143
Taux d'impôt théorique	27,37%
Impôt théorique	1 134
Rapprochement :	
Effet des différences de taux entre le taux normal et le taux applicables dans les juridictions françaises ou étrangères	1 095
Effet des changements de taux	- 324
Utilisation d'impôts différés non constatés antérieurement	2 601
Impôts différés non constatés ou désactivés	- 17 123
Effet des différences permanentes	- 322
Crédit d'impôts et abattements	3 133
Effet des autres tax assimilées à l'impôt sur le résultat	57
Autres	
Impôt effectivement comptabilisé	- 9 749

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe Akuo Energy s'élèvent à 13,4 M€ en 2021 au taux théorique de 25,00 %, il s'agit essentiellement des déficits des sociétés de la zone Euro.

En 2020, le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020
Résultat des activités poursuivies	- 19 805
Quote-part des sociétés mises en équivalence	- 687
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	- 19 118
Charge d'impôts	- 9 359
Résultat avant impôts	- 9 759
Taux d'impôt théorique	25,00%
Impôt théorique	2 440
Rapprochement :	
Effet des différences de taux entre le taux normal et le taux applicables dans les juridictions françaises ou étrangères	- 809
Effet des changements de taux	395
Utilisation d'impôts différés non constatés antérieurement	1 338
Impôts différés non constatés ou désactivés	- 14 218
Effet des différences permanentes	- 5 309
Crédit d'impôts et abattements	902
Effet des autres taxes assimilées à l'impôt sur le résultat	5 902
Autres	
Impôt effectivement comptabilisé	- 9 359

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe Akuo Energy s'élèvent à 29,9 M€ en 2020 au taux théorique de 25,00 %, il s'agit essentiellement des déficits des sociétés de la zone Euro et des projets éoliens en Uruguay.

9.4 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés et comptabilisés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale correspondante, à l'exception de cas prévus par la norme IAS 12 - *Impôts sur les résultats*. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés. La recouvrabilité des impôts différés actifs est appréciée à partir de la modélisation des résultats futurs et en tenant compte des stratégies fiscales que le Groupe est amené à mettre en œuvre.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de

l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les autres éléments du résultat global, selon l'élément auquel il se rapporte.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises, à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe Akuo Energy disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement

exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(En millions d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Instruments financiers dérivés (SWAP)	1 654	6 512
Déficits reportables	31 102	26 007
Retraitement des centrales	-109 632	-107 037
Activation de coûts de développement	-18	-212
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	-8 187	211
Impôts différés nets	-85 081	-74 518
Impôts différés actif	22 009	23 225
Impôts différés passif	107 090	97 743
Impôts différés nets	-85 081	-74 518

La variation des impôts différés s'analyse comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	*activités destinées à être cédées	dont impact réserves	Dont impact résultat
Instruments financiers dérivés (SWAP)	1 654	6 512	168	-4 311	-834
Déficits reportables	31 102	26 007	122	0	-271
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	1 292	2 314	0	-123	464
Compensation des impôts différés passifs	-12 039	-11 608	0		-431
TOTAL	22 009	23 225	290	-4 434	-1 071

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Dont activités destinées à être cédées	dont impact réserve ou activités abandonnées	Dont impact résultat
Retraitement des centrales	109 632	107 037	32	3 110	-449
Activation de coûts de développement	18	212	0	0	18
Autres retraitements (dont opérations internes)	9 479	2 102	263	6	3 559
Compensation impôts différés actifs	-12 039	-11 608	0		-431
TOTAL	107 090	97 743	295	3 115	2 698

Les impacts résultats relatifs aux impôts différés de l'ensemble biomasse de -0,3 M€ sont inclus dans le résultat des activités destinées à être cédées.

En 2020, Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissaient comme suit :

(En millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2019
Instruments financiers dérivés (SWAP)	6 512	6 963
Déficits reportables	26 007	34 351
Retraitement des centrales	-107 037	-103 497
Activation de coûts de développement	-212	-212
Autres retraitements (dont subventions d'investissement et opérations internes)	211	1 504
Impôts différés nets	-74 518	-60 891
Impôts différés actif	23 225	24 414
Impôts différés passif	97 743	85 305
Impôts différés nets	-74 518	-60 891

La variation des impôts différés s'analysait comme suit :

(En millions d'euros)	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif	Total
Impôts différés nets - en début de période	24 414	85 305	-60 891
Mouvement par résultat	-18 425	-18 552	127
Autres éléments du résultat global	-73	20 298	-20 371
Activités destinées à être cédées	-4 552	-11 168	6 616
Compensation impôts différés	21 861	21 861	0
Impôts différés nets - en fin de période	23 225	97 743	-74 518

Les impacts résultats relatifs aux impôts différés de l'ensemble biomasse de +0,5 M€ sont inclus dans le résultat des activités destinées à être cédées.

10 Catégories et hiérarchie de juste valeur d'actifs et passifs financiers

Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant les trois niveaux suivants :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cotations observées sur un marché actif ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables (autres que des données de niveau 1) ;

- Niveau 3 : juste valeur évaluée à l'aide de techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables.

Compte tenu de leur nature à court terme, la valeur comptable des actifs et passifs courants est considérée comme une valeur approximative de leur juste valeur.

	Valeur au bilan 2021 selon IFRS 9			31/12/2021	31/12/2020		
	Hierarchie IFRS 13	Coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Juste valeur par résultat	Valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste Valeur
Actifs financiers non-courants							
Actifs financiers non-courants	Niv. 3	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux :		0	0	0	0	0	0
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres financiers non-courants	Niv. 3	101 326	0	0	101 326	92 382	92 382
Actifs financiers courants							
Actifs financiers courants		4 203	0	0	4 203	7 392	7 392
Créances clients et autres débiteurs		97 374	0	0	97 374	70 028	70 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0	129 245	129 245	91 162	91 162
Passifs financiers non-courants							
Emprunts bancaires non courants	Niv. 3	786 338	0	0	786 338	774 170	774 170
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes non courantes	Niv. 3	225 712	0	0	225 712	215 647	215 647
Instruments dérivés de taux :		25 168	0	0	25 168	54 722	54 722
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	25 168	0	0	25 168	54 722	54 722
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres dettes financières non courantes	Niv. 3	284 404	0	0	284 404	303 913	303 913
Passifs financiers courants							
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		65 762	0	0	65 762	65 191	65 191
Emprunts et concours bancaires courants		158 411	0	0	158 411	96 916	96 916
Comptes courants d'associés et parts des investisseurs classées en dettes courantes		0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux :		141	0	0	141	187	187
Dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	Niv. 2	141	0	0	141	187	187
Dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	Niv. 2	0	0	0	0	0	0
Autres dettes financières courantes		4 530	0	0	4 530	18 622	18 622

11 Autres informations

11.1 Engagements hors bilan donnés

Entités	Cession Daily	Gage	Garantie actifs/passifs	GAPD	Garantie	Hypothèque	Lettre d'indemnité	Lettre de confort	Nonlissement	Constitution DSRA	Engagement d'investissement	Autres
France												
ACT-E									X			
Akuo Corse Energy Solar								X	X			
Akuo Energy			X	X	X		X	X	X		X	X
Akuo Energy Afrique			X									
Akuo Energy Indian Ocean					X							
Akuo Energy Uruguay			X	X			X				X	
Akuo Saint Charles	X											
Akuo Solar				X	X			X	X		X	
Akuo Tulip Assets	X	X							X			
Akuo Western Europe and Overseas				X								
Austral Energy					X							
Ect Energie Les Gabots	X	X							X	X		X
Energie Du Gatinais 2	X	X		X	X				X			
Energco Holdco									X			
FPV Bouerne	X	X							X			
FPV D'Export	X								X			
FPV Du Midi	X	X			X	X			X	X		X
FPV La Broue	X	X							X			X
FPV Lherm	X	X				X			X			X
FPV Ligne des Quatre Cents	X											X
FPV Saint Auban	X								X			
Fujin									X			
Heliade Bellevue	X											
Laudun Energy	X											
O'Mega 1	X	X				X			X			X
O'Mega 1 Bis												
Parc Solaire du Bousquet d'Orb	X	X				X			X			X
Phoenix									X			
Pierrefonds Holdco	X				X				X			X
Rapale	X	X	X	X	X	X			X	X		X
Saint Charles Solaire	X											
SECP Chemin Canal	X											
SECP Le Syndicat	X					X			X			
SECP Pierrefonds	X					X			X			
SH Aqua Bella	X								X			X
SH de Chavort	X								X			X
Syndicat Holdco	X				X				X			

Entités	Cession Daily	Gage	Garantie actifs/passifs	GAPD	Garantie	Hypothèque	Lettre d'indemnité	Lettre de confort	Nantissement	Constitution DSRA	Engagement d'investissement	Autres
Bulgarie												
Akuo Energy Bulgaria Centrales Hydroélectriques de Bulgarie		X	X	X								
Colombie												
Akuo Energy Colombia			X									
Croatie												
Energostatik Sirocco Aiolos Projekt		X			X	X			X X X			
Ile Maurice												
Akuo Energy Solution (Mauritius) LTD Akuo Austral (Mauritius) LTD Akuo Energy (Mauritius) LTD	X	X			X X				X X	X		X
Indonésie												
PT Akuo Energy Indonesia							X					
Luxembourg												
Akuo Energy Africa Akuo Energy Central Europe Akuo Energy International			X X X				X				X X	
Mali												
Akuo Energy Solutions Mali Akuo Kita Solar		X							X X			
Montenegro												
Krnovo Holdco Krnovo Green Energy		X	X		X				X			X
Nouvelle Calédonie												
Agrinerjie de Ouaco Kwita Wije Focola		X X X			X	X X X			X X X			
Pologne												
Akuo Energy Polska			X									
République Dominicaine												
Akuo Holdco Parques Eolicos Del Caribe		X	X			X						X
Uruguay												
Generacion Eolica Minas Glymont Polesine		X X X			X X	X X			X X			X X X

11.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions, récapitulées ci-après, sont réalisées au prix de marché.

Comptes de profits et pertes consolidés	Chiffre d'affaires		Charges opérationnelles		Produits financiers		Charges financières	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	0	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	1 215	1 210	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	4 214	9 884	-	-	-	-	-	-
Total	4 214	9 884	1 215	1 210	0	0	0	0

Etat de la situation financière - actif	Autres actifs financiers		Créances clients et autres débiteurs		Comptes courants d'associés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	-	-	4 570	6 112	30 091	23 636
Total	-	-	4 570	6 112	30 091	23 636

Etat de la situation financière - passif	Autres dettes financières		Dettes fournisseurs et autres créditeurs		Comptes courants d'associés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actionnaires	-	-	-	-	-	-
Dirigeants mandataires	-	-	-	-	-	-
Entreprises associées (entités mises en équivalence)	5 913	1 136	9	17	-	-
Total	5 913	1 136	9	17	-	-

12 Evènements postérieurs à la clôture

Evolution capitalistique d'Akuo Energy

Le début de l'exercice a été marqué par la validation de l'opération de renforcement des dirigeants-fondateurs au capital du Groupe. Accompagnés par ICG Infra, le fonds infrastructures du gérant d'actifs ICG (Intermediate Capital Group), Eric Scotto et Patrice Lucas ont ainsi racheté début 2022 la participation de Colam Entreprendre et d'autres actionnaires minoritaires. Suite à cette opération, Akuo Energy SAS est détenue à 98,5% par Akuo SAS, détenue par Eric Scotto et Patrice Lucas sous forme d'actions ordinaires et ICG sous forme d'actions de préférence. Cette opération renforce les moyens financiers du Groupe, au travers une ligne de financement en quasi-fonds propres.

Refinancement d'un portefeuille de 5 centrales hydrauliques en Bulgarie

A la suite de l'acquisition en mars 2021 de PVP Power, un ensemble de 5 centrales hydroélectrique en exploitation en Bulgarie (15,5 MW), le 7 mars 2022 le Groupe a réalisé un refinancement bancaire du bridge structuré mise en place lors de l'acquisition et s'est associé au fonds d'infrastructure RGreen INVEST qui devient co-actionnaire de ces cinq actifs aux à hauteur de 49%.

Lancement d'un agrégateur en Grèce

Le Groupe s'est associé à Spyropoulos SA, pour lancer GEARS SA (Green Energy Aggregator Services) une solution clé en main de représentation sur le marché pour les producteurs photovoltaïques grecs. L'entité a signé ses premiers contrats de services auprès de plusieurs centrales solaires en exploitation en Grèce d'une capacité globale de 55 MW.

Cession d'une centrale hydraulique

Le Groupe a entièrement cédé sa participation minoritaire dans la centrale hydraulique Yahinovo (6,8 MW) en Bulgarie.

Contexte global

Dans un contexte de forte hausse du prix de matières premières ainsi que du coût de transport et de tensions sur les chaînes d'approvisionnement mais également des prix de gros de l'électricité, le Groupe reste focalisé sur la réalisation de projets qui participent à l'accélération de la transition énergétique et agricole et à la souveraineté des territoires.

Les opérations militaires en Ukraine n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur le Groupe ni sur la continuité de son activité. Toutefois, sans visibilité sur la suite du conflit, le Groupe pourrait être affecté par ses impacts potentiels sur l'économie mondiale dans le futur.

13 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Akuo Energy comprend 159 entités consolidées au 31 décembre 2021 (contre 166 au 31 décembre 2020) dont, 129 sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale (IG), 27 selon la méthode de la mise en équivalence (MEQ), et 3 sont intégrées dans le périmètre des activités abandonnées (IFRS 5). La liste complète et les méthodes de consolidation y afférents, sont données ci-après :

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Akuo Biomass	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akuo Biomass France	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Akuo Corse Energy Solar	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Akuo Corse Maintenance	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Afrique	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Antilles	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Caraibes Innovation	Holding	100%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Corse	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Des Alpes	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Indian Ocean	Holding	86%	86%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Maintenance	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Uruguay	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Akuo Industries	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Innovations	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Market France	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Operations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Participations	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Solar	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Trading	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Western Europe And Overseas	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Akuocoop	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Atriohm	Holding	51%	0%	(MEQ)	(NC)
Austral Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Austral Energy Maintenance	Holding	100%	85%	(IG)	(IG)
Biovae	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Energie MAIF T	Holding	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Opeos	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Phoenix	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Picardie Biomasse Energie	Holding	0%	37%	(NC)	(MEQ)
Societe D'Approvisionnement En Biomasse Energie Du Doubs	Holding	0%	82%	(NC)	(IFRS 5)
Sunstyle International	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Tanambo	Holding	59%	59%	(IG)	(IG)
Cogeneration Biomasse De Novillars	Biomasse	0%	41%	(NC)	(IFRS 5)
Cogeneration Biomasse D'Estrees-Mons	Biomasse	0%	51%	(NC)	(IFRS 5)
Ergo Holdco	Biomasse	90%	74%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Kogeban	Biomasse	0%	44%	(NC)	(IFRS 5)
Energie Du Gatinais	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Energie Du Gatinais 2	Eolien	48%	95%	(IG)	(IG)
Energie Du Porcien	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes De Rully	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Eoliennes Du Ham	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Eoliennes D'Yvignac	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Fujin	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Moulin Green	Eolien	0%	100%	(NC)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien De Fontaine Macon 2	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Des Vignes	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)
Parc Eolien Du Val De Grande	Eolien	52%	52%	(IG)	(IG)
Seine Et Aube Energie	Eolien	100%	100%	(IG)	(IG)
Sh Aqua Bella	Hydro	55%	55%	(IG)	(IG)
Sh De Chavort	Hydro	53%	53%	(IG)	(IG)
Act-E	Solaire	60%	60%	(IG)	(IG)
Agrisol 1A Services	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Akuo Saint Charles	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Tulip Assets	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
France					
Bunifaziu	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Ect Energie Les Gabots	Solaire	36%	41%	(IG)	(IG)
Fpv Agrinerie	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Bardzour	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Bouerne	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Broussan	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Chateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv D'Export	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Du Midi	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Fpv Du Plateau	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Janar	Solaire	44%	44%	(IG)	(IG)
Fpv La Broue	Solaire	95%	95%	(IG)	(IG)
Fpv Les Cedres	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Lesport	Solaire	44%	86%	(IG)	(IG)
Fpv Lherm	Solaire	67%	67%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Bambous	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Ligne Des Quatre Cents	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Pascialone	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Fpv Santa Lucia	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Heliade Bellevue	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kita Holdco	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Laudun Energy	Solaire	66%	66%	(IG)	(IG)
O'Mega 1	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
O'Mega 1 Bis	Solaire	48%	0%	(MEQ)	(NC)
Parc Solaire Du Bousquet D'Orb	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Pierrefonds Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Rapale	Solaire	89%	89%	(IG)	(IG)
Saint Charles Solaire	Solaire	53%	53%	(IG)	(IG)
Secp Borgo	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Chemin Canal	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Creully	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Le Syndicat	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Secp Mortella	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 1	Solaire	100%	98%	(IG)	(IG)
Secp Olmo 2	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Secp Pierrefonds	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Solar Green	Solaire	0%	100%	(NC)	(IG)
Syndicat Holdco	Solaire	100%	100%	(IG)	(IG)
Fpv Saint Auban	Solaire	48%	95%	(MEQ)	(IG)
Argentina					
Akuo Energy Argentina	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Australia					
Akuo Energy Pacific	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Granite Hills Wind Farm	Eolien	85%	85%	(IG)	(IG)
Belgium					
Srew	Eolien	18%	18%	(MEQ)	(MEQ)
Bulgaria					
Akuo Energy Bulgaria	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Bulgaria Chb	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Akuo Bulgaria Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Centrales Hydroelectriques De Bulgarie	Hydro	46%	46%	(IG)	(IG)
Germanea	Hydro	0%	23%	(NC)	(MEQ)
PVB Power Bulgaria	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Vec Yahinovo	Hydro	37%	37%	(MEQ)	(MEQ)
Vec Svoghe	Hydro	90%	0%	(IG)	(NC)
Colombia					
Akuo Energy Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Servicios Colombia	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Parque Solar Planeta Rica SAS	Solaire	50%	0%	(MEQ)	(NC)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRSS = traité selon méthode IFRSS - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Croatia					
Akuo Energy Med	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Energostatik	Biomasse	50%	41%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Sirocco	Biomasse	89%	73%	(IFRS 5)	(IFRS 5)
Aiolos Projekt	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Emirats Arabes Unis					
Akuo Energy Solutions Dmcc	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Espagne					
Akuo Renovables España	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Etats-Unis					
Akuo Energy Usa	Holding	98%	98%	(IG)	(IG)
Minonk Stewardship Wind	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Bennington Wind Holdco	Eolien	8%	8%	(MEQ)	(MEQ)
Aem Wind	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Sterling Wind Phase I Holdings	Eolien	3%	3%	(MEQ)	(MEQ)
Rocksprings Val Verde Wind	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco Ii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Val Verde Wind Holdco Iii	Eolien	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)
Greece					
Akuo Energy Greece	Holding	95%	95%	(IG)	(IG)
Thessaly Energy Solar	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Eoliki Dytikis Elladas	Solaire	95%	0%	(IG)	(NC)
Hong-Kong					
Akuo Energy Indonesia Limited	Holding	99%	91%	(IG)	(IG)
Indonesie					
Pt Akuo Energy Indonesia	Holding	99%	86%	(IG)	(IG)
Luxembourg					
Akuo Energy Africa	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Central Europe	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy International	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Middle East	Holding	0%	100%	(NC)	(IG)
Akuo Energy Solutions	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Dnepro Buzky Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Ogorje Green	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Mali					
Akuo Energy Solutions Mali	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Akuo Mali Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Kita Solar	Solaire	45%	45%	(MEQ)	(MEQ)
Île Maurice					
Akuo Energy Solution (Mauritius) Ltd	Holding	50%	50%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Austral (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Akuo Energy (Mauritius) Ltd	Solaire	44%	44%	(MEQ)	(MEQ)
Mongolie					
Akuo Steppe Energy	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Montenegro					
Krnovo Green Energy	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Krnovo Holdco	Eolien	90%	90%	(IG)	(IG)
Nouvelle-Calédonie					
Akuo Energy Nouvelle Calédonie	Holding	100%	100%	(IG)	(IG)
Agrinergie De Ouaco	Solaire	51%	51%	(IG)	(IG)
Kwita Wije	Solaire	94%	94%	(IG)	(IG)
Focola	Solaire	49%	49%	(MEQ)	(MEQ)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRS5 = traité selon méthode IFRS5 - NC = Non Consolidé

Entités	Technologie	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2021	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2020	Méthode d'intégration 2021	Méthode d'intégration 2020
Pologne					
Akuo Energy Polska	Holding	97%	95%	(IG)	(IG)
Perfect Wind Polska	Holding	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energia Wiatrowa Strzelce	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Energy Park 44	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Wind Park Alfa	Eolien	49%	48%	(MEQ)	(MEQ)
Portugal					
Akuo Renovaveis Portugal, Lda	Holding	80%	80%	(IG)	(IG)
Akuo Renovaveis Portugal II, Lda	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Amargilha Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Revendosol Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
Solstido Unipessoal Lda	Solaire	80%	80%	(IG)	(IG)
République Dominicaine					
Akuo Dominicana Servicios	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Holdco	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Akuo Energy Dominicana	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Parques Eolicos Del Caribe	Eolien	46%	46%	(IG)	(IG)
Icare	Solaire	90%	90%	(IG)	(IG)
Matrisol	Solaire	46%	90%	(IG)	(IG)
Turquie					
Akuo Enerji Uretim	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Ukraine					
Akuo Energy Ukraine Services	Holding	90%	90%	(IG)	(IG)
Uruguay					
Akuo Energy Uruguay Development Services	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Trammel	Holding	97%	97%	(IG)	(IG)
Generacion Eolica Minas	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Glymont	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Micezina	Eolien	55%	55%	(IG)	(IG)
Polesine	Eolien	58%	58%	(IG)	(IG)

Méthodes de consolidation : IG = Intégration Globale - MEQ = Mise en Equivalence - IFRSS = traité selon méthode IFRSS - NC = Non Consolidé